

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DESCRIPTION DU LEXIQUE APPARTENANT AU VERNACULAIRE
DES JEUNES ADULTES
DE 17 À 25 ANS
HABITANT DANS LES QUARTIERS EST DE MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
ET DIDACTIQUE DES LANGUES

PAR
FANNIE L'ABBÉ

JANVIER 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Dans le cadre de cette recherche, j'ai eu le soutien et l'appui d'une foule de gens que je tiens ici, dans ces quelques lignes, à remercier.

Merci à tous les membres de ma famille et principalement merci à ma sœur, à ma mère et à mon père de m'avoir écoutée, comprise et soutenue tout au long de mes études. Sans eux, je n'aurais jamais réussi à compléter mes deux baccalauréats et ma maîtrise en linguistique. Merci d'avoir été là sans condition.

Merci à mes amis qui ont cru en moi.

Un gros merci à mon directeur, Denis Dumas (UQAM), et à mon codirecteur, Pierre Martel (Université de Sherbrooke), qui m'ont guidée, encadrée et dirigée avec rigueur tout au long de la rédaction.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont appuyée, encouragée, influencée, inspirée et admirée.

Merci à tous mes anges de m'avoir protégée et guidée vers la route de l'accomplissement.

Table des matières

Liste des abréviations, des sigles et acronymes du lexique.....	v
Liste des abréviations, sigles et acronymes des ouvrages de référence.....	vi
Liste des symboles apparaissant dans le lexique.....	vii
Alphabet phonétique internationale.....	vii
Résumé.....	viii
1. Introduction.....	1
2. Problématique.....	3
3. Le français québécois.....	7
□ 3.1 La norme au Québec.....	10
□ 3.2 Perception de la langue des jeunes par les Québécois.....	13
□ 3.3 Regards sur les jeunes adultes.....	16
□ 3.4 Le langage adolescent.....	20
□ 3.5 Le langage des jeunes.....	21
□ 3.6 Des études sur le langage des adolescents.....	23
▪ 3.6.1 Étude d'Henri Boyer.....	23
▪ 3.6.2 Étude de Bernard Seux.....	26
▪ 3.6.3 Étude de Marc Sourdou.....	30
▪ 3.6.4 Étude de Gilles Fortier.....	35
▪ 3.6.5 Étude de Thibault et Vincent.....	43
4. Méthodologie.....	44
□ 4.1 Échantillon.....	44
□ 4.2 Critères de sélection.....	45
□ 4.3 Construction d'un lexique.....	47
□ 4.4 Cueillette des données.....	47
□ 4.5 Le choix des thèmes.....	48
□ 4.6 Sujets.....	49
□ 4.7 Les interventions de l'intervieweuse.....	51

□ 4.8 Déroulement des entrevues	52
□ 4.9 Traitement des données.....	56
□ 4.10 La transcription phonétique.....	60
5. Validation des données	61
6. Le lexique	65
7. Conclusion	171
Bibliographie	174

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES DU LEXIQUE

adj. : adjectif
adv. : adverbe
ang. : anglais
arg. : argot français
conj. : conjonction
dial. : dialecte
emp. : emprunt
étym. : origine étymologique
ext. : extension
fam. : familier
fig. : figuré, sens figuré
francis. : francisation, francisé
interj. : interjection
intr. : intransitif (verbe)
inv. : invariable
iron. : ironique
loc. : locution
n.f. : nom féminin
n.m. : nom masculin
péj. : péjoratif
pl. : pluriel
pron. : pronominal (verbe)
syn. : synonyme
tr. : transitif (verbe)
v. : verbe
vulg. : vulgaire

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE (LEXIQUE)

- AF : Dictionnaire de l'argot français et de ses origines de Jean-Paul Colin et al.
(1990)
- B : Dictionnaire Nord-Américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle
(1979)
- Col. : Le Colpron, le dictionnaire des anglicismes, de Constance Forest et Denise
Boudreau (4^e édition, 1998)
- DFA : Dictionnaire du français d'aujourd'hui de Jean Dubois et al. (2000)
- DFP : Dictionnaire du français plus de CEC (1987)
- DQF : Dictionnaire québécois français de Lionel Meney (1999)
- EQ : Dictionnaire des expressions québécoises de Pierre DesRuisseaux (2003)
- GPFC : Glossaire du parler français au Canada de la Société du parler français au
Canada (1930)
- NC : Dictionnaire du français non conventionnel de Jacques Cellard et Alain Rey
(1980)
- PQ : Petit Guide du parler québécois de Mario Bélanger * (ouvrage non scientifique)
(1997)
- PR : Petit Robert (1996)

N.B. Pour des raisons scientifiques, nous avons écarté l'ouvrage suivant lors de la
validation des données, mais nous l'avons conservé comme outil de
comparaison :

DLQ : Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron * (ouvrage
non scientifique) (1997)

LISTE DES SYMBOLES APPARAISSANT DANS LE LEXIQUE

- Définition de l'entrée lexicale accompagnée d'exemples ;
 - ✓ Ouvrages de référence où l'on retrouve un sens similaire ou identique ;
- Rem. Remarque pertinente au mot ou à l'expression.

ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONALE

Nous avons eu recours à l'alphabet phonétique internationale (A.P.I.).

Notez que pour des raisons techniques le symbole [◆] correspond au « r » anglais et le [ʔ] au « h aspiré ».

Résumé

Le langage des jeunes est très vivant et se renouvelle constamment. Nous avons tenté dans ce mémoire de décrire le lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes âgés de 17 à 25 ans habitant dans la partie Est de Montréal. Il s'agit d'une étude qualitative et descriptive du lexique favorisé dans les situations informelles de la vie, soit à l'extérieur des cours et du cadre de travail.

Afin de réaliser cette étude, nous avons consulté différentes études antérieures effectuées en France et au Québec concernant les jeunes, leur comportement et leur langage. Nous avons conclu qu'en France, le phénomène linguistique des jeunes avait suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs, mais qu'au Québec, très peu d'études portaient sur le sujet. Il nous semblait donc pertinent d'observer et de décrire le lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes francophones afin de déterminer la nature et la forme des expressions et des mots qui le composaient. Nous cherchions aussi à savoir si les jeunes utilisaient un langage codé ou non et si les mots qu'ils utilisaient ou créaient se retrouvaient dans les ouvrages de référence que nous avons sélectionnés.

Afin de recueillir nos données, nous avons procédé à différentes entrevues et vérifications. Toutes les données recueillies qui ne figuraient pas dans *Le Petit Robert* (1996) ou qui avaient un changement de sens ont été conservées et définies dans un lexique que nous avons construit.

Il s'avère que le langage des jeunes est très vivant, ce qui rend son étude complexe et la liste des données non-exhaustive. Nous entendons chaque jour des expressions qui ne figurent pas dans le lexique et qui mériteraient que l'on s'y attarde. Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes limitée aux expressions produites lors des entrevues. Nous avons pu observer que les jeunes empruntaient beaucoup de mots à l'anglais et à l'argot français et qu'ils utilisaient aussi beaucoup de mots qui n'apparaissent pas dans les ouvrages de références que nous avons sélectionnés. Nous présentons dans ce mémoire l'ensemble des données et des explications que nous avons recueillies.

Exemple :

Agace-pissette : [agaspisɛt] n.f./ n.m. *Agace-pissette* est souvent abrégé *agace* [agas]. Calque de l'ang. *prick-teaser* (DQF).

- Qui cherche à séduire une autre personne sans jamais se donner à elle complètement ; une femme ou un homme qui taquine ou aiguiche une autre personne sexuellement. *La fille là-bas, c't une estie d'agace, a se frotte partout. Check le gars, estie d'agace, i cruise tout ce qui bouge.*

Rem. La forme tronquée, est aussi, sinon plus, populaire que l'expression complète.

Dans le DQF, le EQ et le GPC, ce mot ne s'applique qu'aux femmes seulement et non aux deux sexes.

Mots clés : Québec, langage, jeunes, français, Montréal, informel, vernaculaire.

1. Introduction

Wass up! Yo bro, ça file? Pourquoi t'es pas venu à la biguine party hier soir? Y'avait foule beaux mecs dans ' place, j'tais en feu! Sauf que ça sentait vraiment le pipi! Faque ça l'a pas trop dégénéré finalement, c'tait whack comme soirée! Un peu trop chill à mon goût. J'me suis genre poussé en douce pis j't'allé m'canter pénard chez nous. Pis mon ami est v'nu m'erjoindre pis on s'est tapé un bon petit film. À plute, grosse pute!

Ces mots peuvent sembler sortir d'un film de fiction, mais auraient pu avoir été entendu dans le métro, dans les couloirs d'université ou dans tout autre lieu informel. En fait, ces paroles sortent de la bouche d'une jeune adulte du début de la vingtaine, qui habite sur le territoire de Montréal depuis sa plus tendre enfance et qui étudie à l'université depuis plusieurs années déjà.

Le langage se renouvelle constamment, cette vivacité s'expliquant par le fait que « chaque génération de locuteurs qui disparaît emporte avec elle une partie vieillissante du lexique et chaque génération qui se met en place en introduit une nouvelle. » (Mercier, 2002 : 45) Dans cet ouvrage, il sera question du lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes francophones de 17 à 25 ans, période charnière, entre l'adolescence et l'âge adulte, entre la scolarité obligée et le choix d'orientation de la vie professionnelle.

Le premier objectif de cette recherche est de décrire le lexique informel de ces jeunes adultes de 17 à 25 ans en milieu collégial ou universitaire, en observant la forme de leur langage et la nature de leur lexique dans les situations informelles de la vie ; c'est-à-dire dans les situations courantes où l'on note généralement l'absence de toute autorité institutionnelle ou parentale, soit le langage utilisé dans les couloirs de l'école, dans la rue ou encore entre amis. Toutefois, il ne s'agit pas ici de faire une

étude longitudinale qui impliquerait de suivre les sujets sur une longue période de leur vie, mais plutôt d'une étude qualitative et descriptive.

Pour cette étude, nous avons choisi de nous limiter à la grande métropole de la province de Québec, c'est-à-dire Montréal, et de concentrer nos recherches à l'Est de l'île, soit dans le secteur le plus francophone de la ville, où les sujets interrogés étaient le plus susceptibles d'avoir grandi dans un milieu principalement francophone.

Donc, cette recherche se veut une étude descriptive du lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes francophones habitant à l'Est de l'île de Montréal. Par « vernaculaire » des jeunes adultes, nous entendons le « parler » qui sert couramment au discours familier intime de ces jeunes adultes presque partout à l'Est de la rue Saint-Laurent. (Inspiré de Labov, 1978 : 9)

Il s'agit d'une étude en trois étapes : la première visant à identifier la nature des mots apparaissant dans le lexique et à les définir selon les différents contextes d'utilisation ; la deuxième, à éliminer les mots qui gardent exactement le même sens dans l'ouvrage de référence de français standard international que nous avons choisi, *Le Petit Robert* (1996) ; ensuite, il s'agira de vérifier le sens des mots restants dans les ouvrages de références québécois pour vérifier s'il s'agit de mots appartenant aux langages des jeunes adultes. Pour ce faire, il nous faut donc recueillir des données sur la forme de langue la plus systématique : le vernaculaire, en observant comment parlent les jeunes locuteurs adultes quand on ne les observe pas. (Inspiré de Labov, 1978 : 11 ; 15)

Grâce à une enquête sous forme d'entrevues, nous allons élaborer un lexique qui rendra compte du vernaculaire des jeunes adultes et de leurs différentes manières de s'exprimer, et, plus largement, qui nous permettra d'en connaître davantage sur la situation linguistique des jeunes adultes montréalais.

Dans ce mémoire, nous exposerons d'abord ce qu'on entend par français québécois et français standard. Puis, nous présenterons quelques recherches qui ont déjà été faites sur le langage et les jeunes. Ensuite, nous détaillerons notre démarche et notre enquête en commençant par la méthodologie à laquelle nous avons eu recours pour la construction du lexique, pour poursuivre avec le traitement et la validation des données. Enfin, nous présenterons le lexique que nous avons créé grâce à l'ensemble des entrevues que nous avons réalisées et des données que nous avons recueillies et analysées à l'aide des ouvrages de référence que nous avons sélectionnés.

2. Problématique

Il y a déjà plusieurs études qui ont été menées un peu partout dans le monde sur l'observation et la description du langage des adolescents. On peut rapidement citer Fortier (1993) (Québec), Eckert (2000) (États-Unis), Goudailler (1997) (France), Seux (1997) (France), Boyer (1997) (France) et bien d'autres. Pourtant, à notre connaissance, peu d'études portent sur le langage des jeunes adultes au Québec. Cela pourrait-il s'expliquer par le fait que les jeunes adultes ne formeraient pas un groupe de locuteurs qui se distingueraient de la masse ou est-ce plutôt dû au fait que les linguistes n'ont pas vu de pertinence dans l'étude de ce groupe d'âge ? En fait, certains auteurs ont étudié les jeunes et leur langage, comme Coville (1993), Noël (1980) et Lazure (1984), nous verrons un peu plus loin ce qu'ils nous disent sur le sujet. Notons pour l'instant que les principaux apports de ces auteurs, dans le cadre de cette recherche, ont été de nous éclairer sur la situation des jeunes, de nous aider à déterminer notre méthode d'analyse et surtout de nous inciter à faire cette étude.

Il est impossible pour nous de justifier l'absence d'études précises sur le langage des jeunes adultes, entre autres à Montréal. Par contre, il nous est beaucoup plus facile d'expliquer la pertinence d'une étude de ce genre.

D'abord, comme nous venons de le mentionner, peu ou pas d'études portent sur le vernaculaire des jeunes adultes québécois. Il semble alors indispensable de se pencher sur la situation linguistique de ce groupe d'âge, post-adolescent, et d'en observer et d'en analyser les composantes.

Au cours de notre cheminement universitaire, nous avons déjà étudié substantiellement la situation linguistique des adolescents et des jeunes adultes en France dans les cités, c'est-à-dire dans les banlieues en périphérie des grandes villes (L'Abbé, 2001). Il s'avère que dans certaines banlieues des grandes villes françaises comme Paris et Marseille, des jeunes locuteurs s'amuse à mystifier l'interlocuteur indésirable à l'aide de jeux linguistiques comme le verlan qui consiste à inverser les syllabes d'un mot. Toutefois, le verlan n'est pas leur seul outil, ils ont aussi recours à d'autres procédés linguistiques comme à la création de mots à partir de vocables étrangers, aux emprunts, au javanais, à la reverlanisation, etc. Ces jeunes inventent des nouvelles règles de langage et les modifient au fur et à mesure qu'elles sont démystifiées. Ainsi, dès qu'une expression devient trop populaire et comprise par une majorité de locuteurs, les initiateurs, habitant des cités, la modifient et la rendent incompréhensible jusqu'à son expansion et ainsi de suite. Par exemple, si l'on prend le mot « femme », ce mot a d'abord été verlanisé pour devenir « meuf », mais « meuf » est devenu très populaire avec les années dans les films, les chansons et apparaît depuis 1996 dans *Le Petit Robert*. Les locuteurs l'ont alors reverlanisé pour obtenir « feumeu ». Et, qui sait ? Peut-être qu'au moment d'écrire ces lignes le mot aurait été modifié une autre fois, ce qui ne serait pas surprenant.

Cette manière de s'exprimer et de s'amuser avec les mots et les syllabes a soulevé plusieurs débats et a piqué la curiosité de nombreux chercheurs qui ont mené des recherches ayant comme objectifs de démystifier ce langage et surtout d'établir les règles qui le gouvernent. Les linguistes ont appelé cette forme de langage le

« tchatte de banlieue » et il est possible aujourd'hui de retrouver en librairie différents ouvrages qui tentent de le décrire. Par contre, comme les auteurs de ces ouvrages l'admettent, cette forme de discours n'est pas accessible à tous et les intrus sont vite démasqués. Il y a des règles à suivre et cette forme de langage est très vivante. Les mots et les expressions varient constamment, justement pour empêcher les autorités et les intrus d'y avoir accès. Donc, en France, la situation linguistique des jeunes est très particulière. Nous nous sommes demandé s'il en était de même au Québec, voire dans les quartiers Est de Montréal. Car comme le note Mercier, « la variation n'est pas la marque d'un mauvais fonctionnement de la langue, mais, bien au contraire, la preuve de sa souplesse, de son adaptabilité ». (Mercier, 2002 : 44)

Une autre motivation à l'étude du langage des jeunes adultes est l'enseignement du français langue seconde. En tant qu'enseignante du français langue seconde aux jeunes adultes immigrants, universitaires, boursiers et officiers Canadiens anglais, nous avons souvent été témoin de la frustration des étudiants, devant le parler des locuteurs natifs de leur âge. En effet, le français qui leur est enseigné est un français relativement standard, plutôt international, et lorsqu'ils se retrouvent dans la société, les bars, les discothèques, les magasins et les endroits publics, ils se trouvent face à de jeunes québécois qui parlent un langage qu'ils ne décodent pas. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette incompréhension et cette difficulté de communiquer. On compte parmi celles-ci l'accès au lexique informel des jeunes, qui n'est pas toujours enseigné en salle de classe.

Ainsi, suite aux commentaires des étudiants, nous nous sommes questionnée une fois de plus sur la nature du langage des jeunes adultes. Utilisent-ils des néologismes, des mots créés de toutes pièces ? Les jeunes adultes possèdent-ils un vernaculaire accessible à tous ? Les mots qu'ils utilisent sont-ils répertoriés dans un ouvrage de référence comme le dictionnaire ?

Certains linguistes, dont Marie-Éva de Villers (bulletin de nouvelles à TVA, le 11 novembre 2002), appuient l'hypothèse voulant que la variation ait tendance à s'atténuer avec les années pour se fondre dans un français standard québécois à l'âge adulte, et avancent que cette variation retrouvée chez les adolescents se perdrait en vieillissant, soit à l'âge adulte. Pourtant, si l'on se fie aux conversations dont nous avons été témoin tout au long de notre parcours universitaire et à notre expérience personnelle, étant nous-même une jeune adulte, nous sommes portée à croire le contraire. Nous osons même affirmer que certaines formes de langage utilisées à l'adolescence existent toujours dans le langage des jeunes adultes fréquentant les collèges et les universités de Montréal. La croyance de ces linguistes serait non fondée.

Comme le disait Eckert (2000), l'adolescence n'est pas le début magique d'une certaine conscience sociale, mais plutôt une expérience de vie qui fournit les outils nécessaires pour se débrouiller dans le monde adulte. L'adolescence s'avère propice à la création du langage et à l'apparition de néologismes permettant la variation et la transgression de certaines règles. (Boyer, 1997) Si l'adolescence est un lieu favorable à la variation, celle-ci ne s'effectue pas sans compétence linguistique. En fait, on suppose que les adolescents adaptent leur discours au fil de leur intégration au monde qui les entoure, soit le monde adulte (Eckert, 2000). Il ne faut donc pas interpréter la variation comme le signe d'un soudain éveil à la fonction sociale du langage, car le locuteur adolescent possède déjà cette compétence linguistique qu'il développe tout simplement en vieillissant. Doit-on faire une distinction entre le langage des adolescents et celui des jeunes adultes ? Il ne serait pas inusité de croire que les jeunes adultes possèdent un lexique appartenant davantage au français standard québécois que les adolescents. Par contre, nos observations et les questions que nous avons soulevées supposent que la variation persisterait chez les jeunes adultes. Dans le cadre de cette recherche, nous ne cherchons pas à analyser la persistance du lexique adolescent chez les jeunes adultes,

mais nous voulons décrire le lexique des jeunes adultes pour vérifier si ces derniers utilisent un vocabulaire accessible à tous.

Nous avons donc observé plus attentivement le discours des jeunes adultes dans les couloirs de l'université, dans le métro, à la cafétéria ou dans tout autre lieu public où domine le discours informel pour nous apercevoir, comme le démontre l'extrait présenté au début du texte, que le discours des jeunes adultes s'apparenterait à celui des adolescents et pourrait, à première vue, poser quelques problèmes de compréhension pour les non-initiés. Car comme le souligne Mercier, « lorsqu'on s'exprime, il y a donc d'une part ce que l'on dit (le contenu du message) et d'autre part la façon de le dire (la forme) ». (Mercier, 2002 : 44) Nous croyons que les jeunes adultes maîtrisent plusieurs registres et qu'ils se situent entre deux mondes, entre le monde adulte du travail et du français « bien parlé », soit le registre « neutre » et « soigné » et le monde social et le français informel, soit le registre familier. Lorsqu'ils se retrouvent dans la deuxième situation, les jeunes donnent parfois l'impression de brouiller la forme du message pour en dissimuler le contenu, et c'est ce que nous voulons examiner de plus près en tentant de découvrir le sens des mots du lexique des jeunes adultes.

Il est donc devenu évident et nécessaire pour nous d'étudier scientifiquement ce phénomène et de décrire le lexique des jeunes adultes francophones habitant dans les quartiers Est de Montréal, au Québec.

3. Le français québécois

Plusieurs linguistes ont décrit de différentes façons le parler québécois, la définition que nous avons retenue est la suivante : « Le français québécois est maintenant une variété du français complète et hiérarchisée et non plus démembrée ou écartelée entre un modèle situé à Paris et un usage pratiqué au Québec. Le français québécois forme

un tout, ayant comme niveau central un modèle valorisé de bon usage et possédant aussi d'autres usages, les uns plus soutenus, comme les niveaux littéraires et poétiques, et les autres plus relâchés, comme les niveaux familier, très familier (que certains peuvent appeler *joual*), vulgaire, etc. » (Martel et Laganière, 2000 : 381)

Nous avons choisi pour ce mémoire, tout comme plusieurs spécialistes et comme le décrit Dumas (2000), « l'appellation de *français québécois* parce qu'elle est la plus descriptive et du même coup la plus neutre au point de vue idéologique ». Dumas (2000) explique que l'appellation « *québécois* tout court, très en vogue au moment de l'affirmation nationaliste des années soixante-dix, implique plus ou moins clairement une langue distincte du français, ceci en contradiction avec les faits de structure autant fondamentaux que de détail assez fin dans tous les modules de la langue : phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et même pragmatique, domaine pourtant le plus perméable aux particularités culturelles. » D'ailleurs, « les Québécois sont propriétaires de leur langue au même titre que les Français, mais aussi les Wallons, les Suisses romands. Ils se sont approprié la totalité de leur langue en *rapatriant*¹ la norme du français au Québec. » (Martel et Laganière, 2000 : 380) « On peut donc dire qu'il existe bien une langue québécoise à un certain niveau, même si, à ce niveau, on néglige forcément le fait qu'elle se différencie elle-même en un certain nombre de variétés géographiques et sociales. » (Dumas, 1987 : XII)

L'histoire nous montre deux phases plus importantes dans l'évolution du français québécois. La première phase se situe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, période durant laquelle plusieurs ouvrages visaient à corriger certains aspects de la langue : erreur de morphologie ou de syntaxe, fautes de prononciation, anglicismes et dialectalismes. (Martel et Laganière, 1996 : 23) Cette première phase

¹ « Quand on dit que la norme du français québécois est *rapatriée*, on veut simplement dire que le système langagier du Québec possède toutes les ressources, tous les outils et toutes les exigences qu'il faut pour se gérer lui-même et qu'il n'a plus besoin de recourir à la norme parisienne pour en juger (Conseil de la langue française, sous la direction de Jacques Maurais, p.291, 464-468, 1983). » (Martel et Laganière, 2000)

ou tendance a été qualifiée « d'eupéanisante ». « Selon cette doctrine, les francophones devraient se conformer à l'usage qui prévaut en France, tout spécialement à Paris. » (Lefebvre, 1989 : 275) Bien qu'idéaliste, cette tendance était vouée à l'utopie, un modèle idéal, universel, mais qui ne correspondait pas à la réalité linguistique de plusieurs Québécois. Comme le soulignent les auteurs Martel et Laganière (2000 : 385), « c'est dans le domaine du lexique que se trouve le plus grand nombre de spécificités québécoises. Si les Français et les Québécois possèdent la même langue, ils n'utilisent pas toujours les mêmes mots et ils donnent à certains mots des sens différents. Ces différences se rencontrent dans tous les domaines de la vie courante et professionnelle : mots nouveaux, sens nouveaux, référents nouveaux, groupements de mots nouveaux qui permettent de s'adapter au contexte québécois et nord-américain. » Les auteurs ajoutent que « ces mots, ces sens, ces emplois particuliers et caractéristiques font partie du français québécois standard, et non de la langue familière ». (Martel et Laganière, 2000 : 386) Bien que les ouvrages de référence comme *Le Petit Robert* et *Le Larousse* les considèrent comme « variété régionale » ou « canadianisme » ou encore « variété nationale propre au Québec », il n'en reste pas moins qu'on note l'absence de « modèle lexical » de la langue parlée et de la langue écrite selon ces auteurs. (Martel et Laganière, 1995)

La deuxième phase ou tendance est née dans la deuxième moitié du XX^e siècle où nous avons assisté à l'éclosion de nombreux dictionnaires et ouvrages québécois tentant de représenter le langage et le vocabulaire utilisés sur le territoire. C'est d'ailleurs à cette époque-là qu'on a assisté à la montée de la fièvre nationaliste qui a incité plusieurs jeunes Québécois à rejeter le modèle du français standard parisien comme point de référence et à favoriser le français parlé ici (D'Anglejan et Tucker (1973) et Laberge et Chiasson-Lavoie (1971) cités dans Lappin, 1982). Lefebvre (1989) relate que plusieurs protagonistes radicaux prétendaient qu'il existait au Québec une langue vernaculaire servant de norme en elle-même et par elle-même. Conséquemment, des auteurs se sont efforcés de définir des modèles québécois du

bon et du mauvais usage du vocabulaire par exemple. « Mais la mauvaise réception de ces ouvrages par le public montre à l'évidence que le modèle proposé par ces ouvrages ne correspond pas à celui que pratiquent ou veulent pratiquer les Québécois. » (Martel et Laganière, 1995) Selon Dumas (1987), « quand on pense à une langue ou l'autre, on pense souvent à leurs mots avant tout. À ce compte-là, on s'imagine que toute la langue est contenue dans les dictionnaires. C'est oublier que les dictionnaires ne sont jamais parfaits, même les meilleurs : certains mots nouveaux, les mots propres à une région ou à un groupe social particulier ne s'y trouvent pas, alors que certains mots contenus dans les dictionnaires ne sont pas dans l'usage courant, ou ne sont pas utilisés à notre époque. » (Dumas, 1987 : XIII)

Les auteurs Martel et Laganière (2000 : 387) ajoutent que « le Québec n'est plus une société de traduction, mais une société d'expression. Le français n'y est plus seulement un instrument de communication, il est devenu un *milieu de vie*, l'expression d'une identité. Les Québécois ne font pas qu'utiliser le français, ils vivent en français. » Selon eux, les Québécois « forment une société française à part entière, avec ses valeurs et ses références propres, différentes de celles de la France. Ces différences se reflètent dans leur langue et dans leur norme. Un Québécois et un Français peuvent tous deux parler un excellent français, mais avec des variations dans les prononciations et dans les mots. Et les mêmes mots n'auront pas toujours les mêmes résonances et n'évoqueront pas toujours les mêmes réalités de part et d'autre de l'Atlantique. » (Martel et Laganière, 2000 : 388)

3.1 La norme au Québec

Au Québec, la langue d'expression orale a toujours été le centre de nombreux débats entre les élites. En effet, « la langue conventionnelle, officielle », utilisée dans les contextes formels par les ministères, les institutions publiques, les annonceurs, les journalistes et les médias, celle aussi de rigueur pour les relations avec les étrangers, celle de l'écriture en général est « une langue endimanchée, cultivée, qui s'apparente

au modèle standard de la langue française ». (Bélanger, 1997 : 11) Face à cette langue, on découvre la langue de la vie courante : une langue utilisée dans les contextes informels, dans la rue. Cette dernière est principalement orale, « spontanée, parfois dépréciée, avec ses tournures vibrantes, ses raccourcis ». (Bélanger, 1997 : 11)

Bourdieu (1977) soulignait que « les débats sur la valeur relative des langues ne peuvent être tranchés sur le plan linguistique : les linguistes ont raison de dire que toutes les langues se valent linguistiquement : ils ont tort de croire qu'elles se valent socialement. Le langage n'est donc pas une réalité abstraite, exigeant en soi et pour soi, mais bien le médium privilégié par lequel sont véhiculées les représentations des individus, fussent-elles de nature 'conceptuelle' ou 'sociale'. » (cité dans Deshaies, 1989 : 282)

Comme le démontre Deshaies, « dire *moé toé* n'a rien de plus illogique que dire *moi toi* : certains rois l'ont bien déjà dit. Mais voilà, la société n'est plus la même et si l'on veut participer à certaines sphères de pouvoir, c'est *moi toi* qu'il faut dire. Il semble que ce n'est pas l'emploi des éléments linguistiques en soi qui conduise à une analyse en niveaux de langue, mais plutôt l'association de certains éléments dans un énoncé donné qui indiquent un type de rapport entre interlocuteurs, rapport qui peut être jugé approprié ou non dans une situation sociale particulière. » (Deshaies, 1989 : 286-287)

Ainsi, il importe de distinguer deux types de normes au Québec : la norme linguistique ou objective qui « relève de l'observation objective de la langue » et la norme sociale ou subjective qui est unique et qui « décrit le *bon usage*, soit le modèle dominant ou idéal », doté d'un certain prestige au sein d'une communauté

linguistique². (Martel et Laganière, 1996) La norme objective est « relative aux notions de grammaticalité et d'acceptabilité ou encore à la conformité aux règles de la grammaire d'une langue. » (Deshaies, 1989 : 281) Elle ferait abstraction des réalisations verbales retrouvées dans le discours. Tandis que la norme subjective se définirait plutôt comme une norme externe où se retrouvent les différentes réalisations linguistiques d'un discours. Lorsque l'on parle de la qualité de la langue ou de la langue *correcte*, c'est à l'application de la deuxième norme qu'on fait référence. (Deshaies, 1989 : 281) Baggioni (1977) notait que « la norme subjective existe dès l'instant où sur un territoire déterminé un processus d'unification politique et/ou culturel est à l'œuvre, car cette unification s'organise au moyen de la domination d'une couche sociale sur les autres. » (cité dans Deshaies, 1989 : 282)

La norme subjective tient un rôle important dans notre recherche, car il existe plusieurs variétés linguistiques dans une société, et les individus ne maîtrisent pas seulement une variété de langue, ils varient plutôt leur façon de parler selon les différents contextes. « En choisissant de s'exprimer dans un style plutôt que dans un autre, un locuteur communique déjà une grande quantité de renseignements sur lui-même, sur la situation dans laquelle il se trouve, sur le type d'effet qu'il veut produire chez son interlocuteur, sur la relation qu'il veut établir entre ce dernier et lui-même, etc. » (C. Lefebvre, 1989 : 292) En fait, les emplois des éléments linguistiques varient fortement, ces éléments prennent différentes valeurs discursives selon le contexte linguistique et social dans lequel ils sont utilisés. On peut les analyser, selon C. Lefebvre (1989), en observant divers écrits et conversations orales.

Pour ce mémoire, en observant les conversations orales des jeunes adultes, nous voulons bien sûr vérifier si les jeunes adultes maîtrisent différentes variétés linguistiques et si nos données et nos entrevues nous permettent d'obtenir des

² « La communauté linguistique se définit moins par accord explicite quant à l'emploi des éléments du

renseignements sur leurs habitudes de vie, sur leur façon de parler et sur les sujets qui les fascinent et les intéressent. Avant tout, nous cherchons à savoir si ces derniers cherchent à produire un effet chez leur interlocuteur en modifiant leur discours pour semer la confusion ou l'incompréhension, par exemple, ou s'ils ne sont pas conscients de l'effet qu'ils produisent en choisissant de s'exprimer d'une façon ou d'une autre, avec les mots qu'ils connaissent selon le contexte dans lequel ils se trouvent. Pour ce faire, nous avons d'abord cherché à savoir comment les Québécois perçoivent la langue des jeunes.

3.2 Perception de la langue des jeunes par les Québécois

Nous voudrions préciser que « les jugements sur la langue, qui sont généralement motivés par des considérations de nature esthétique ou logique, reposent bel et bien, en réalité, sur la position sociale des locuteurs et sur les relations qu'entretiennent les différentes communautés linguistiques ». (Laforest, 2002 : 86) Comme le souligne Laforest, « en jugeant les langues, on juge les individus qui les parlent ».

Selon Deshaies (1989), on a souvent l'impression que seule la norme, dans ce cas-ci le français standard, est associée à la rigueur, à la logique et à la clarté de la pensée. « Toute autre forme est perçue comme déviante, synonyme de décadence, d'abâtardissement, d'illogisme, etc. C'est le bon vieux slogan *bien parler, c'est se respecter*. Comme si ceux qui ne parlaient pas *bien* ne se respectaient pas. Comme si la logique n'était l'apanage que des *parlant bien*. C'est ériger la seule *forme* du langage à un niveau bien haut. Cette étroite relation entre qualité de la langue et qualité de la pensée est si bien ancrée dans les mentalités que l'on retrouve semblable association dans les études consacrées aux attitudes de locuteurs face à la langue. » (Deshaies, 1989 : 284) Elle poursuit en stipulant que « si l'on dévalue quelqu'un sur le plan linguistique, on le dévalue également sur le plan personnel et social et vice

langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes. » (Labov, 1976 : 187)

versa. Et comme les études sur les attitudes le démontrent, les membres d'une société ne sont ni dupes ni naïfs face à de telles réalités. » (Deshaies, 1989 : 284)

On note aussi que l'appartenance à des groupes sociaux est souvent associée au style de discours correspondant, et de cette variation découlent des inférences stéréotypées de la part de ceux qui écoutent, particulièrement à la première impression. (Bradac, 1982) Pour Chantal Bouchard (1998), « les Québécois des jeunes générations font plus clairement la différence entre les québécismes et les mots d'un usage général dans la francophonie et sont donc mieux en mesure d'ajuster leur emploi au contexte dans lequel ils se trouvent et à leurs interlocuteurs. En somme, un certain nombre des caractéristiques du français tel qu'on le parle au Québec ont acquis une légitimité qu'elles n'avaient pas il y a trente ans aux yeux des Québécois eux-mêmes. » (Bouchard, 1998 : 15)

Tel que l'explique Barabé (1992), « dans le monde francophone, c'est au Québec que se font la plupart des études sur les attitudes linguistiques ». D'ailleurs, plusieurs recherches (Barabé 1992, Laforest 2002, Boudreault 1973 et autres) indiquent que les locuteurs du français québécois ont tendance à dévaloriser la variété de français parlé au Québec par rapport à l'anglais (Lambert et al. 1960, 1966, 1967) ou au français européen (Anglejan et Tucker 1973). Comme nous le démontre Laforest (2002), « Lambert³ et ses collaborateurs ont montré que plus une variété se rapproche du français européen [...], plus le locuteur qui l'utilise est évalué positivement ; inversement, plus la variété testée se rapproche de celle qu'utilisent les locuteurs de la classe populaire, plus le locuteur est évalué négativement ». (cité dans Laforest, 2002 : 88) Nous tenons à préciser que les recherches de Lambert ont été exécutées dans les années soixante et que les résultats de celles-ci peuvent avoir changé ou encore évolué au cours des dernières années.

³ Laforest ne nous indique pas dans quel article de Lambert il a tiré cette citation.

Les données recueillies par l'enquête Sorecom viennent appuyer cette observation. L'enquête démontre statistiquement que « la population francophone dans son immense majorité [soit près des deux tiers des répondants] souhaite parler une langue plus soignée ». Selon ce même sondage, 29 % des répondants aspirent à parler le langage familial et 8 % recherchent ou souhaitent conserver le parler populaire. En ce qui concerne la norme linguistique, près de la moitié des répondants souhaiteraient parler comme les Français sur le plan du vocabulaire et un tiers sur le plan de la prononciation. (Boudreault, 1973)

Il n'est pas surréaliste de penser que la majorité des Québécois a un désir de perfectionnement linguistique, mais il est plus délicat d'identifier le modèle de langue auquel elle aspire. D'après l'enquête de D'Anglejan-Tucker (1973), les sujets interrogés aimeraient parler une langue conforme au français standard européen. Si l'on prend l'enquête Sorecom, « à la question : *Aimeriez-vous parler comme les Français d'Europe pour leur prononciation ?* 69 % des gens interrogés répondent non [...] *Aimeriez-vous parler comme les Français d'Europe pour leur vocabulaire ?*, le pourcentage des gens interrogés qui répondent non tombe à 54 %, contre 46 % qui répondent oui [...] il y a une volonté de changement, une aspiration à un certain idéal de langue, mais [...] cet idéal est aussi loin du français universel [...] symbole d'élitisme, que du jocal, symbole de dévalorisation [...] si les Québécois semblent peu disposés à modeler leur langue parlée sur le français européen, ils sont par ailleurs mieux disposés à le faire sur le plan du vocabulaire et de la grammaire, surtout quand il s'agit de la langue écrite. » (Boudreault, 1973)

Laforest nous donne un commentaire intéressant à ce sujet : « les locuteurs qui utilisent une variété de langue peu prestigieuse en ont une image négative, souvent plus négative encore que l'image qu'en ont les locuteurs s'exprimant dans la variété valorisée ». (Laforest, 2002 : 88) Cette autodépréciation serait attribuable, selon

l'auteur, au sentiment d'insécurité linguistique dont sont victimes ces locuteurs. D'un autre côté, cet auteur ajoute que « les membres de la petite bourgeoisie [...] surévaluent le nombre de formes prestigieuses qu'ils produisent ». (Laforest, 2002 : 88)

En bref, « on a généralement tendance à percevoir le changement comme une dégénérescence. (Laforest, 2002)

3.3 Regards sur les jeunes adultes

Différents commentaires sur la perception du langage des jeunes par les adultes peuvent être trouvés un peu partout dans la presse écrite et dans les ouvrages de référence.

(1)

« Chez les adolescents, il est très mal vu de bien parler le français. C'est une mode qui n'est pas étrangère au fait qu'ils baignent aujourd'hui dans un environnement culturel principalement anglophone. [...] Dans cette société organisée autour de l'économie du savoir, ne pas maîtriser sa langue entraîne forcément une dépendance à l'égard de ceux qui sont capables de le faire [...] (Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, dans le *Devoir*, 14 août 1999) » (cité dans Gagné, 2000 : 395)

Maîtriser plusieurs niveaux de langues est pourtant indéniablement un atout. Peut-être est-ce ici l'incompréhension des adultes face à cette marginalité urbaine du langage qui est en cause.

(2)

« Il y a longtemps que l'on se scandalise de la qualité du français parlé ou écrit dans les maison d'enseignements du niveau collégial. C'est d'ailleurs une constante que l'on retrouve autant au secteur privé que dans le secteur public : le français est aussi massacré chez l'un que chez l'autre. (Jean-Guy Dubuc, le 5 février 1981 [*La Presse*] p. A6) » (cité dans Martel et Laganière, 1995)

Tout dépend certainement du contexte d'utilisation et du type de massacre dont il est question. Il pourrait, encore une fois, s'agir d'une simple frustration de l'interlocuteur causée par une incompréhension du discours dont il a été témoin. L'intention du locuteur était peut-être d'agacer ou de mystifier l'interlocuteur.

(3)

« Voilà la situation de nos étudiants : ils parlent mal français parce qu'ils répètent la langue qu'ils entendent un peu partout autour d'eux. Ils parlent comme ceux qu'ils admirent. Le problème du français écrit ne se trouve pas à l'école ; il est dans la rue, dans nos salons, sur la scène, à l'écran et sur toutes les ondes. (Jean-Guy Dubuc, le 15 décembre 1986 [*La Presse*] p. B2) » (cité dans Martel et Laganière, 1995)

On peut se demander si l'ensemble de la société est réellement en faute et si un modèle crédible fait en effet défaut.

Ces trois extraits apportent de nouvelles interrogations auxquelles nous ne pourrions malheureusement pas répondre dans le cadre de ce mémoire. Par contre, il nous faut nous demander si ces commentaires découlent d'observations objectives ou

d'un manque de communication entre différentes générations, différents groupes sociaux.

Selon Lazure, les jeunes « se forge[nt] une sous-culture propre, où certaines aspirations qui les meuvent, des valeurs qu'ils chérissent, des ressources qu'ils démontrent et des nouvelles expériences de rapports humains et sociaux qu'ils effectuent présagent en quelque manière l'avènement d'une société *alternative* ». (Lazure, 1984 : 147) Il ajoute que les jeunes possèdent « certains traits culturels qu'on ne retrouve pas avec la même densité et le même relief dans les autres catégories d'âge ». Ce qui prédomine chez les jeunes est « l'imaginaire, du non-rationnel ou même de l'irrationnel sur ce qu'on peut appeler le modèle *logico-rationnel* qui inspire et façonne les structures économiques, sociales et politiques de la société adulte ». Telle qu'il la décrit, « la sous-culture des jeunes favorise, même si elle ne l'incarne pas toujours dans la réalité, une attitude de détachement, de liberté et d'indépendance à l'endroit des structures qui encadrent et des normes qui règlent la société adulte et qu'a tendance à reproduire le pouvoir économique et politique. Parce que les jeunes ressentent le besoin de s'exprimer, de créer, d'entretenir des rapports personnels selon le principe de plaisir, ils sont entraînés par là même à moins vénérer et sacraliser la société adulte qui fonctionne à un autre registre, celui du principe de réalité ou de rendement. Ils cherchent plutôt à construire leurs propres systèmes de valeurs, rapports sociaux et codes normatifs, qu'ils soient fidèles ou non à ceux de la société adulte. » (Lazure, 1984) Un tel phénomène est-il présent dans leur langage ? Les jeunes adultes construisent-ils leurs propres systèmes de langage en adhérant à la norme du français québécois ou créent-ils leur propre code normatif ?

C. Lefebvre (1989) a effectué une recherche dans le quartier Centre-Sud de Montréal avec l'aide de collègues et d'étudiants. Il en ressort que « les locuteurs de ce quartier populaire n'ont aucune difficulté à comprendre les formes syntaxiques qu'ils utilisent peu ou pas dans leur langue vernaculaire. » L'étude démontre « que

plusieurs de ces locuteurs possèdent une compétence active des formes qu'on pense généralement absentes de leur compétence. En effet, quand ils sont placés en situation appropriée, ils produisent les formes du français standard. » (C. Lefebvre, 1989 : 293) C'est que la variation linguistique dépend avant tout de la situation de communication. « Quelle que soit la langue qu'on utilise, on ne parle pas de la même façon devant un auditoire et devant une bière avec les copains. [...] aucun individu ne s'exprime de la même façon dans tous les contextes ». (Laforest, 2002 : 83)

Le passage de l'adolescence à la catégorie « jeune adulte », puis à l'âge adulte est caractérisée par la construction de l'individualité de chacun, de ses désirs et de sa personnalité. C'est un moment de créativité où l'individu devient « acteur de son futur ». (Coville, 1993) C'est une coupure avec l'enfance, un changement qui demande beaucoup d'énergie, car le jeune doit se construire et « aménager sa propre structure ». (Coville, 1993) Il cherche son autonomie et son identité sous toutes ses formes.

« Les études de *code switching* (Gal. 1979) et les études sociolinguistiques menées en milieu urbain [ex. Labov (1966), Cedergren (1974), Laberge (1977), etc.] ont fait ressortir le fait que ce changement est directement observable quand on compare le comportement linguistique des groupes d'âges dans une population donnée, donc en comparant le comportement des jeunes à celui des vieux. Ces études ont également montré qu'au cours d'un changement linguistique, il s'opère un changement dans les connotations attribuées aux variantes d'une langue comme non prestigieuse à une autre époque. » C. Lefebvre ajoute que « la valeur sociale attachée à une forme n'a pas de lien intrinsèque à la forme mais qu'elle est le produit d'une convention sociale à un moment donné dans l'histoire sociale d'une langue. » (C. Lefebvre, 1989 : 293-294) Elle conclut donc qu'il existerait plusieurs normes qui serviraient de points de références et qui varieraient selon l'emplacement géographique, le contexte social ou l'intention stylistique des locuteurs. Ainsi, selon

cette auteure, une norme linguistique devrait « correspondre à la réalité et à la vérité socioculturelle d'une collectivité donnée. » Elle devrait être le reflet d'une idéologie, « c'est-à-dire un ensemble de croyances organisées et de préjugés fonctionnels mettant en relation une forme particulière – et victorieuse – de la langue commune (orale et littéraire) et les modèles socioculturels qui dirigent le comportement des locuteurs intéressés au processus de normalisation linguistique ». (C. Lefebvre, 1989 : 280) Grâce à notre corpus, nous vérifierons si le lexique des jeunes suit cette hypothèse.

3.4 Le langage adolescent

On ne peut étudier le langage des jeunes adultes sans regarder ce qui a été fait du côté du langage adolescent. Nous examinerons dans cette partie quelques études concernant le langage adolescent.

L'adolescence est une période de changement qui se caractérise par des transformations physiologiques et psychologiques, résultant de la puberté et de la croissance, mais c'est aussi une période où l'on assiste à plusieurs « modifications relationnelles engendrées par l'évolution du jeune dans ses comportements, ses façons d'agir différentes de celles qu'on lui connaissait dans son enfance, ceci allant jusqu'à modifier sa façon de communiquer ». (Coville, 1993 : 6) Lorsqu'il est question de communication, cela inclut inévitablement l'acte de parole et le lexique.

Comme le souligne Coville (1993), « chaque génération de jeunes a son vocabulaire et son *argot* ». Ce langage, bien qu'il soit parfois incompréhensible pour les parents, est très expressif et lui permet soit de « choquer l'adulte » ou encore de « marquer vis-à-vis de lui une certaine distance en ne donnant que des renseignements flous sur ses activités ». (Coville, 1993 : 24-25) C'est à cette période aussi que l'adolescent découvre d'autres aspects du langage qui lui permettent de

développer un attrait nouveau pour les mots et de découvrir l'effet qu'ils produisent sur l'interlocuteur. Donc, entre 12 et 17 ans, il peut avoir recours à trois différentes méthodes d'expressions : à l'utilisation excessive de certains mots, à l'emploi de mots nouveaux sans en connaître le sens exact et à la création de mots nouveaux. (Coville, 1993)

Alors, si un adolescent peut s'exprimer aisément vis-à-vis d'un autre adolescent, le problème ne se situe peut-être pas du côté du langage, mais plutôt dans la lecture qu'en fait une personne d'une autre génération.

Avant d'aborder le langage des jeunes adultes, nous voudrions ajouter que la tendance de certains parents « à comparer leur jeunesse avec celle de leur enfant » est une attitude qui peut creuser l'écart entre les générations. Selon Coville (1993), c'est le sentiment d'incompréhension éprouvé par les parents face aux changements d'attitudes et de mode de vie de leur enfant qui nuit au dialogue et entraîne des difficultés de communication. Donc, d'après plusieurs spécialistes, l'auteur rapporte « que l'adolescent a besoin d'un triple réseau de relations pour développer sa personnalité et son autonomie de façon harmonieuse : la relation avec ses parents d'une part, la relation avec ses camarades du même groupe d'âge, mais aussi la relation avec des adultes autres que ses parents ». (Coville, 1993 : 41) C'est donc dire que l'adolescent baigne dans un marché linguistique tri-dimensionnel, ce qui lui donne trois sources d'approvisionnement en vocabulaire et en expression.

3.5 Le langage des jeunes

Les locuteurs donnent vie au langage, mais ce sont surtout leurs attitudes qui déterminent la valeur sociale de la variation linguistique. Les adolescents sont les locuteurs qui utilisent le plus la variation dans leur discours. (Eckert, 2000) Ils ont une façon qui leur est propre de s'intégrer dans leur groupe de pairs, dans la société,

de s'exprimer au moyen d'expressions qui reflètent un mode de vie et une certaine marginalité par rapport à la langue.

Plusieurs linguistes ont tenté d'expliquer la valeur sociale de la variation et de comprendre le sens local particulier que les adolescents donnent à leur style linguistique. Parmi ces chercheurs, on note Eckert (2000) qui a réalisé ses études aux États-Unis et qui avance que l'âge adulte correspond à l'aboutissement du développement linguistique de la variation des adolescents. Les adultes représentent le groupe d'âge le plus actif sur le plan du langage si l'on considère que ce dernier se développe de l'enfance à l'âge de la retraite. Leur langage est dominant dans les institutions, les milieux de travail, l'économie, la politique, etc.

À quel âge est-on considéré comme un adulte sur le plan du langage ? N'y aurait-il pas une phase de transition entre l'adolescence et l'âge adulte ? Le groupe d'âge de 17 à 25 ans ne forme-t-il pas un groupe en lui-même avec son propre lexique et sa variation ? Il est clair que les enfants, dès leur tout jeune âge, possèdent une compétence linguistique qui leur permet d'utiliser la variation dans leur discours. Il reste à savoir jusqu'à quel âge l'influence des pairs est plus importante que celle de leurs parents ou des institutions. La notion de marché linguistique est ici importante. Bourdieu et Boltanski (1975) définissaient cette notion comme la relation entre la variation et la production d'un individu dans une économie symbolique. Ainsi, la valeur des unités d'un discours dépend du contexte dans lequel elles se retrouvent. Par contexte, nous entendons un « ensemble de conditions naturelles, sociales, culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours » (Grand Usuel Larousse, 1997). Donc, un énoncé peut prendre différentes valeurs selon le contexte dans lequel il est prononcé. Au fur et à mesure que l'adolescent grandit dans le monde adulte, il développe un bagage linguistique qui lui permet d'accéder au marché linguistique prisé dans la société qu'il habite. En fait, l'adolescent se trouve coincé entre deux mondes, celui de l'enfant et celui de l'adulte. Il essaie de se détacher de

l'emprise parentale et institutionnelle pour tracer sa propre route. Il n'est donc pas surprenant d'assister à une explosion linguistique au niveau secondaire et d'affirmer que les adolescents sont les plus grands producteurs d'innovation linguistique ou de néologismes. Mais, à quel moment cette explosion se stabilise-t-elle ? Pendant combien de temps ces innovations persistent-elles dans leur langage ?

Plusieurs études ont été menées par différents chercheurs français et québécois sur le langage des adolescents et des jeunes adultes. On compte parmi celles-ci une étude sur la variation linguistique des jeunes de Boyer (1997), une étude sur le langage des jeunes de la banlieue en France de Bernard Seux (1997) et une autre sur la dynamique du langage des jeunes en France (1987 et 1994) de Marc Sourdou (1997). Du côté du Québec, nous avons retenu l'étude sur le vocabulaire des adolescents et des adolescentes du Québec de Gilles Fortier (1993) et celle sur le français parlé à Montréal de Thibault et Vincent (1990). Il existe bien sûr d'autres études comme celle d'Eckert (2000) ou de Labov (1976) ou encore de Goudailler (1997), mais nous insistons sur ces premières études, qui ont guidé notre recherche.

3.6 Des études sur le langage des adolescents

Nous présentons dans cette partie des études sur le langage des adolescents.

3.6.1 Étude d'Henri Boyer

« La tendance naturelle des langues est à la variation, voire la transgression (Labov 1976, Bourdieu 1982). » (cité dans Boyer, 1997 : 6)

Plusieurs auteurs français ont étudié la variation linguistique chez les jeunes, mais très peu s'entendent sur l'appellation appropriée pour désigner le français « moderne ». Pour certains, il y a d'abord le « français branché » qui correspond à un français « *in* », bien dans l'air du temps suivi du « nouveau français », plus

médiatisé/observé, et pratiqué par les « jeunes », les « ados ». Pour d'autres, « français des jeunes » et « français branché » vont de pair, tandis que pour des auteurs comme François-Geiger (1990-1991), les « parlars branchés » correspondent en fait aux parlures argotiques contemporaines des jeunes. S'ajoutent à cela des auteures comme Verdelhan-Bourgade (1990) pour qui le « français branché » n'est pas seulement le langage des jeunes, mais aussi un français utilisé par une large couche de la population qui, selon elle, manifeste son adhésion à un mode de pensée. Cette auteure y inclut d'ailleurs tous les groupes du monde du spectacle, des arts, de la publicité, du commerce, du sport et de la communication, qui choisissent comme langue d'expression un français moderne, dans l'air du temps. Ainsi, « le langage des jeunes » serait pour elle un sous-ensemble du « français branché ». Malgré toutes ces divergences quant à l'appellation du phénomène, il n'en reste pas moins que les jeunes ont un langage qui les distingue des autres groupes d'âge et qui fascine plusieurs chercheurs.

Ainsi, une des premières études françaises qui nous a inspirée pour notre recherche est celle de Boyer effectuée en 1997 auprès des jeunes des cités (des banlieues). Boyer a une vision bien particulière de la variation linguistique. Selon lui, « notre *sur-moi* linguistique collectif a dû trouver une parade : on repère et on exhibe d'abord la transgression pour ensuite, soit la stigmatiser et l'exclure si elle est irrémédiablement monstrueuse, soit l'intégrer si un « cadrage » (par codification) est possible ». (Boyer, 1997 : 6)

Boyer propage un nouveau concept, celui du style « faux-jeune » qui lui a été inspiré par Vandell (1993, 1994) et qui consiste à parler comme un jeune alors qu'on ne l'est plus. Le problème ici est que le terme « jeune » n'est pas défini ; alors, à quel âge est-on considéré comme vieux, à quel âge n'est-on plus jeune ? L'article de Boyer (1997) ne le mentionne pas, mais parmi les vieux, ou ceux qui ne sont pas jeunes, on compte les médias et les parents, qui tentent de communiquer avec leurs

enfants en empruntant leur langage en étant très maladroits. Donc, le style « faux-jeune » est intéressant pour Boyer, car on peut s'y mettre à n'importe quel âge. Sauf que du côté des jeunes, l'adoption de ce style par une personne qui ne fait pas partie de leur groupe n'est pas toujours bien perçue. Ils considèrent les adeptes de ce style comme des intrus qui les poussent à créer de nouveaux mots et de nouvelles expressions. Le langage des jeunes est dans sa constitution interdit aux parents, sinon comment expliquer cette abondance de création et de constant renouveau dans le lexique des jeunes, et surtout, ce désir de se démarquer de la société conformiste ?

Dans l'article de Boyer (1997), on retrouve une citation intéressante de Grassin (1984) qui proclame que « réservé aux moins de 20 ans, le « parler » « jeune » peut être aussi difficile que manier l'imparfait du subjonctif. L'analyse nous met en garde contre le reproche hâtif d'indigence. » Selon les auteurs Boyer et Grassin, la pauvreté du lexique n'est qu'apparente, puisque pour désigner ce qu'ils aiment, les jeunes ne sont jamais en mal de mots. En fait, selon Mazure (1994), « si l'on reconnaît que le vocabulaire demeure réduit, on observe malgré tout que cette langue est riche en synonymes et on distingue même deux phonétiques fondamentales : la prononciation « gnanngnan » et le style speedé ». (cité dans Boyer, 1997 : 11) Par prononciation « gnanngnan », nous supposons que l'auteur voulait faire référence à la prononciation moins articulée chez les jeunes comparativement à la prononciation adulte où les syllabes pourraient être plus claires et démarquées, mais nous n'avons pas vérifié cette hypothèse .

Pierre-Adolphe, Mamoud et Tzanos (1995) abondent également dans ce sens : « la langue des banlieues est loin d'être aussi pauvre que certains se plaisent à le croire ; elle est au contraire étonnamment fertile ». (Boyer, 1997 : 11) Pour ces auteurs, « les mots inventés [...] ne sont ni le fruit du hasard, ni le résultat d'un quelconque abâtardissement de notre langue. Ils sortent d'un volcan bouillonnant dont la lave est faite [de métaphores] et de formidables pépites linguistiques. Une

alchimie des mots concoctée par des sorciers de la langue et des acrobates de la rhétorique. » (Pierre-Adolphe, Mamoud et Tzanos, 1995 : 5)

Il est évident que ces paroles concernent le tchatte de banlieue et le langage des jeunes en France, mais nous osons croire qu'il en est de même au Québec, et que les jeunes auraient eux aussi un vocabulaire riche et varié de synonymes et de métaphores, et que les jeunes sont de grands créateurs du langage.

Boyer conclut sur cette lancée : « qui sait combien de mots naissent à chaque joute verbale improvisée, où c'est à celui qui aura le plus de répartie. Une chose est sûre : en banlieue, l'imagination est au pouvoir ». (Boyer, 1997) Cette constante variation serait aussi un obstacle majeur à la codification du « parler jeune ; car, souvent, le « parler jeune » est décrit comme « un vocabulaire, un répertoire limité d'unités lexicales formées à partir de processus néologiques traditionnels comme la préfixation, la suffixation, la troncation, l'emprunt, etc. » (Boyer, 1997 : 11-12)

Selon nous, cette étude démontre bien que le langage des jeunes adultes est vivant et loin du langage adulte, et qu'il vaut la peine que l'on s'y attarde.

3.6.2 Étude de Bernard Seux

Bernard Seux avait noté que de nombreux enseignants d'établissements de banlieue avaient constaté que les enfants ou adolescents issus de milieu populaire ou de famille étrangère utilisaient couramment dans leurs interactions verbales, un lexique qui n'était pas celui du français standard. (Seux, 1997)

Cet auteur présente donc dans son article une recherche sur le langage des collégiens du Chambon-Feugerolles, qu'il a effectuée en 1994 et 1995, afin de mieux connaître leur lexique et de mettre en évidence les représentations que ces adolescents

avaient de leur parlure argotique. Ainsi, le vernaculaire des collégiens « *chambonnaires* » constituait l'objet de la recherche.

« À l'exemple de C. Bachman et L. Basier (1984) dans leur étude sur le verlan, je ne cherchais pas à obtenir le langage le plus spontané. L'objectif de ces rencontres était de cerner les représentations que les locuteurs avaient de leur vernaculaire en les interrogeant sur le vocabulaire qui ne fait pas partie de la langue habituelle de la télé ou de l'école. » (Seux, 1997 : 83)

D'après les premiers résultats, on constate que « les adolescents utilisent cette parlure avec leurs pairs, au cours de leurs relations sociales qui se déroulent surtout dans la rue ». (Seux, 1997 : 84) De plus, la parlure argotique est présente dans l'établissement scolaire, mais seulement là où le contrôle adulte est quasi absent, comme dans la cour de récréation. Selon l'auteur, beaucoup d'enseignants négligent et méconnaissent l'importance du phénomène chez leurs élèves. Selon l'enquête, le vernaculaire peut être employé devant un professeur en trois occasions différentes : 1) un lapsus ; 2) une volonté délibérée de choquer, de provoquer ; 3) une relation particulière voire chaleureuse entre l'enseignant et l'élève.

La parlure argotique est très employée, mais son apprentissage se développe très tôt, bien avant l'adolescence. (Seux, 1997) Seux appelle ce phénomène le « mimétisme », il correspond au moment où les jeunes imitent le langage de leurs aînés. Donc, dès l'enfance, il semblerait exister ce qu'il appelle un « parler de quartier », toutefois, il serait différent de celui des adolescents eux-mêmes et évoluerait tout au long de leur vie. Selon l'étude, les jeunes considèrent en grande majorité que leur parler est avant tout une caractéristique masculine. Ce n'est pas dans la compréhension des mots que les deux sexes se différencient, mais sur le plan de l'emploi et de la fréquence. La majorité des filles admettent connaître les mots et les comprendre, mais ne pas les utiliser à répétition. L'article fait référence à un

article de Bourdieu qui présente « le sexe des locuteurs comme un des facteurs déterminants de la propension à reconnaître les censures des manières de parler légitimes (Bourdieu, 1983 : 101) ». (cité dans Seux, 1997 : 87)

Selon Seux, la parlure argotique a la cote de popularité chez les collégiens. Les jeunes distinguent la langue de quartier et le français standard. Ainsi, ils font une distinction entre le vernaculaire et les fautes de français ; car, pour eux, tant que l'intercompréhension entre les pairs n'est pas en cause, les fautes de français sont secondaires.

Seux cite Lahire (1993) qui écrivait que les jeunes « privilégient l'efficacité pratique de la communication sur la correction ou l'incorrection du vocabulaire et des formes syntaxiques qu'ils emploient (Lahire, 1993 :219) ». (cité dans Seux, 1997 : 88)

L'auteur rapporte aussi que les jeunes semblent très conscients du regard critique que la société porte sur leur pratique linguistique. Par le fait même, ils tentent d'éviter d'utiliser le lexique devant les adultes et les enfants, parce qu'ils se doutent que ce n'est pas accessible à tous, et pour éviter d'être jugés ou remis en question.

Donc, la parlure argotique serait réservée à certains lieux, et s'utiliserait en présence de certaines personnes, puisque pour plusieurs locuteurs, la première fonction du tchat de banlieue est de mystifier l'interlocuteur indésirable. De plus, les sujets interviewés racontent que le vernaculaire est aussi évité dans certains endroits comme la mosquée, si les utilisateurs sont musulmans. Avant tout, l'emploi du vernaculaire nécessite la présence familière des copains, du groupe de proches. (Seux, 1997)

Ce vernaculaire est très répandu, mais il est aussi restreint à un groupe. Les parlures des différents quartiers ou groupe de jeunes sont très similaires, tout en se différenciant pour refléter une certaine réalité propre aux groupes.

Seux (1997) croit donc que le lexique des jeunes est constitué de plusieurs niveaux superposés. Il y aurait le « vocabulaire spécifique au groupe, celui de quartier, celui de la ville et celui de la zone urbaine.[...] Cependant, les différentes frontières sont assez floues. Il y a de multiples phénomènes de circulation des mots, d'échange et d'apprentissage réciproque. » (Seux, 1997 : 93)

« Les termes employés par les adolescents n'ont pas toujours une origine très explicite malgré leur utilisation intensive, et les différents néologismes ont une aire d'utilisation et une durée de vie très variable. » (Seux, 1997 : 97) Les métaphores sont très nombreuses et les images ne sont pas toujours de bon goût, par exemple, une fille pourrait être qualifiée de « *chantier* ». Nous avons retrouvé dans notre corpus, suite à notre enquête, des expressions s'apparentant à celle-ci, telles « l'autoroute des vacances », « ça sent le printemps », « une charrue », mais nous y reviendrons plus loin dans le lexique.

Selon cet article, on constate que plusieurs expressions proviennent de manipulations linguistiques comme la troncation, l'affixation, mais aussi de procédés non-scientifiques comme des « moments de délire, de rigolade et de plaisanterie ». (Seux, 1997) Les jeunes interviewés évoquent aussi avoir recours à d'autres procédés linguistiques comme le verlan, le javanais ou à d'autres codages, à des emprunts à divers chanteurs, au troc entre quartiers. Une chose est sûre, le vernaculaire des jeunes adolescents se renouvelle constamment, pour des raisons d'esthétique, pour des fonctions cryptiques et emblématiques, ludiques et poétiques. Seux indique que cette manière de parler est à la fois un jeu sur les mots et un jeu avec les mots.

Cette recherche tentait de reprendre la thèse de Labov (1993 : 37) pour qui « les principaux problèmes que rencontre l'école ne peuvent être compris qu'en menant des recherches hors de l'école. » Et comme le dit si bien Seux, « il est peut-être temps de ne plus faire la sourde oreille aux parlures argotiques de collégiens ».

3.6.3 Étude de Marc Sourd

L'article de Sourd est le résultat de deux enquêtes, la première collecte des données remonte à 1987 et a rassemblé près de 1300 unités ; la seconde, en 1994, en a récolté 1600. Chaque unité était notée sur une fiche où figurait son contexte linguistique, les circonstances de son apparition et son auteur. Il s'agit d'unités relevant de l'écrit et de l'oral. Les unités se rapportant à l'écrit proviennent de quotidiens ou d'hebdomadaires préférés des étudiants, elles ne seront pas utilisées directement pour décrire la dynamique du français des jeunes, mais parfois à titre de comparaison ou de vérification. Par contre, « les unités relevant de l'oral, pour la plupart issues de conversation familiales ou saisies au vol dans la vie quotidienne, constituent l'essentiel » du corpus de Sourd qui a pour but d'établir la dynamique du langage des jeunes étudiants de 1987 et de 1994. (Sourd, 1997 : 56)

Ce qui intéressait Sourd était avant tout non pas l'usage linguistique en lui-même, mais sa dynamique : « ce n'est pas l'argot pour l'argot, le néologisme pour le néologisme, mais le mouvement ou, au contraire, la stabilité de ces usages ». (Sourd, 1997 : 56)

Une des raisons pour lesquelles l'auteur a choisi de comparer ses résultats de 1994 à ceux de l'enquête menée en 1987 était la volonté de préciser le cheminement d'une unité qui avait le statut d'hapax en 1987 et qui était ensuite considérée comme un néologisme s'installant plus ou moins durablement dans la langue au fil des années.

En 1987, pour vérifier si les unités avaient un caractère néologique, l'auteur a procédé à différentes vérifications. D'abord, il a vérifié la présence ou l'absence des unités relevées dans trois dictionnaires d'argot et deux dictionnaires généraux (*Le Petit Robert* et *Le Larousse illustré*). Suite à ces vérifications, l'auteur disposait d'une centaine d'unités non attestées ou répertoriées dans les ouvrages consultés. Celles-ci pouvaient donc « être considérées comme représentatives, pour l'oral de la nouveauté lexicale, argotique ou non ». (Sourdot, 1997 : 58)

L'étude faite en 1994 repose sur le même fonctionnement que celle de 1987, l'auteur ayant noté tout ce qui semblait relever de l'argot et de la nouveauté lexicale. Ensuite, pour ce qui est de l'analyse, les données recueillies ont d'abord été comparées à la liste de 1987, puis ont été vérifiées dans le *Dictionnaire de l'argot* de Jean-Paul Colin et *Le nouveau Petit Robert* (1993). Selon l'auteur, ces deux ouvrages de références représentaient ce qu'il y avait de plus officiel à l'écrit en ce qui concerne l'argot et les néologismes.

Ainsi, les données qui ne se retrouvaient dans aucun de ces ouvrages relevaient plutôt de l'oral. La liste de 1994 comprenait près de 83 néologismes/argotismes. Après ce recensement, les deux listes de 1987 et 1994 ont été comparées. Il était intéressant pour l'auteur de voir ce qu'étaient devenus les néologismes de 1987 dans le relevé de 1994.

Sur sept néologismes de 1987, deux seulement ont été intégrés à la langue standard, se retrouvant dans *Le Petit Robert* de 1993, « *zapper* » et « *zapping* », une autre unité a aussi été ajoutée en gardant toutefois la mention *familier*. Pour l'auteur un grand mystère persiste. Pourquoi tant d'unités de 1987 sont-elles disparues ou ne se retrouvent-elles plus dans le corpus de 1994 ? Il conclut que, probablement, elles ne constituaient pas « un réel besoin de communication social, qu'elle[s] ne

faisai[en]t que doubler, avec une forte dimension ludique, [leur] synonyme ». (Sourdotal, 1997 : 68)

L'auteur constate donc que « la plupart des unités nouvelles de 1987 ne se retrouvent pas dans le relevé effectué 7 ans plus tard. Toutes ces nouveautés lexicales n'ont pas débouché sur des néologismes. La plupart d'entre elles demeurent à l'état d'hapax⁴, manifestation de la créativité individuelle de sujets parlants que n'entravent ni contraintes de norme, ni souci de normalisation. À l'inverse, les unités qui se sont installées plus durablement dans la langue l'ont fait parce qu'elles correspondaient à de réelles nécessités de l'échange, à un besoin social de communication, pas seulement à un désir individuel, de briller à travers un bon mot, par exemple. » (Sourdotal, 1997 : 68)

Ce que note avant tout l'auteur est que les parlures argotiques sont caractérisées par une extrême fluidité et une grande labilité. Il cite Denise François qui soulignait « le grand nombre de variantes de sens et de forme et surtout la polysémie qu'engendrent ces séries synonymiques[...] Loin de les condamner, l'argot, langue orale en situation, s'accommode fort bien des flottements de sens, des imprécisions : il les recherche. » (Sourdotal, 1997 : 69)

Sourdotal ajoute que « travailler sur le lexique en marge, c'est accepter l'incertitude, cultiver le doute et la modestie devant le foisonnement de cette création verbale ». Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver dans son corpus, et dans le nôtre, « des unités aux formes inhabituelles, d'origines douteuses ou inconnues, voire de sens approximatif malgré toutes précautions prises dans le relevé des occurrences (Sourdotal, 1997 : 69).

Du point de vue des similitudes et des dissemblances, l'auteur note que le pourcentage de néologismes de chacune des études reste proportionnellement le même par rapport au nombre d'unités relevées (7,3 % en 1987 et 6,9 % en 1994).

Les emprunts de 1987 proviennent principalement de l'anglais, il s'agit d'emprunts directs, de formes et de sens, mais aussi d'emprunts remodelés qui servent de base à des formes dérivées. En 1994, on retrouve des emprunts de l'anglais et de langue étrangère comme l'arabe et l'allemand. Une remarque intéressante est qu'il semblerait qu'il y ait plus d'emprunts en 1987 (23 %) qu'en 1994 (14,6 %). En 1994, on retrouve beaucoup plus d'emprunts de formes dérivées que d'emprunts directs par rapport à ce que montre l'étude de 1987. En 1987, les emprunts relèvent du monde des arts et de la culture tandis qu'en 1994, il s'agit de « petits boulots » et de mots utilisés pour manifester une certaine forme de violence. (Sourdout, 1997 : 72)

Pour ce qui est des glissements de sens, ils s'effectuent selon l'auteur essentiellement à travers la métaphore et la métonymie. Il est aussi possible de retrouver dans les glissements de sens « des mouvements de rétrécissement ou d'élargissement selon que l'unité passe d'un usage spécialisé à un emploi plus courant ou l'inverse », des changements de classes syntaxiques, par exemple, des adjectifs qui deviennent des noms ou des adverbes, des verbes qui deviennent des noms, etc. (Sourdout, 1997) On assiste également à des processus de composition et de dérivation. À ce sujet, l'auteur cite Denise François qui a déjà expliqué ce phénomène à propos des créations argotiques : « [...] la composition – qui crée une unité à partir de deux, ou plus de deux, unités distinctes – est rare, peu productive en argot : ce serait un mode de remplacement coûteux. » (cité dans Sourdout, 1997 : 75) L'auteur souligne aussi dans son article qu'on retrouve en 1994 plusieurs formes

⁴ Un hapax est « un fait de la langue (mot, expression, construction) dont il n'existe qu'une seule

dérivées faisant usage de suffixes caractéristiques des argots, voire *-ouze*, *-os*, *-oque*, etc. Ce libre jeu de la dérivation, grâce à l'emploi de suffixes eux-mêmes renouvelables, peut entraîner, là encore, des collisions homonymiques. (Sourdod, 1997 : 75)

Pour ce qui est de la troncation, l'aphérèse⁵ semble plus productive que l'apocope⁶, la première rendant la reconnaissance du mot encore plus difficile. D'une façon ou d'une autre, Sourdod souligne que les risques de collision homonymique sont d'autant plus grands que les unités obtenues sont monosyllabiques. Par contre, ce processus n'est pas aussi répandu qu'on le laisse entendre, d'ailleurs, ce n'est qu'en 1994 que l'auteur a rencontré des formes de troncation par aphérèse. Selon Sourdod, l'aphérèse est plus facilement associée aux parlures argotiques, car il est possible de rencontrer l'apocope dans la langue familière de tous les jours comme dans le jargon de son métier.

Un processus très populaire identifié dans les unités recueillies est la verlanisation, processus qui consiste à inverser les syllabes et qui a fait l'objet d'une étude de notre part en 2000. Son rôle est avant tout de masquer ou travestir les mots et les expressions. Ainsi, une femme deviendrait une « meuf », une fête, une « teuf », un flic, un « keuf », un juif, un « feuj », un fou, un « ouf », des seins, des « eins », etc. Nous ne nous attarderons pas sur ce phénomène, mais il est à noter que le corpus de 1994 contenait beaucoup plus de mots verlanisés qu'en 1987.

L'auteur termine son analyse en affirmant que « rien n'indique qu'il y ait de la part des locuteurs de 1994 volonté délibérée de réserver le contenu de l'échange aux seuls membres du groupe », même si leur parler se retrouve surtout en banlieue ou est

occurrence dans un corpus donné ». (Grand Usuel Larousse, 1997)

⁵ Troncation de la ou des premières syllabes.

⁶ Troncation de la ou des dernières syllabes.

plus représentatif du parler des cités que celui de 1987, qui relevait plus du discours de la mode, des arts et des journaux. Pour illustrer cette différence, l'auteur effectue un parallèle entre ce qu'il appelle « le français branché » de 1987 et « le français des cités » de 1994. (Sourdou, 1997 : 81)

Aussi préfère-t-il parler de « *jargot* » plutôt que d'argot, qu'il définit comme « lieu de rencontre de la créativité individuelle et de l'air du temps linguistique d'une époque ». (Sourdou, 1997 : 81) Alors, maintenant, quelle langue parlent les jeunes adultes qui habitent au Québec ou à Montréal ?

3.6.4 Étude de Gilles Fortier

Gilles Fortier a écrit un livre qui s'intitule *Le vocabulaire des adolescents et des adolescentes du Québec*, à la suite d'une recherche qui a débuté en 1977. Cet ouvrage, selon l'auteur, s'adresse aux éducateurs, aux psychologues, aux intervenants et aux parents qui désirent en savoir davantage sur le vocabulaire des adolescents et des adolescentes du Québec.

En premier lieu, l'auteur expose les critères qu'il a sélectionnés pour l'analyse des données de la recherche. Les critères retenus étaient : 1) la fréquence ; 2) la répartition et 3) la disponibilité. Selon Fortier, la fréquence est une « mesure relative » qui est fonction d'un échantillon déterminé. La fréquence est en fait le nombre de fois qu'un même mot est mentionné. Selon Vikis Freibergs (1974), plus la taille d'un échantillon augmente, plus on obtient un vocabulaire diversifié. Selon certains chercheurs, il semble qu'en dessous d'un échantillon de 100 000 mots, les résultats deviennent discutables. La répartition est le nombre de fois qu'un mot réponse est mentionné dans une quantité de mots stimuli. À ce sujet, l'auteur soutient que la fréquence prend de l'importance lorsqu'elle provient de sources différentes, et c'est ce qu'il considère comme une répartition élevée. Une langue contiendrait deux vocabulaires : le vocabulaire général (commun à plusieurs situations) et le

vocabulaire disponible (propre à des situations particulières): « Le vocabulaire **disponible** d'une population donnée correspond à l'ensemble du vocabulaire en mémoire chez tous les sujets de cette population avant toute production de discours » (Fortier, 1993 : 46)

Il existe deux méthodes d'association : 1) libre et 2) contrôlée. Dans la méthode d'association libre, il existe deux variantes : 1) distincte et 2) continue. Selon Fortier, l'association libre continue propose aux sujets une série de mots stimuli tout en leur permettant de mentionner plusieurs mots réponses pour le même mot stimulus et ce dans la catégorie grammaticale de leur choix. C'est donc à cette méthode qu'il recourt pour répondre à son principal objectif qui est de *décrire le vocabulaire des étudiants de première et de cinquième secondaire*, car cette méthode lui permet d'obtenir le plus grand nombre de mots réponses différents.

Pour ce qui est de l'instrument, Fortier prévoit utiliser un test écrit présentant une série de mots stimuli et un nombre de réponses à droite de chaque mot stimuli qui joueront le rôle de déclencheur.

L'auteur a analysé cinq variables indépendantes : les voies scolaires, le niveau, la langue maternelle, l'âge et le sexe des sujets. Avant d'effectuer cette expérimentation, il a réalisé une pré-expérimentation à partir de laquelle il a conclu qu'il obtiendrait un maximum de 320 mots réponses par test. Les mots stimuli provenaient de catégories lexicales différentes comme les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les conjonctions. Ainsi, l'auteur a créé trois questionnaires différents A-B-C de 40 mots stimuli différents répartis au hasard.

Il dresse ensuite un portrait général de son échantillon. Le territoire concerné par la recherche est la région administrative scolaire de Montréal (écoles françaises secteur régulier, par opposition au secteur privé ou à la formation aux adultes). Une

fois les questionnaires recueillis, l'auteur, aidé de deux spécialistes en entrée de textes⁷, a procédé au traitement des données et à l'analyse des résultats. Ces derniers ont créé un fichier maître qui renferme les informations suivantes :

- 1) Les sept variables descriptives (codées) : le nom de l'école, l'identification du questionnaire (A,B,C), l'âge de l'élève, le sexe, la langue maternelle, le niveau d'étude et la voie ou classement ;
- 2) Les mots stimuli de chaque questionnaire ;
- 3) L'ensemble des mots réponses pour chaque mot stimulus⁸ ;
- 4) La numérotation de chaque ligne du fichier maître ;

Suite à la création du fichier maître, l'auteur a procédé à la validation des données : corriger les erreurs orthographiques et ramener les différentes formes d'un même mot à une forme unique (pluriel → singulier, formes fléchies → infinitif). Pour uniformiser le lexique, il a effectué trois validations de données, le corpus final est donc passé de 308 109 mots à 259 951 mots.

Les résultats ont été interprétés selon trois critères : 1) les critères de sélection ; 2) les moyennes des mots réponses par questionnaire, sexe et niveau ; 3) le classement des mots réponses suivant leurs catégories grammaticales.

Nous retiendrons ici que les filles en première secondaire ont donné, en moyenne, plus de mots réponses différents que les garçons : 17,67 mots en moyenne pour les filles et 15,69 pour les garçons. Donc, en secondaire un, les filles auraient une nette⁹ supériorité sur les garçons au niveau du vocabulaire. Par contre, en cinquième secondaire, le vocabulaire des garçons se rapproche sensiblement de celui

⁷ Les deux spécialistes ont mis deux mois à entrer les données brutes pour un total de 308 109 mots réponses.

⁸ La retranscription exacte des données dans le fichier maître inclut les erreurs orthographiques.

des filles. Une note importante de Fortier est que, quantitativement, de la première année du secondaire à la cinquième, le vocabulaire augmenterait sensiblement soit de 176,42 mots réponses en moyenne à 239,90 mots. D'ailleurs, en première secondaire, les sujets n'ont que 1 719 mots qui leur sont propres contre 4 222 mots en cinquième secondaire¹⁰.

Fortier explique le très grand nombre d'hapax dans le corpus final grâce aux deux facteurs suivants : tous les mots donnés par les élèves ont été conservés et l'association libre à partir de mots stimuli a engendré plusieurs mots différents. Il conclut en confirmant son hypothèse : les élèves de cinquième secondaire ont une plus grande maturité et une plus grande capacité associative que les élèves de première secondaire.

Voilà en gros ce que renferment les cinq chapitres de l'ouvrage de Gilles Fortier. Nous avons noté quelques problèmes sur le plan de la méthodologie. Premièrement, nous croyons que choisir d'une manière arbitraire des mots stimuli dans différents corpus donne des résultats également arbitraires. C'est-à-dire que si nous regardons attentivement les mots réponses des sujets, dans la deuxième partie du livre en appendice, nous remarquons que ce vocabulaire est très vaste et très général et qu'il représente en fait un mélange de mots très disparates, conséquence directe de la méthode d'association libre.

De Chantal (1994) a écrit un article à ce sujet et revient sur l'étude de Fortier portant sur le vocabulaire des adolescents du Québec et critique de diverses façons certains résultats obtenus. Pour cet auteur, étant donné le fait que la disponibilité relève du domaine des associations d'idées, l'étude de Fortier ne peut se réaliser que par le biais de thèmes ou de centres d'intérêts. De Chantal cite l'étude de Michéa

⁹ Mot employé par l'auteur.

(1953) qui « propose ainsi à des élèves seize thèmes et leur demande d'écrire les mots qui leur viennent à l'esprit ». Il souligne que, « si d'autres études proposent moins de centres d'intérêts, il observe dans la plupart des cas des récurrences de mêmes thèmes ». Par exemple, il soulève que « des onze thèmes de Dimitrijevic (1969), neuf sont équivalents à ceux de Michéa » comme entre autres les parties du corps, les vêtements, la maison, etc. Selon lui, « la disponibilité peut donc se définir comme étant l'étude d'un réseau associatif ayant un centre d'intérêt préalablement défini et qui combine à la fois un indice de fréquence et un indice de spontanéité ». Il cite dans son article un autre chercheur, Jobin (1987), auteur qui s'est penché sur la disponibilité en tenant compte des facteurs temporel et régional. « Il n'existe pas de vocabulaire disponible propre en 1966 et un autre en 1981, un à Montréal et un autre à Québec, un pour les enfants de 9 ans et un autre pour les enfants de 12 ans. On emploie les mêmes mots, sauf des exceptions, des particularités qui font une partie d'une minorité. Mais c'est justement cette minorité de noms particuliers qui ajoute la différence socio-culturelle entre deux générations et deux villes (Jobin, 1987 : 198). » (cité dans De Chantal, 1994 : 64)

Il paraît donc évident pour De Chantal que « l'indice de disponibilité restructure le vocabulaire au sein de divers champs lexicaux tout en permettant de cerner certaines particularités socioculturelles du langage ». « Le vocabulaire disponible du sujet ne peut être conçu comme une collection disparate de mots, mais comme un répertoire d'étiquettes lexicales rattachées à des réseaux notionnels qui, selon l'univers culturel de la langue-cible, s'organise en thèmes spécifiques (Vigner, 1989 : 140). » (cité dans De Chantal, 1994 : 65)

Il cite aussi Gallisson (1991) pour qui, selon ce qu'il rapporte, « les mots à charge culturelle partagée aimantent, focalisent, cristallisent une certaine forme de

¹⁰ Les deux groupes ont en commun 5 948 mots.

culture ». De Chantal soutient que « soumettre des thèmes stimuli (ou des sous-thèmes stimuli) à une population donnée afin de connaître les associations d'idées qu'ils déclenchent nous fournirait de multiples renseignements ». Il s'explique en disant que premièrement, « chaque thème nous exposerait un microsystème lexical, un champ sémantique ». Pour ce qui est de l'indice de disponibilité, « il soulignerait les mots clés de chaque microsystème ». Ensuite, « chaque microsystème restituerait inconsciemment son cadre socioculturel ». Il ajoute que, « bien évidemment, ces données ne constitueraient qu'une base de données » et que « le linguiste devrait par la suite expliciter les multiples rapports qu'entretiennent les mots au sein de chaque champ sémantique ». Toutefois, ce principe permettrait, selon lui, « de défricher le terrain tout en garantissant l'authenticité de son cadre culturel ». (De Chantal, 1994 : 66)

Nous pensons que l'auteur a influencé involontairement les réponses des sujets en demandant au professeur de distribuer les questionnaires dans sa classe, pendant un cours. Il est évident que l'étudiant sera influencé par le cadre scolaire de la démarche qui est un contexte formel. Il ne fournira donc pas des réponses spontanées et représentatives de son parler naturel en société. Nous croyons que certains sujets auraient pu s'autocensurer ; ce qui fausserait les données recueillies par Fortier. Et comme le souligne Labov (1978), « recueillir des données sur la forme de langue la plus systématique (le vernaculaire) exige que l'on observe comment parlent les gens quand on ne les observe pas ». Il ne faudrait pas laisser transparaître la domination des adultes lors de l'étude.

De plus, nous comprenons difficilement la procédure de validation des données de l'auteur. Elle représente pour nous un non-sens. En ramenant les adjectifs et les noms à une forme commune, soit le masculin singulier, Fortier brise le

sens de plusieurs mots. Par exemple, le mot « blonde¹¹ » n'apparaît pas dans la liste finale, mais « blond » y est. Alors, est-ce que la forme masculine équivaut selon Fortier à la forme féminine comme un seul et même mot ou est-ce que l'unité « blonde » n'a tout simplement pas été produite ? Si la réponse à la première partie de la question est « oui », alors il y a là un gros problème, car tous les Québécois savent pertinemment qu'une « blonde » n'a aucun lien sémantique avec un « blond ». D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'une différence générationnelle propre aux adolescents, car même l'ancien premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry, disait avoir une « blonde » et non une « conjointe » lors de la dernière campagne électorale des élections de 2003. Nous sommes donc en présence d'un mot appartenant au français québécois, qui demeure, à notre sens, ambigu dans le corpus de Fortier. Nous avons l'impression de consulter une liste de mots, sans définition, sans contexte, qui ne semble qu'être le résultat d'association libre, sans plus. Et si « blonde » n'était pas apparu comme mot-réponse aux questionnaires, si la réponse à la deuxième partie de la question était « non », alors nous pourrions douter de la méthode de cueillette des données de Fortier.

La grande majorité des mots proviennent d'une association libre et peuvent donc avoir différents sens pour certains sujets. C'est comme s'il manquait un degré d'analyse dans la recherche, car les mots sont listés en faisant abstraction du sens qu'ils portent. On retrouve également dans le corpus des emprunts, des anglicismes, des mots de tous genres (noms de produits, auteurs, titres de film, noms propres, noms de pays, des régions, etc.) et tous ces mots sont analysés de la même façon, comme un numéro dans une liste. Plusieurs phénomènes retrouvés nous semblent mystérieux ou difficilement explicables, par exemple : *probe*, *pouf*, *lb*, *Lee*, *liate*, *linoléum*, *Idi Amin Dada*, *IGA*, *hou!*, *floc!*, *FINA*, *filou*, *Globensky*, *alphéosite*,

¹¹ « Blonde » doit s'interpréter comme 'copine ou petite amie' et, ce, pour la majorité des Québécois, peu importe leur âge (datant de 1704 selon le DQF).

cherry, etc. Comment expliquer l'apparition de ces mots ? Serait-ce par simple association d'idées ?

Si l'on veut vraiment créer une liste de mots qui représentent les adolescents et les adolescentes du Québec, ne serait-il pas plus efficace et précis de leur demander ce que ces mots représentent pour eux ? Malgré tout, avec cet ouvrage, Fortier dresse un portrait intéressant du vocabulaire disponible des sujets interviewés, car nous avons bel et bien une liste de mots variés, produits par des adolescents, avec quelques statistiques qui les accompagnent.

Un reproche que fait De Chantal à Fortier est que Fortier n'a pas jugé bon d'utiliser l'indice de répartition en laissant cette tâche ingrate au lecteur. Selon De Chantal, « si Fortier avait précisé l'indice de répartition dans sa liste des fréquences décroissantes, le lecteur aurait ainsi pu comparer les données de manières intuitives alors que, en plaçant cet indice dans sa liste alphabétique, l'auteur force le lecteur à se perdre littéralement dans les données brutes ». (De Chantal, 1994 : 62) De Chantal constate que « la répartition n'est pas utile en soi, mais que son traitement, dans cette étude, la rend presque inutilisable. Seul un lecteur téméraire, qui n'hésiterait pas à reconstituer la liste des 11 587 mots, pourrait profiter des renseignements que lui donne cet indice ». (De Chantal, 1994 : 63) De Chantal note aussi que dans l'étude de Fortier, « l'indice de disponibilité n'a aucune utilité puisqu'il suit fidèlement la fréquence lorsqu'il devrait, au contraire, faire ressortir un aspect différent du vocabulaire ». (De Chantal, 1994 : 64)

Cette étude, bien qu'imparfaite, nous a aidée significativement par ses succès et ses erreurs dans la démarche méthodologique de notre recherche en nous fournissant des outils et des idées pour la cueillette des données et pour l'analyse de celles-ci.

3.6.5 Étude de Thibault et Vincent

Nous avons montré que le langage des jeunes a été observé par plusieurs linguistes québécois et français. À ces études, nous souhaitons ajouter celle portant le titre « Un corpus de français parlé » de Pierrette Thibault et Diane Vincent effectuée en 1990 sur le territoire montréalais. Cette étude, inspirée de celle de Sankoff et al. (1976), avait comme but « d'obtenir des données sur la nature, l'étendue et la fonction de la diversité linguistique à l'intérieur du français parlé par les Montréalais afin d'éclaircir la situation d'une population souffrant d'une forte aliénation linguistique ». (Thibault et Vincent, 1990) À cet égard, les auteurs citent une remarque intéressante notée dans l'étude de Sankoff et al. en 1976 (p. 88, 89) : « [...] nous voulions contribuer à une meilleure compréhension du français parlé au Québec en considérant ses aspects propres non comme des erreurs ou aberrations [...] mais en tant qu'éléments d'un système cohérent partagé par tous les membres de cette communauté [...]. » Cette remarque s'applique aussi à notre recherche, car nous croyons que les jeunes adultes ont, malgré les apparences, un langage très riche et nous voulons, nous aussi, comprendre la nature de ce langage en décrivant la diversité des expressions et des mots utilisés. Nous croyons, comme ces auteurs et comme la majorité des auteurs cités dans ce texte, que la logique de ces parlers non standards existe et n'est pas nécessairement aberrante.

On note dans cette étude que « ce qui surprend le plus les chercheurs qui consultent pour la première fois un corpus constitué d'entrevues semi-dirigées, c'est l'aisance que l'informateur manifeste au cours de l'entrevue et de la facilité avec laquelle il nous livre des éléments de sa vie. Cependant, les informateurs ne réagissent pas de la même façon aux différentes questions. De plus, certains informateurs sont plus volubiles que d'autres. Il est donc important de présenter une vue d'ensemble du comportement discursif des informateurs en tenant compte de la longueur des entrevues et de la dynamique interactive ». (Thibault et Vincent, 1990 : 60) Nous tiendrons compte de ce commentaire pour notre étude.

4. Méthodologie

Nous avons soulevé plusieurs questions concernant le lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes québécois. Nous avons surtout démontré la pertinence et la complexité de l'étude d'un tel sujet. Compte tenu de la grandeur du territoire québécois et des contraintes reliées à ce mémoire, nous avons décidé de nous concentrer sur le vocabulaire des jeunes adultes qui habitent le territoire montréalais. D'ailleurs, Montréal est une ville cosmopolite où demeurent plusieurs communautés d'immigrants qui ne parlent pas tous très bien le français. Ainsi, notre enquête s'est déroulée à l'Est de l'île où l'on retrouve une grande majorité de locuteurs ayant le français comme langue maternelle. Nous voulons, à l'aide d'entrevues, recueillir un échantillon du vocabulaire informel de ces derniers. Nous présentons dans ce chapitre la méthodologie que nous avons utilisée afin de remplir cet objectif de représentation du langage sous forme de lexique, et dans le chapitre suivant, comment nous avons analysé les données recueillies.

4.1 Échantillon

Nous avons choisi de décrire le lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes de 17 à 25 ans, ce qui représente l'âge de la population étudiante collégienne et universitaire du Québec. Il existe plusieurs ouvrages décrivant le vocabulaire des adolescents et faisant état de la richesse et de la créativité du vocabulaire de ces derniers, vous pouvez vous référer aux parties 3.4, 3.5 et 3.6 de ce texte pour en savoir davantage. Pourtant, très peu de chercheurs ont étudié la description du lexique et la créativité suite au vieillissement des sujets. Plusieurs chercheurs, dont Marie-Éva de Villers lors d'une entrevue dans le cadre d'un reportage à TVA, ont même avancé que le vocabulaire utilisé à l'adolescence se perdrait en vieillissant (bulletin de nouvelles à TVA le 11 novembre 2002). Étant nous-même active dans le milieu universitaire, nous avons observé différents étudiants et avons écouté quelques conversations d'amis dans le métro, dans les cours et à la cafétéria pour finalement

constater que le langage dit « adolescent » est toujours très présent, même à l'université. Nous avons donc cru pertinent d'étudier ce phénomène afin de décrire le lexique des jeunes adultes de 17 à 25 ans, dans le but de vérifier la nature des mots de vocabulaire qu'ils utilisent, et si ces mots se retrouvent dans des ouvrages de référence de français standard comme *Le Petit Robert* ou dans des ouvrages de référence de mots québécois. Nous voulons cerner le lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes montréalais ; nous entendons par vernaculaire la variété linguistique parlée aujourd'hui par un ensemble de jeunes adultes à Montréal.

4.2 Critères de sélection

Nous avons sélectionné au hasard des jeunes qui ont accepté de répondre à certaines questions concernant leurs expressions et leur façon de s'exprimer. Les trois critères de sélection des sujets que nous avons adoptés pour former l'échantillon de notre enquête sont les suivants : 1) être âgé d'entre 17 et 25 ans ; 2) avoir le français comme langue maternelle ; 3) être né à Montréal et avoir vécu la plus grande partie de sa vie à l'Est de l'île pour nous assurer que les candidats avaient grandi dans un milieu francophone. Le critère de la classe sociale n'a pas été retenu, car nous voulions avoir accès au vocabulaire disponible pour un groupe d'âge et une région, et non pas pour une classe sociale spécifique.

Lazure rapporte que la jeunesse affiche, entre autres, la caractéristique de « transversalité institutionnelle »¹², « c'est-à-dire la capacité de grouper des jeunes appartenant à différentes classes sociales (Field et Braham, 1975) ». (cité dans Lazure, 1984) Nous croyons que le lexique informel appartenant au vernaculaire des jeunes se développe entre amis, que ce soit dans la rue ou à l'école, et ce, peu importe de quel milieu les jeunes viennent, mais nous n'avons pas vérifié cette hypothèse. Si on regarde les réponses de nos répondants, la classe sociale ne semble pas avoir eu

d'effets déterminants dans le lexique informel, car même si tous les répondants ne provenaient pas de la même école ou du même quartier, ces derniers ont souvent fourni les mêmes expressions pour un même thème. Il faut donc retenir pour ce mémoire que notre groupe cible est constitué des jeunes adultes, indépendamment du revenu familial ou de la classe sociale de ceux-ci.

Pour connaître la raison qui explique le premier critère de sélection de cette recherche, vous pouvez vous référer à la partie 3.5 concernant le langage des jeunes. En résumé, à la période de l'adolescence, les innovations lexicales semblent pleuvoir de partout, et à l'âge adulte, dans les milieux formels, c'est le français québécois qui est plutôt valorisé. Que se passe-t-il donc à l'âge transitoire « jeune adulte » ? Quelle forme de langage prédomine ?

Le deuxième critère de sélection, la langue maternelle, est un facteur déterminant puisque Montréal est une ville cosmopolite, habitée par de nombreux immigrants qui n'ont appris que dernièrement le français. Nous souhaitons que les sujets aient été en contact toute leur vie avec le français et qu'ils en aient vécu l'évolution au fil des ans. C'est pour cette raison que nous avons exigé que les sujets soient nés au Québec, à Montréal, qu'ils soient de parents francophones et qu'ils aient habité presque toute leur vie dans les mêmes quartiers, francophones.

Le troisième critère, la délimitation du territoire, nous semblait incontournable. Tenant compte de la diversité culturelle des habitants de l'Ouest de l'île, il était préférable pour notre étude de limiter le territoire, car nous pensions que plus on se déplaçait vers l'Ouest de l'île, plus il serait possible de rencontrer des variations dans le français parlé par les jeunes. Ainsi, sans vouloir fausser les

¹² « Par transversalité institutionnelle, l'auteur veut simplement dire que cette caractéristique traverse les classes sociales et ne désigne pas une situation propre à une classe sociale. » (Lazure, 1984)

données, nous nous sommes concentrée sur le langage des habitants des quartiers Est de Montréal, où il existait une certaine homogénéité linguistique.

4.3 Construction d'un lexique

Beauchemin (1982) s'est intéressé à la langue des francophones nés au Québec de parents québécois. Selon lui, étudier le parler consiste à étudier tout ce qui est prononcé à l'aide de l'appareil phonatoire, en s'opposant à ce qui est écrit. « Il s'agit donc d'une langue parlée de conversation ordinaire, à un niveau plutôt familier. »

Pour réaliser son étude, Beauchemin a recueilli ses données sous formes d'enquêtes orales en questionnant les sujets et en amorçant « la conversation sur des lieux communs de la vie québécoise : la langue, le temps de l'enfance, le temps des fêtes, les « sucres », le mariage, la maladie, etc ». C'est ce genre d'entrevue que nous avons voulu faire afin de créer nous aussi un corpus de mots prononcés et utilisés par les répondants dans le but d'étudier le langage oral des jeunes adultes. Le vocabulaire qui nous intéresse est le vocabulaire actif ; nous cherchons à décrire le vocabulaire qu'utilisent les jeunes adultes dans un contexte informel, mais nous cherchons surtout à savoir si ce vocabulaire appartient à différents registres du français québécois, si les jeunes font preuve d'une grande créativité de langage, et si les néologismes sont répertoriés ou devraient l'être dans les ouvrages de référence.

4.4 Cueillette des données

Nous avons choisi de créer un corpus de mots appartenant au vernaculaire des jeunes adultes montréalais. La méthode qui nous convenait le mieux pour recueillir les données était l'entrevue semi-dirigée. « En 1971, l'équipe de Sankoff-Cedergren a opté pour l'entrevue semi-dirigée afin *d'obtenir des enregistrements de bonne qualité dans une conversation informelle* (Sankoff et al. 1976 : 112). L'efficacité de cette méthode pour l'analyse de la variation et du changement linguistique réside dans le

fait qu'elle permet d'obtenir une quantité importante de données sur le parler d'un seul locuteur dans un contexte où son identité est clairement établie et où le cadre et les thèmes de la conversation sont maîtrisés [...]. » (cité dans Thibault et Vincent, 1990 : 44) De plus, il semble que ce type d'entrevue permet au chercheur de recueillir l'opinion et les expériences des répondants, car ces derniers en discutent ouvertement. Nous avons donc suivi cette méthode pour obtenir des données concernant le langage des jeunes adultes.

La cueillette des données par entrevues s'est échelonnée sur deux périodes distinctes, soit au printemps et à l'automne 2002. La première cueillette s'inscrivait dans le cadre du cours de méthodologie donné au printemps 2002 par Paul Pupier. Dans le cadre de ce cours, nous avons choisi notre sujet de recherche et nous avons voulu tâter le pouls de celui-ci afin d'en vérifier la pertinence et le degré de faisabilité. Suite aux résultats obtenus, nous avons poursuivi l'enquête à l'automne 2003 dans le cadre du cours projet de mémoire afin de recueillir le plus de données possibles concernant le vocabulaire des jeunes adultes francophones habitant à l'Est de la rue Saint-Laurent.

De prime abord, nous avons noté, tout comme dans les études pour les corpus de Sankoff-Cedergren et de Thibault-Vincent, que les locuteurs ont fait, pendant l'entrevue, « une véritable performance verbale : faisant preuve d'une grande habileté d'expression, ils intègrent différents genres discursifs et utilisent des procédés rhétoriques très diversifiés ». (Thibault et Vincent, 1990 : 48)

4.5 Le choix des thèmes

Les thèmes soumis aux participants ont été choisis au hasard et sont tous reliés à des situations de la vie courante des jeunes adultes. Ils représentent un amalgame de thèmes retrouvés dans différentes études consultées (voir la partie concernant Le

langage des jeunes) et d'expressions déjà entendues par la chercheuse. Ils tentaient de regrouper les intérêts et les sujets de conversation des candidats et pouvaient varier légèrement d'une entrevue à l'autre, car des participants ont qualifié certains thèmes de synonymes. Par exemple, le groupe des sujets F, G et H a considéré identiques *faire la fête* et *activité de boisson*, c'est pourquoi un des deux thèmes a été éliminé pour cette entrevue. Les thèmes soumis aux candidats touchaient donc principalement les activités reliées à la boisson alcoolisée, à la description de l'âge, à l'apparence physique, aux synonymes de « boire beaucoup », aux classes sociales, aux synonymes de « compagne » ou « compagnon », aux différentes expressions populaires, aux synonymes de « faire la fête », aux genres de film, à l'informatique, aux loisirs, à la musique, aux jeux tels que *Nintendo* et *Play Station*, aux appellations des différentes ethnies, à la nourriture, aux synonymes pour exprimer la paresse et la fatigue, aux professions, aux qualificatifs, aux salutations de départ, aux sports, à la température, aux vêtements, à la famille, au rapport des sujets avec l'anglais, à la perception de leur langue, au sexe et aux surnoms. Ce sont tous des thèmes qui sont pour nous rattachés au vernaculaire des jeunes adultes et qui font appel à des contextes informels du langage. Pour de multiples raisons, nous ne pouvons préciser combien de thèmes il y a eu pour l'ensemble des entrevues, car le nombre variait selon les répondants, ceux-ci éliminant parfois un thème ou l'incluant dans un autre ou ne désirant tout simplement pas y toucher. Nous avons également noté que, tout comme l'étude de Thibault et Vincent, les sujets avaient « une tendance à discuter de l'entrevue, de son déroulement ou de son utilité et des buts de la recherche et de ses éventuels résultats ». (Thibault et Vincent, 1990 : 60)

4.6 Sujets

Nous avons choisi six participants au printemps et six autres à l'automne. Tous ont été sélectionnés de manière aléatoire, mais tous les participants répondaient aux trois critères de sélection mentionnés plus haut. Aussitôt les entrevues commencées, il

nous est apparu évident que tous les participants avaient une profonde maîtrise du vernaculaire. Nous étions en présence d'excellents candidats. Seul un candidat a été éliminé suite à sa sélection, car ce dernier n'a pas pris la parole au moment de l'entrevue du groupe auquel il s'était joint. Nous avons donc interviewé onze sujets, six hommes et cinq femmes, tous âgés entre 17 et 25 ans. Le tableau 1 donne un aperçu de l'âge, du sexe et du type d'entrevue relative aux sujets.

Tout comme les études réalisées en France, nous croyions que le sexe des répondants influencerait le nombre de données recueillies. Selon ces études, il semblerait que les hommes soient plus imaginatifs avec la langue que les femmes. Par contre, pour l'ensemble de nos entrevues, nous avons obtenu plus ou moins le même nombre de données et, ce, peu importe l'âge et le sexe des répondants. Donc, dans le cadre de cette étude, il nous a été impossible de noter une différence significative selon le sexe et l'âge des répondants.

Tableau 1

***Portrait général :
les types d'entrevues et les sujets***

Types			
Entrevue individuelle Enregistrement de 90 min	Sujet A Sexe : masc. Âge : 18 ans		
Entrevue de groupe Enregistrement de 70 min	Sujet B Sexe : fém. Âge : 24 ans	Sujet C Sexe : fém. Âge : 25 ans	Sujet D Sexe : masc. Âge : 21 ans
Entrevue individuelle Prise de notes	Sujet E Sexe : masc. Âge : 25 ans		
Entrevue de groupe Enregistrement de 90 min	Sujet F Sexe : masc. Âge : 19 ans	Sujet G Sexe : masc. Âge : 20 ans	Sujet H Sexe : masc. Âge : 20 ans
Entrevue de groupe Enregistrement de 70 min	Sujet I Sexe : fem. Âge : 25 ans	Sujet J Sexe : fém. Âge : 25 ans	Sujet K Sexe : fém. Âge : 25 ans

4.7 Les interventions de l'intervieweuse

Comme dans l'étude de Thibault et Vincent de 1984, l'intervieweuse a déployé « une véritable stratégie d'interview » pour stimuler les réponses des locuteurs. (Thibault et Vincent, 1990) Voilà en quoi consistait cette stratégie :

- ❖ « Poser une question ;
- ❖ Demander des informations supplémentaires à partir de ce que l'interviewé a dit ;
- ❖ Contribuer à l'avancement du discours de l'informateur par des commentaires, des suggestions, des synthèses de ce qui a été dit précédemment. » (Thibault et Vincent, 1990 : 62)

Il est évident que l'ampleur des réponses dépendait de la quantité d'information que les locuteurs pouvaient fournir. Comme les auteurs cités ci-haut le soulignent, nous avons obtenu plusieurs types de réponses : « des réponses simples »; « des réponses motivées », c'est-à-dire « des réponses directes à la question contenant une brève explication ou justification »; « des interventions avec glissement », c'est-à-dire « un élément de réponse qui glisse vers un autre thème plus ou moins relié à la question »; « des interventions complexes », c'est-à-dire « des réponses qui contiennent un discours complexe, sollicité ou non par l'intervieweur (une narration par exemple); et des interventions monologiques et dialogales, où les interventions [étaient] généralement très longues, contenant des discours complexes plus ou moins éclatés ». (Thibault et Vincent, 1990) Au cours de ces interventions, l'intervieweuse menait l'entrevue, mais ne contrôlait pas la dynamique de l'entrevue, cette dernière dépendant des participants. Ainsi, tout comme dans l'étude mentionnée ci-haut, lorsque l'interviewé débordait du cadre de l'entrevue ou s'éloignait du thème questionné, la chercheuse utilisait « une stratégie de coopération » pour favoriser le discours informel, et plus l'interviewé répondait simplement à la question, plus

l'intervieweuse mettait « en oeuvre des stratégies de questionnement » pour stimuler la production de données. (Thibault et Vincent, 1990)

4.8 Déroulement des entrevues

La première entrevue individuelle s'est effectuée avec un jeune homme de 18 ans. Ce dernier s'est porté volontaire suite à un appel téléphonique de la chercheuse et a accepté de répondre à l'ensemble des questions qui lui seraient posées tout au long d'une entrevue enregistrée. Cette entrevue nous a permis entre autres de nous ajuster et de comprendre ce que Labov (1978) disait au sujet du « Paradoxe de l'observateur » : comment « recueillir des données sur la forme de langue la plus systématique (le vernaculaire) en observant les gens quand on ne les observe pas ? » (Labov, 1978 : 15) Il nous fallait surmonter les contraintes formelles de la situation en tenant compte de cette remarque très importante et nous croyons avoir réussi.

Donc, pour nos interviews, « nous avons utilisé les techniques d'abord élaborées lors de l'enquête sur le *Lower East Side* et destinées à surmonter les contraintes formelles de la situation (Sociolinguistique, chap. 3) ». (Labov, 1978) Nous nous sommes assurée que le cadre de l'interview favorisait l'apparition du vernaculaire, et nous croyons, tout comme Labov, que « dans l'ensemble, le jeu des interactions naturelles au sein du groupe réussissait à surmonter toute autre influence ». (Labov, 1978)

Ainsi, l'intervieweuse et le répondant se sont installés dans la salle à manger de ce dernier, un lieu familier au répondant, pour procéder à la cueillette des données. Le candidat a été informé qu'il s'agissait d'une étude pour un travail scolaire et du style informel d'entrevue à laquelle il s'apprêtait à participer au moment où l'intervieweuse a commencé la séance. Nous avons expliqué clairement que le but de l'entrevue était de recueillir le plus de réponses et d'occurrences possibles sur un thème proposé sans en juger le contenu, la valeur ou la qualité. Le candidat n'avait

qu'à répondre spontanément aux questions en disant tout ce qui lui passait par la tête sans recourir à la censure d'aucune manière. Le but était de répertorier le vocabulaire des situations informelles, alors il était impératif d'inciter le répondant à utiliser son lexique habituel et de le sensibiliser à ne pas modifier son parler pour la réussite de l'étude. Pour ce faire, la chercheuse-observatrice a utilisé un langage très simple, très informel pour stimuler le discours informel du participant.

La première entrevue a duré près de 90 minutes. Le candidat s'est prêté au jeu avec beaucoup d'enthousiasme et a permis d'amasser une foule d'expressions et de mots reliés aux différents thèmes introduits. Cette première entrevue a donc été concluante sur la méthode de cueillette de données et sur la pertinence du sujet de recherche.

Suite à cette première entrevue, il nous semblait intéressant de regrouper plusieurs répondants pour favoriser la production de données. Nous pensions que, grâce à l'interaction des sujets, les champs sémantiques et lexicaux seraient peut-être stimulés davantage et que les sujets donneraient à ce moment-là plus de réponses et de variantes pour un même thème, ce que nous décrivons comme le phénomène de l'enchaînement, où quelqu'un prononce un mot, qui stimule la production d'un autre mot, qui rappelle une autre expression pour une autre personne et ainsi de suite. Nous avons donc contacté trois candidats répondant aux critères de sélection et nous leur avons demandé s'ils acceptaient de participer à une entrevue de groupe d'une durée relative d'une heure. Ils ont acquiescé sans hésitation, car l'entrevue de groupe semblait enrayeur la peur de ne pas savoir quoi répondre, la timidité, l'isolement, etc. Encore une fois, pour cette deuxième entrevue, la chercheuse s'est déplacée chez un des participants où les deux autres candidats sont venus les rejoindre. L'enregistrement de l'entrevue s'est fait également dans la salle à manger, tous les participants étaient assis autour d'une table avec la chercheuse. Celle-ci, comme dans le premier cas, a expliqué le but de l'entrevue, sans en donner trop de détails, mais

suffisamment pour mettre les sujets à l'aise, afin qu'ils oublient la présence du magnétophone et le caractère sérieux de la recherche. Tout était mis en place afin que les sujets se sentent à l'aise et non pas coincés pour s'exprimer librement, spontanément. Ce mode d'entrevue nous est apparu très efficace et pertinent. Il a stimulé, comme prévu, beaucoup de réponses pour un même thème. Toutefois, il est important de souligner que l'entrevue des trois candidats n'a pas apporté, de prime abord, autant de données que l'entrevue individuelle effectuée préalablement. Ainsi, nous nous sommes encore une fois questionnée sur la méthode de recherche quant à savoir si c'était celle qui s'avérait la plus efficace pour l'obtention de résultats concluants. Nous avons retenu une nouvelle variable qui semblait déterminante : le sexe.

À première vue, certains pourraient penser que si le sexe des répondants influence la productivité du langage des répondants, alors on aurait pu s'attendre à plus de données lors de la deuxième entrevue, avec une majorité de candidates, en tenant compte du cliché populaire que les femmes sont souvent plus axées sur la communication que les hommes. Compte tenu du fait que notre étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche scientifique, il nous était impossible de nous baser sur ce genre de critère. Nous avons donc consulté une recherche de fin de baccalauréat effectuée antérieurement, où nous avons étudié le langage des adolescents en France et les jeux linguistiques qu'ils utilisaient, entre autres celui du verlan, et nous sommes rappelé que dans plusieurs cités, le tchat de banlieue a été créé et répandu par principalement des jeunes hommes (L'Abbé, CESLa 2001). Si la variable *sexe* devait avoir un impact sur la cueillette des données, il faudrait s'attendre à plus d'unités produites par les garçons lorsqu'il s'agissait de variété dans le langage de rue, ce qui a été le cas pour nous.

Suite à ces deux entrevues, nous pouvions avancer que les personnes du sexe mâle seraient plus sensibles à l'emploi de certains mots ou expressions pour un

contexte particulier, voire informel, ou pour un thème donné. Ils seraient également les producteurs de la majorité des créations retrouvées dans le lexique, sans toutefois affirmer qu'ils sont les auteurs de l'ensemble des néologismes répertoriés.

La troisième entrevue se démarque des deux précédentes, car il ne s'agit pas d'une entrevue enregistrée, mais d'une prise de notes dans un entretien face à face. En effet, le participant E a refusé d'être enregistré y voyant sa liberté d'expression brimée par le caractère formel relié à l'enregistrement de ses réponses. Ainsi, il a accepté que l'intervieweuse le questionne, tel que prévu, mais il ne voulait pas qu'on l'enregistre. Pour la chercheuse, étant donné qu'il n'y avait qu'un répondant, cela ne causait aucun problème technique, étant habituée à la prise de notes dans son cheminement scolaire. L'entrevue s'est donc déroulée de façon familière, en questionnant le sujet sur les diverses expressions qu'il utilisait pour décrire les thèmes soumis. Malgré le caractère informel de l'entrevue, les résultats se sont avérés tout aussi intéressants. Pour cette raison, nous ne l'avons pas écartée de l'étude.

L'entrevue des sujets F, G et H a été la plus dynamique. Elle s'est déroulée à l'automne 2003. Les trois sujets avaient entendu parler vaguement de l'étude au courant de l'été et étaient très enthousiastes à l'idée d'être interviewés. Ils ont collaboré sans censure à l'entrevue et ont rapidement oublié la présence du magnétophone. D'ailleurs, ils étaient très complices tout au long de l'entrevue et s'écartaient fréquemment du sujet-thème de discussion. Souvent, la chercheuse les laissait parler, car elle obtenait par le fait même d'autres informations sur leur langage ou leur perception de certains mots ou expressions. Cette entrevue a fourni beaucoup d'informations sur l'origine de certains mots et sur la perception des candidats de leur langage. Sa durée est de 90 minutes, soit le même temps que la première entrevue. Elle a été aussi productive que les précédentes au niveau du lexique, mais se démarque par la réflexion des sujets sur leur façon de s'exprimer, le contexte d'utilisation et la naissance ou la création des mots.

La dernière entrevue a été une entrevue de groupe. Suite aux différentes tentatives effectuées préalablement, la chercheuse sentait que ce type d'entrevue était le plus simple et révélateur du langage des jeunes adultes. Les sujets ont tous montré que le magnétophone ne représentait pas un handicap à leur liberté d'expression. L'intervieweuse a semblé les mettre très à l'aise rapidement afin qu'ils divulguent le plus adéquatement possible leur manière de s'exprimer en situation informelle. Lors de cette dernière entrevue, les trois candidates ont répondu aux questions de l'intervieweuse. Toutefois, l'entrevue a été plus courte que celle qui précédait, elle n'a duré que 70 minutes. En effet, les sujets avaient moins de réponses à fournir que leurs prédécesseurs sur les différents thèmes abordés. Nous croyons que l'âge et le sexe auraient peut-être influencé les résultats, mais cela reste difficile à prouver étant donné notre faible échantillon. Toutefois, un fait intéressant est que les expressions reviennent et se répètent dans la plupart des entrevues, malgré la différence d'âge et de sexe des répondants.

Nous avons obtenu un total d'environ 300 minutes d'enregistrements et 760 mots ou expressions à vérifier dans les différents ouvrages de référence. Pour analyser toutes ces données recueillies, nous avons suivi plusieurs étapes que nous vous expliquerons dans la prochaine section.

4.9 Traitement des données

Avant de procéder à la validation des données, nous avons voulu représenter sous forme de tableau thématique le vocabulaire obtenu lors des entrevues. Pour ce faire, nous nous sommes inspirée de l'enquête de Fortier (1993). Celui-ci avait recueilli des données et les avait entrées dans un fichier maître. Nous tenions à conserver le sens et le contexte d'utilisation des mots. Fortier a, à cette époque, ramené les noms et les adjectifs à une forme commune unique au masculin singulier. En procédant

ainsi, nous croyons qu'il a faussé le sens de plusieurs mots. Par exemple, le mot *blonde* qui signifie en français québécois¹³ 'copine' ou 'petite amie' n'apparaît pas dans la liste finale des mots de vocabulaire, mais le mot *blond* y est. Ce qui signifierait donc que *blonde* aurait été ramené à la forme masculine singulière *blond*¹⁴. Selon nous, cette façon de valider les données ne représente pas le vocabulaire des adolescents contrairement à ce que Fortier soutient ; à moins que l'occurrence *blonde* ne soit jamais apparue dans les réponses des sujets, mais nous n'avons aucun moyen de le vérifier. Pour cette raison, nous avons tenu à garder et à retranscrire la forme du mot ou de l'expression telle qu'elle apparaissait lors de l'enregistrement des données dans un tableau que nous avons divisé en deux parties : 1) l'expression entendue; 2) l'explication fournie par les répondants ou par le contexte. Nous avons créé un tableau pour chacune des entrevues, un tableau par sexe des répondants (gars-fille) et un tableau contenant l'ensemble des données. Il est à noter que la méthode d'association libre peut jouer des tours, car les mots peuvent avoir différents sens pour les sujets. Il était important pour nous de conserver le sens des mots et des expressions recueillis, c'est pour cette raison que l'intervieweuse a dû parfois intervenir pour demander une précision sur l'origine, le contexte ou le sens d'un mot ou d'une expression au fil de la conversation. Nous avons retranscrit les mots-réponses obtenus lors des entrevues, nous les avons classés par thème, puis nous avons défini brièvement certaines expressions ambiguës.

Comme le soulignent Thibault et Vincent dans leur étude (1990), « non seulement la transcription de données orales demande un temps considérable, mais c'est une tâche qui requiert une attention soutenue ». (Thibault et Vincent, 1990 : 30) D'ailleurs, pour leur étude de 1984, les auteures avaient développé une convention de transcription des données qui nous a influencé dans notre recherche. Selon elles,

¹³ Datant de 1704, selon le DQF.

¹⁴ Pourtant, une *blonde* (petite amie) n'a pas le même sens que *blond* (personne ayant les cheveux blonds).

« l'une des fonctions principales de la transcription est de standardiser les productions de manière à faciliter le repérage et l'analyse des formes et des structures ». (Thibault et Vincent, 1990 : 34-35) Les transcriptions des données des corpus de 1971 de Sankoff et Cedergren et de 1984 de Thibault et Vincent ont suivi l'orthographe du français standard, ce qui permettait « de regrouper dans les concordances les occurrences des items lexicaux, indépendamment des variations phonétiques » à l'oral. (Thibault et Vincent, 1990 : 35) Pour être honnête, nous avons hésité à suivre cette même transcription orthographique, car nous voulions garder l'authenticité des réponses dans la mesure du possible. Sauf que, suite à la transcription des données de la première entrevue, nous nous sommes vite rendue à l'évidence qu'il n'y avait pas d'autres choix que d'uniformiser les données recueillies pour ne pas nous retrouver avec le même mot plusieurs fois sous différentes entrées lexicales. Nous avons donc choisi de détailler le contexte d'utilisation et les différentes prononciations possibles d'un mot transcrit dans la définition ou dans l'explication de celui-ci comme l'avait fait précédemment Thibault et Vincent pour leur corpus de 1984. Tout comme ces dernières, « en ce qui concerne les expressions ou mots québécois, ceux qui apparaissent dans un dictionnaire ont été transcrits selon la forme d'usage ». Le dictionnaire dont il est question a été pour nous le Petit Robert (1996). Les autres mots n'apparaissant pas dans cet ouvrage de référence ont été standardisés selon leurs différentes apparitions dans les dictionnaires québécois que nous identifierons un peu plus loin dans la section concernant la validation des données. Si, dans les cas extrêmes, nous n'avions trouvé aucune forme orthographique répertoriée du mot, nous lui donnions l'orthographe qui nous semblait la plus appropriée. En ce qui concerne les emprunts, les mots étrangers, nous avons tenté de garder l'orthographe de la langue d'origine ou celle qui s'approchait le plus de la prononciation faite par les sujets, surtout si le mot avait subi des transformations afin de le franciser ou de faciliter sa prononciation.

Pour ce qui est des signes diacritiques, nous n'en avons pas abusé, mais nous les avons tout de même utilisés lorsque nous le croyions nécessaire. Par exemple, une répondante nous a mentionné qu'elle n'avait pas un chum, mais qu'elle avait un *pas-chum*. Surprise par sa réponse, nous lui avons demandé d'expliquer ce mot et en l'expliquant, elle l'a épilé en insistant sur le fait qu'il s'agissait d'un mot entier ; nous avons gardé cette précision pour la transcription des données.

Une fois cette étape de transcription terminée, nous avons un bel aperçu des réponses fournies par les répondants sous forme de corpus thématique et avons décidé de répertorier les réponses dans une base de données plus précise où chaque mot ou expression serait vérifié et expliqué, sous forme de lexique.

Nous avons donc créé un lexique regroupant l'ensemble des données recueillies. Tous les mots ou expressions provenant des entrevues ont été classés par ordre alphabétique. Il nous semblait plus facile de chercher un mot ou une expression dans une liste ordonnée que dans plusieurs tableaux thématiques. Nous avons donc défini chacun de ces mots ou expressions, d'après les explications fournies par les répondants ou d'après le contexte de production, pour ensuite procéder à l'étape de validation des données. Avant de poursuivre, nous voulons ajouter que la chercheuse, l'intervieweuse et la transcripteur étaient la même personne, ce qui a uniformisé la transcription des données, donc le corpus. Nous avons pu ainsi éviter des erreurs lexicales lors de la transcription des données du type mentionné dans l'étude de Thibault et Vincent quand, par exemple, une secrétaire montréalaise « avait attribué le juron 'jewish' à un locuteur âgé alors qu'il avait dit 'gee whizz' ». (Thibault et Vincent, 1990 : 32) Si un doute émanait sur un mot ou une expression, la question était soulevée lors de l'entrevue et des éclaircissements étaient demandés à ce moment-là pour être ensuite notés à la transcription. Ces explications étaient enregistrées et pouvaient être vérifiées en tout temps même après les entrevues.

4.10 La transcription phonétique

En ce qui concerne la transcription phonétique des mots dans notre corpus, nous avons tenu compte de la remarque concernant l'affrication standard des consonnes /t/ et /d/ devant les voyelles /i/ et /y/ (voir plus bas, Dumas, 2000). Notons que « d'une manière générale, nous pouvons affirmer, à la suite de plusieurs spécialistes et chercheurs (Juneau 1972 : 275-276 ; Corbeil 1989 : 21 et Thiboutot 1994 : 99), que depuis son origine jusqu'à nos jours, le français du Québec s'est rapproché du français de France : la prononciation québécoise d'avant la Révolution tranquille était beaucoup plus dialectale qu'elle ne l'est aujourd'hui. Avec la scolarisation massive des Québécois, on assiste à un alignement de la langue parlée sur un français international standard, qui a été accéléré par l'influence de la télévision, du cinéma, et des communications en général. De sorte que l'écart entre la langue parlée par la majorité des Québécois et le français international standard est nettement plus faible aujourd'hui qu'il y a une génération. » (Martel et Laganière, 1995 : 69) Nous avons donc noté pour ce mémoire la transcription phonétique des mots sans en faire une analyse particulière.

Alors, comme le démontre Dumas (2000), « du point de vue de la prononciation, l'affirmation du particularisme québécois est allée jusqu'à considérer comme standard ce qu'on appelle techniquement 'l'affrication des dentales', c'est-à-dire le fait de réaliser les occlusives /t/ et /d/ sous la forme des affriquées [ts] et [dz], respectivement, devant toutes les variantes phonétiques des voyelles /i/ et /y/ : (1) /t,d/ → [ts,dz] / __ /i,y/ ». Il poursuit en ajoutant que « cette caractéristique n'est pas exclusive au français québécois (...) mais le plus important est qu'il est chez nous socialement neutre, dans le sens qu'il n'entraîne aucun jugement d'écart, favorable ou défavorable, par rapport à une norme générale de moins en moins implicite (Ostiguy et Tousignant (1993), Ouellon et coll. (1999) (...)) ». (Dumas, 2000 : 2-3)

Dumas identifie « deux tendances de fond dans l'évolution actuelle des prononciations québécoises : une volonté délibérée d'affirmation identitaire, en parallèle avec une volonté non moins délibérée d'alignement sur une norme internationale ». (Dumas, 2000 : 8) « Ces deux tendances paradoxales sont sans doute à mettre au compte, au moins en partie, de la dédramatisation progressive des rapports entre le français québécois et le français européen, surtout parisien, dédramatisation consécutive à la multiplication des échanges entre le Québec et la France, et au changement réciproque des attitudes. » (Dumas, 2000 :8)

D'ailleurs, on n'a qu'à regarder nos jeunes et qu'à observer leurs commentaires à ce sujet. Ils sont très ouverts à la culture française, mais aussi à la culture américaine et celle d'autres pays. Malgré le fait qu'ils habitent des quartiers francophones, ils ont côtoyé toute leur vie des pairs de toutes les ethnies, à l'école, dans le métro, dans le centre-ville ou dans tout autre lieu public. Ils ont aussi un accès à toutes les cultures et les langues par les médias comme la radio, la télévision, l'Internet, la musique, les jeux vidés, etc. Cette ouverture des jeunes adultes est palpable dans leur langage où ils empruntent aux langues étrangères des expressions et des mots sans gêne ni hésitation, s'ils s'appliquent bien sûr au contexte.

5. Validation des données

L'étude de Sourdot (1997) nous a été d'une grande inspiration pour la validation des données. Nous avons choisi, tout comme Sourdot l'avait fait, de valider les données recueillies lors des entrevues dans différents ouvrages de référence. Nous avons identifié un dictionnaire représentatif du français standard : Le Petit Robert (1996). Nous avons ensuite choisi des dictionnaires et des ouvrages de référence québécois en s'inspirant de nos lectures. Nous avons retenu deux ouvrages non-scientifiques et avons été obligé d'en éliminer un, soit le Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron (1997). Ce choix s'expliquant par le fait que les données de ce

dernier sont incontrôlables. Nous avons tenu à garder Le petit guide du parler québécois de Mario Bélanger (1997), malgré son caractère non-scientifique, car il s'agit d'un ouvrage objectif et pratique qui repose sur une observation et une description de la langue.

Ainsi, les ouvrages scientifiques que nous avons utilisés pour la validation de nos données sont : le Dictionnaire Nord-Américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle (1979), le Dictionnaire du français plus de CEC (1987), le Dictionnaire des expressions québécoises de Pierre DesRuisseaux (2003), le Dictionnaire du français d'aujourd'hui de Jean Dubois et al. (2000), le Dictionnaire québécois français de Lionel Meney (1999), et le Glossaire du parler français au Canada de la Société du parler français au Canada (1930). À cela s'ajoutent deux ouvrages français : le Dictionnaire de l'argot français et de ses origines de Jean-Paul Colin et al. (1990) et le Dictionnaire du français non conventionnel de Jacques Cellard et Alain Rey (1980), puis un dictionnaire des anglicismes Le Colpron de Constance Forest et Denise Boudreau (4^e édition, 1998). La sélection de ces derniers ouvrages comme outil de comparaison s'explique, car nous croyons que les jeunes adultes, exposés à la culture française et américaine par la musique et les films, auraient pu être influencés par certaines formes de langages populaires en France et dans les banlieues ou encore aux États-Unis ou dans le Canada anglais, et auraient pu, par conséquent, emprunter quelques mots à l'argot français ou à l'anglais.

Le temps jouait contre nous, mais pour contrer cet obstacle, nous avons choisi la démarche de validation suivante. Nous souhaitons identifier le vocabulaire propre aux jeunes adultes. Les mots appartenant au français standard n'étaient donc pas nécessaires et utiles à notre analyse. Ainsi, notre première étape de validation des données a été de rechercher tous les mots et les expressions dans le premier ouvrage proposé, *Le Petit Robert*. Celui-ci, étant un dictionnaire accessible à tous et un livre de référence dans la majorité des institutions, contient des mots français de différents

registres pour l'ensemble de la francophonie ; c'est un ouvrage universel. Si le mot ou l'expression recherché était retrouvé dans ce premier ouvrage, nous l'éliminions de notre lexique, car il ne nécessitait aucune attention ou explication particulière de notre part. Avant d'enlever le mot ou l'expression de notre lexique, nous prenions bien soin par contre de vérifier si le sens exprimé dans le dictionnaire était le même que celui utilisé par les répondants, car si ce n'était pas le cas, il nous fallait le conserver étant donné que toute différence de sens constituait pour nous un élément important d'analyse.

Si le mot n'était pas trouvé dans *Le Petit Robert* ou n'avait pas la même signification ou explication que pour les répondants de notre enquête, nous le gardions afin de procéder à la prochaine étape d'analyse : la vérification des données dans les multiples ouvrages de référence de mots québécois.

Les jeunes adultes utilisent un langage teinté d'expressions qui s'inspirent du français standard international, du français québécois, d'emprunts et de néologismes. Nous avons donc sélectionné des dictionnaires québécois, moins axés sur le français standard et plus représentatifs du parler des gens qui habitent le territoire en général pour vérifier le sens des mots répertoriés. Si le mot était présent ou si la définition était la même, nous le notions ; et, s'il y avait une différence de sens, nous l'indiquions dans « Rem ».

Comme nous vous l'avons expliqué plus haut, les dernières vérifications avaient pour but de vérifier si les mots existaient en argot français ou en anglais. Le dictionnaire de l'argot français et le dictionnaire du français non conventionnel nous ont aidée à préciser le sens de certains mots ou expressions en nous fournissant l'étymologie et le contexte d'utilisation de ceux-ci en France. Grâce à ces ouvrages, on a voulu aussi tenter de faire un lien entre les différents parlers des deux continents, en relativisant le vernaculaire des jeunes adultes et en effectuant un parallèle entre les

pays francophones, la France et le Québec. Avant tout, le dictionnaire de l'argot français nous a permis d'identifier les mots de l'argot français productifs chez les jeunes d'ici. Le dictionnaire des anglicismes nous a permis d'identifier l'origine anglaise de certains mots.

De plus, pour nous aider lors de la validation des données nous avons eu recours aux explications des répondants fournies lors des entrevues et à l'expérience personnelle de la chercheuse tout au long de son cheminement universitaire.

Nous vous présentons le lexique, dans la prochaine partie, rempli de mots et d'expressions recueillis à l'aide d'entrevues et vérifiés dans certains ouvrages tel qu'expliqué dans cette section.

6. Le lexique

6. Le lexique

Dans le cadre de cette étude, à l'aide d'entrevues, nous avons recueilli un échantillon du lexique appartenant au vernaculaire des jeunes adultes montréalais habitant dans les quartiers Est de Montréal. Comme nous l'avons mentionné dans les parties précédentes, nous avons vérifié chaque mot dans différents glossaires, lexiques et dictionnaires afin d'y vérifier leur présence et leur définition. Nous avons classé ces mots par ordre alphabétique, fourni une définition, une explication, un exemple et noté toute remarque pertinente à la compréhension du mot ou de l'expression

Notre lexique n'est pas exhaustif car le langage des jeunes adultes est très vivant. Cette vivacité de leur langage implique que des expressions meurent et naissent chaque jour au gré des utilisateurs et des situations. Néanmoins, il pourrait aider de nombreuses personnes manifestant le désir de se familiariser avec le langage des jeunes dans des situations informelles de la vie, un langage qui est de rigueur dans la rue et dans la vie de tous les jours, à l'extérieur d'un cadre formel ou institutionnel.

[A.P.I. : alphabet phonétique international] : notez que pour des raisons techniques le symbole [ɹ] correspond au « r » anglais et le [ʔ] au « h aspiré ».

Étym. : notez que nous ne fournissons que l'étymologie de certains mots.

Adonner : [adɔne] v. intr.

- Tomber à point, être un hasard, une coïncidence. *Ça a adonné de même.*
C'est arrivé par hasard.
- ✓ B, DFP, DLQ, GPC, PQ, DQF.

After hour (after) : [aftɛɹawɛɹ] n.m. *After hours* est souvent abrégé *after* [aftɛɹ]. Emp. ang. *after hour*.

- Bar ou discothèque ouvert toute la nuit (jusqu'au levé du soleil et, parfois même, jusqu'à midi) qui ne sert pas d'alcool ou qui arrête d'en servir après l'heure réglementaire. *J'vas souvent dans les after hours avec mes chums.*
On s'en va-tu dans un after à soir ?

Rem. Notez que les répondants ont laissé tomber le « s » final à l'expression empruntée « after hours ».

On retrouve dans ces endroits certaines drogues illicites comme le *speed*, le *GHB* ou encore l'*ecstasy*. On y sert souvent des boissons énergisantes pour remplacer les produits alcoolisés et pour permettre aux clients d'avoir assez d'énergie pour danser toute la nuit sur la musique techno des DJ internationaux.

Agace-pissette : [agaspiset] n.f./ n.m. *Agace-pissette* est souvent abrégé *agace* [agas]. Calque de l'ang. *prick-teaser* (DQF).

- Qui cherche à séduire une autre personne sans jamais se donner à elle complètement ; un homme ou une femme qui taquine ou aiguiche une autre personne sexuellement. *La fille là-bas, c't une estie d'agace, a se frotte partout.* *Check le gars, estie d'agace, i cruise tout ce qui bouge.*

Rem. La forme tronquée, est aussi, sinon plus, populaire que l'expression complète.

Dans le DLQ, le DQF, le EQ et le GPC, ce mot ne s'applique qu'aux femmes seulement et non aux deux sexes.

Alouphoque : [alufɔk] n.m.

- Personne qui aime manger, qui mange à l'excès, qui a grand appétit, un gourmand. *J'me sens alouphoque. I mange tout le temps, gros cochon! C'est un vrai alouphoque.*

Rem. L'origine de ce mot est incertaine mais pourrait être une combinaison du mot « loup » et « phoque » pour signifier « une faim de loup, une faim d'animal ».

Ami-e : [ami] n.m./ n.f.

- Partenaire sexuel occasionnel, ami moderne. *J'ai été coucher chez mon amie hier soir, toute une rassasia !*
- ✓ Selon le PR, par euphémisme, amant ou maîtresse.
- ✓ B, « compagnon de plaisir » ; DFA, « personne avec qui on est lié par un sentiment d'affection, de cordialité (...) » ; DFP ; DQF.

Rem. Avec ce sens, *ami* s'oppose à « chum/blonde », qui implique une relation engagée et suivie. D'ailleurs, on ne retrouve pas ce sens dans le DLQ et le GPFC.

Correspond à l'emp. ang. *fuck friend*.

Apitchoumer (apichoumer) : [apitʃume] ([apiʃume]) v. intr.

- Éternuer. *Attention ! j'vas apitchoumer.*
- ✓ DLQ, DQF, GPFC.

Rem. L'origine de ce mot est onomatopéique, résultant du bruit causé par un éternuement, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

Apparte (appart') : [apart] n.m. Abréviation d'appartement.

- Appartement, logement. *J'déménage en apparte dans un mois.*

Aprème (après-m') : [apʁɛm] n.m./ n.f. Abréviation d'*après-midi*. 1906 (AF). 1930 (NC).

- Après-midi. *On va-tu magasiner c't aprème ?*
- ✓ AF, NC.

Rem. L'origine reste incertaine car cette abréviation daterait de 1906, selon le AF, et de 1930, pour le NC.

Aquaforme : [akwafɔʁm] n.m.

- Séance d'exercices, de mise en forme en milieu aquatique. *Faire de l'aquaforme.*

Assiste : [asist] n.m. Fig. Étym. emp. ang. *to assist*, assister.

- Rapport sexuel. *Avoir un assiste.*

Rem. L'origine de ce mot est incertaine. Nous croyons qu'il provient peut-être, par extension, de l'expression « faire une passe sur la palette », appartenant au vocabulaire du hockey et qui se traduit en anglais par « *to assist* », qui signifie au sens figuré « avoir une relation sexuelle ».

Assurer : [asyʁe] v.intr. 1978 (AF). 1985 (PR).

- 1. Être digne de confiance, garantir le fonctionnement, la réalisation de. *T'inquiète, j'assure. J't'assure, ils vont venir.* 2. Rester maître de la situation. *Assurer le contrôle.*
- ✓ AF, « emplois récents et branchés d'un vieux verbe, qui lui conservent la notion essentielle, d'assurance, de confiance en soi (...) » ; B, « rendre une chose sûre, faire qu'elle ne manque pas », mais ce verbe est pronominal dans cet ouvrage ; DFP.

Rem. Ce mot apparaît dans le Petit Robert depuis 1985 et correspond aux définitions ci-dessus par extension méridionale.

Attroupement : [atrupmâ] n.m.

- Groupe de jeunes, d'amis, groupe de personnes. *On dit pas vraiment gang, plus attroupement. Y a souvent des attroupements au métro Langelier.*
- ✓ DFP ; DFA, « regroupement de plusieurs personnes dans la rue ».

Rem. PR, « une réunion de personnes sur la voie publique (avec une connotation négative) qui trouble l'ordre public ». Ce qui n'est pas toujours le cas selon nos répondants, le lieu de rencontre peut varier et le contexte n'est pas toujours agité voire tumultueux.

Autochtone : [otokton] adj./ n.m./ n.f. Étym. du grec *autokhthôn*, de *autos*, soi-même, et *khthôn*, terre.

- Natif d'une réserve indienne au Québec. *Les Autochtones de Kanasatake.*
- ✓ DQF, « propre, relatif aux peuples autochtones du Canada (Amérindiens et Inuits) ».

Rem. Nous ne retrouvons pas dans les ouvrages suivants le sens particulier de ce mot s'appliquant aux autochtones d'Amérique du Nord : dans le B, « celui qui est du pays même, qui n'y est pas venu par immigration » ; le DFA ; le DFP, « personne née dans le pays où elle vit ou qui est originaire de ce pays » et le PR, « individu qui est issu du même sol où il habite ». Ces ouvrages donnent à ce mot un sens trop général selon nos répondants.

Aye-ayaye (aie ou aïe) : [a¹ja ja¹] interj.

- Sert à marquer l'admiration. *Aye-ayaye, check la madame !* pour une personne de belle apparence.
- ✓ DQF, « sert à attirer l'attention, à marquer son admiration ».

Ayoye (ayouille ou aiouille) : [a.jo.j] interj.

- Sert à marquer l'étonnement, le caractère épatant. *Ayoye madame, estie de pétard !*

- ✓ PQ, « C'est extraordinaire! (Wow!) (...) dans le langage des jeunes, peut aussi exprimer la surprise », ce qui pourrait s'appliquer au contexte donné par nos répondants par extension.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le B et le DQF, « douleur (...) étonnement » (DQF).

B.S. : [beəs] n.m./ n.f. Abréviation de « Bien-être Social ».

- 1. Qui bénéficie de l'assistance sociale. 2. Par extension, qui est oisif, paresseux ou inactif. *Estie de gang de B.S.* 3. Qui manque de classe et de savoir-vivre en société. Syn. Imbécile, mal élevé. *C't'un estie de BS ce gars-là, oublie-ça, i'en vaut pas la peine.*
- ✓ Pour le premier sens : DQF, EQ, PQ.

Babylone : [babilɔn] n.m.

- Police. *Attention ! babylone débarque !*

Badtripper (badtripper) : [badtripe] v. intr. Francis. Emp. ang. *badtrip*, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- 1. Être en état de crise, causée par une intoxication. *J'ai badtripé l'autre fois au Red Light.* 2. Ressentir un malaise, un inconfort. *Je badtripe.* 3. Être perturbé par une situation embarrassante. Fig. Se sentir triste ou dépressif. *Ça me fait badtripper.*
- ✓ DQF, EQ.

Barber : [bɑ.ɾbe] v. intr.

- Vomir. *J'me sens pas ben, j'pense que j'vas barber.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le AF, « ennuyer puissamment » ; le B, « ennuyer, raser » ; le DFA, « barber quelqu'un, l'ennuyer » ; le DFP ; le DLQ, « taquiner, provoquer » ; le EQ, « barber quelqu'un, se faire barber/insulter quelqu'un, importuner quelqu'un, se faire insulter, importuner » et le NC.

L'origine de ce mot est incertaine, mais est peut-être onomatopéique. Les jeunes répondants auraient repris le bruit causé par les vomissements et en auraient fait un verbe avec l'ajout du suffixe verbal -er.

Barré-e : [bar e] adj.

- Interdit d'accès, rayé, évincé. *Être barré : je suis barré dans ce bar-là. Ce tata-là est barré d'icitte. Je suis barré sur sa liste de rappel.*
- ✓ DFP, DQF, « interdit, exclu ».

Rem. Cet adjectif n'a pas le même sens dans le B, le DLQ et le NC. Par exemple, dans le B, il signifie « fermé à clef ».

Nos répondants ne nous ont pas mentionné l'expression « pas barré », *il n'est pas barré*, qui signifie audacieux et entreprenant, qui serait aussi possible.

Barrer : [bar e] v. tr.

- Interdire quelqu'un d'un groupe, d'une conversation. *Barrer quelqu'un ; je l'ai barré elle, c't'une pétasse. Il m'a barré de sa vie.*
- ✓ DFP, DQF, « interdire, exclure ».

Rem. Ce verbe n'a pas le même sens dans le B, le DLQ et le NC. Par exemple, dans le B, il signifie « fermer à clef ».

Bat (bate ou batte) : [bat] n.m. Fig. Emp. ang. *bat*, bâton/ bâton de base-ball.

- Joint de marijuana. *Fumer un bat.*
- ✓ DQF.

Batette : [bat e t] n.f. Diminutif de *bat*, par l'ajout du suffixe -ette.

- Petit joint de marijuana. *Rouler une batette.*

Bazou : [bazu] n.m. Emp. ang. américain, peut-être de l'argot *bazooker*, auto (DFP).

- Vieille voiture en mauvais état de marche. *J'me suis acheté un gros bazou.*
- ✓ B ; DFP ; DLQ ; DQF ; PQ, « tacot, guimbarde ».

Beat : [bi:t] n.m. Emp. ang. *beat*, musique/ rythme.

- Musique, mélodie, rythme. *Du bon beat.*

✓ Col. ; DLQ, « rythme musical » ; DQF.

Rem. Dans le PR, ce mot est un adjectif et signifie « qui concerne les beatniks ».

Beau bonhomme : [bɔbɔnɔm] loc.n.m. fam.

- Homme de belle apparence. *Ton frère c't'un vraiment beau bonhomme, ayoye ! Salut Beau bonhomme !*

Bebye : [bɛba.j] interj./ n.m.

- Au revoir. *Bebye tout le monde, j'me pousse.*

✓ DQF.

Rem. Terme qui reprend la prononciation populaire des habitants de Québec, de la Beauce et du Saguenay. Il y aurait donc une forte connotation ironique. Pour nos répondants, il s'agit d'une salutation de départ popularisée dans les années quatre-vingt par un personnage du défunt Groupe Sanguin, Dany Verveine, qui était resté attaché aux années soixante du « Peace and love » et qui prononçait ces paroles avant de quitter la scène.

Beurk : [boɛrk] interj./ adj.

- 1. Répugnant, de mauvais goût, ennuyant, *poche*. *C'est beurk ! Le film était vraiment beurk.* 2. Magané, fatigué, affecté par la gueule de bois. *Je suis vraiment beurk ce matin.*

Rem. La définition du PR est beaucoup trop générale pour nos répondants, elle exprime plus particulièrement le dégoût, mais ne peut pas s'appliquer à tous les contextes.

Bicycle (bicyque) : [bɛsɪk] n.m. Emp. ang. *bicycle*.

- 1. Bicyclette. 2. Motocyclette. *Faire un tour de bicycle.*

✓ B, « bicyclette » ; Col. ; DLQ ; DQF ; GPFC ; PQ.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le DFP ; le EQ, « avoir les nerfs en *bicycle* [bicyclette], être agité, se dit notamment d'un enfant [ou] *faire du bicycle*, se dit de bœufs en rut qui se chevauchent » et le PR, « vélocipède à deux roues de tailles inégales ».

Ce mot est noté « bécék » (PQ) ou « bicique » (DLQ). En français standard, *bicycle* signifie « vélocipède à deux roues, l'une grande et l'autre petite, dont la première est mise en mouvement par l'action des pieds sur deux pédales » et *bicyclette* « vélocipède à deux roues d'égale grandeur, dont la seconde est motrice et est mise en mouvement par un moyen de transmission la rattachant aux pédales, qui sont placées entre les deux roues » (GPFC).

Bif : [bi f] n.f. Étym. origine incertaine. Par ext. « Biffe N.F. infanterie. Hist. 1898. de biffin, fantassin, par abréviation et passage féminin, marque du collectif, comme la cloche pour « les clochards », la rousse pour « les roussins », etc. Le masculin, un biffe « un fantassin, est rare. Encore usuel. » (NC) Ce mot pourrait aussi avoir été emprunté à l'argot ang.

- Bagarre, bataille. *Y'a failli avoir une bifhier au métro Cadillac, ça l'a brassé en criss.*

Biguine party : [bigwinparti] loc.n.f. Emp. créole haïtien.

- Fête, soirée, réception. *C'est la toute première biguine party.*

Rem. Expression popularisée par le groupe antillais *La Compagnie Créole*.

Bitch : [bitʃ] n.f. Vulg. Péj. Emp. ang. au slang américain *bitch*, mégère, chippie/ femme en rut, prostituée.

- **1.** Garce. Femme de mauvais caractère, désagréable, antipathique, déplaisante. *Chienne. La fille a la caisse est vraiment bitch.* **2.** Belle fille sexy aux moeurs légères, qualificatif sympathique. Syn. Pitoune. *Méchante belle bitch.* **3.** Qui est malhonnête, profiteur, personne en qui on ne peut avoir confiance, s'applique aux hommes comme aux femmes, cf. Salope. *C't une estie de bitch. T'es con man, grosse bitch.*

- ✓ Pour le troisième sens : DQF, ne s'appliquant qu'aux femmes, « garce, peau de vache, chipie, salope, connasse » ; EQ, être bitch c'est « être salaud, salope » ; PQ.

Rem. On trouve aussi le terme « biatch », [biatʃ] n.f., de *bitch*, popularisé à la fin des années quatre-vingts par les chanteurs de rap américains. Très péjoratif.

Biti : [biti] n.f. Emp. ang. *bit*, petit morceau.

- 1. Petit morceau de haschisch que l'on fait brûler sur le bout d'une cigarette ou d'une pièce de métal très chaude. *Faire une bit*. 2. Unité de mesure de haschisch. *Une bit*.

Blacky (blackie) : [bla:ki] n.m. 1986 (AF). Emp. ang. au slang américain *blacky*, noir.

- Terme ironique, parfois dépréciatif, pour désigner une personne de race noire. *Ton frère se tient avec les blackys*.
- ✓ AF.

Rem. Col., dans cet ouvrage, on ne retrouve pas *blacky* dans le sens de personne de race noire.

BMW [beɛmdubløve] acronyme. Emp. ang. de Montréal.

- Abréviation de « *bus, metro and walk* ». *Aujourd'hui, j'me promène en BMW*.
- Rem. Allusion dérisoire à la marque allemande de voiture de luxe *BMW*.

Bobota : [bobotɑ] n.f.

- Très vieille voiture spacieuse, cf. Bazou. *J viens d'm'acheter une bobota de feu*.

Rem. On retrouve aussi le synonyme *gros bateau* pour ce même type de voiture.

Bœu (beu) : [bø] n.m.

- Policier. *Les bœufs vont s pointer ben vite, on s flexe*.
- ✓ DQF.

Rem. Dans le AF, on a l'expression « bœufs carottes, nom donné aux policiers membres de l'Inspection générale des services », d'une toute autre origine.

On ne retrouve pas ce contexte d'utilisation dans les ouvrages de référence suivants : AF, B, DFA, DFP, EQ et NC.

Bolide : [bɔlɪd] n.m. Fig. Étym. Latin *bolis*, *bolidis* ; du grec *bolis*, *bolidos*, sonde, jet.

- Voiture rapide et sportive, élégante et généralement luxueuse, ex. une Ferrari, une Porsche, une Lamborghini, etc. *J'voudrais m'acheter un super bolide.*

Rem. Un bolide doit être une voiture essentiellement sportive pour nos répondants, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans les ouvrages suivants : DFA, « véhicule qui va à une très grande vitesse » ; DFP, « par ext. véhicule allant à grande vitesse » et PR, « voiture rapide ».

Bombe : [bɔ̃b] n.f. Fig.

- Voiture sportive, très rapide et puissante. *Check le char, c't'une vraie bombe, ça roule en sale.*

Rem. Ce mot garde son sens primaire dans les ouvrages suivants : B, DFA, DFP, DLQ, DQF, GPFC et NC. Par exemple, on peut lire dans le DLQ, « bouilloire - bonde de tonneau ».

Boomer : [bu:mə] v.intr. Étym. de *La Boom*, nom d'une discothèque située sur la rue Stanley à Montréal, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Sortir et danser. *On va boomer à soir.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages suivants : B, « lancer » ; Col., « Boomer un produit / to boom, faire mousser à coups de réclame », « boomer une candidate, faire du battage publicitaire pour... » ; DLQ, « faire hausser des valeurs, mousser à coups de réclame » ; DQF, « flottage du bois » ; GPFC ; NC, « boomer, v. intr. (boomer), bien aller (...) ; bien marcher (...) Hist. 1929. Dans le vocabulaire de la publicité, au début du 20^e siècle (1905), « lancer un produit, une affaire, par une réclame tapageuse (...) ».

Boots : [bu:tʁ] n.f.

- Bouteille qui sert à la consommation de hachisch. *Faire des boots. Veux-tu une boots ?*

Rem. Les utilisateurs percent un trou sur la paroi latérale de la bouteille afin d'y insérer une cigarette allumée et d'y faire brûler un morceau de hachisch qu'ils ont déposé à l'extrémité de la cigarette. La fumée qui s'accumule dans la bouteille fermée sera ensuite inhalée en une ou deux respirations.

Botte : [bɔt] n.f. 1920 (AF). Au 18^e siècle, « connotations sexuelles de *chausser*, *botter* auxquelles s'ajoute l'idée de la soudaineté, ont pu renforcer le point de départ, qui est à chercher dans la *botte* du duelliste, qui 'pourfend' l'adversaire (...) emploi métaphorique plaisant » (NC).

- Relation sexuelle, s'utilise par un locuteur masculin ou féminin. *J'ai eu une estie de bonne botte la semaine passée.*
- ✓ AF, « proposer la botte à quelqu'un, lui proposer brutalement une rencontre amoureuse, une union sexuelle, (...) » ; DLQ, « (...) femme qui sait satisfaire un homme sexuellement (...) satisfaire ses appétits sexuels avec une femme (...) » ; DQF, « acte de faire l'amour » ; NC, « 1. proposer la botte (à une femme) : lui offrir sans préliminaires de faire l'amour (...) 2. graisser ses bottes : faire l'amour une dernière fois 'pour prendre congé', n'est usité qu'à l'infinitif, vieux ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages suivants : B, DFA, DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « quantité déterminée de chose », « chaussure de cuir » et « coup d'épée ».

Bouette : [buwet] n.f. Fig.

- Vieille voiture mal entretenue. *Méchante bouette. Mon père m'a donné sa vieille bouette.*

Rem. L'origine de ce mot est incertaine mais pourrait être le résultat d'une prononciation enfantine du mot « brouette ».

Bourré-e : [bure] adj.

- Plein, rempli d'avoir trop mangé. *Être bourré ; j'suis bourré ben raide.*
- ✓ PR, « entièrement plein », ce qui rejoindrait notre définition (à ne pas confondre avec *plein* dans le sens d'« ivre », terme inexistant pour nos répondants).

Rem. On ne retrouve pas le même sens dans le AF, « riche, (...), ivre » ; le B ; le DQF ; le GPFC, « n.f. grande quantité » et le NC, « plein à la limite de sa capacité, en parlant d'un contenant : 1. (1927) bien pourvu en argent, riche (...) bourré aux as, très riche, 2. (1935) ivre-mort ».

Bourrer la face (se) : [burelafas(sə)] v. pron. Fig.

- Manger beaucoup, avec appétit. *On s'est bourré la face au souper !*
- ✓ B, « manger de quelque chose avec excès » ; DFP, « se gaver » ; DLQ, « manger à l'excès ».

Rem. Ce verbe n'apparaît pas dans les ouvrages de référence suivants en tant que verbe pronominal ou dans ce sens : DFA, « v. tr. » et non pronominal ; DQF, « v. tr. baiser, blouser (...) », « se faire bourrer : se faire tromper » ; GPFC (vx fr.) « 1) tromper, duper, blaguer 2) donner (des coups) » ; NC, « se bourrer 1. s'enivrer 2. gagner beaucoup d'argent (...) ».

Bouse : [buz] n.f. Péj. Vulg.

- Femme vulgaire aux mœurs légères, putain, cf. Salope. *Son ex, c'est rendu une criss de bouse.*

Rem. Ce mot fait originalement référence aux excréments de la vache, *de la bouse de vache*. Vache étant un synonyme de salope, *bouse* devient donc par extension synonyme de vache et de *salope*. D'ailleurs, c'est le sens primaire que l'on retrouve dans les dictionnaires suivants : B ; DFA ; DFP, « fiente des ruminants » ; DLQ et GPFC, « bouser (v.tr. et intr.) salir, crotter (quelqu'un, quelque chose) ».

Boutte (être à) : [but] n.m.

- Bout. *Être à bout, au bout du rouleau, se sentir épuisé, fatigué. Être à boutte. J'suis vraiment à boutte, faut que ça arrête.*
- ✓ DLQ ; DQF ; GPFC, « pousser à bout' (...) être à bout' de tout : être à bout, se trouver dépourvu de toute espèce de ressources ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le B et le EQ. Par exemple, B, « être au bout de son rouleau, ne savoir plus que dire, que faire ».

British ou Britiche : [brɪtɪʃ] n.m. 1965 (AF). Emp. ang. *British*, Britannique.

- Qui vient de la Grande-Bretagne, un Britannique. *J'ai rencontré un British l'autre soir.*
- ✓ AF.

Rem. Dans le DQF, ce mot signifie « britiches, culotte courte ».

Briton : [brɪtô] n.m. Francis. de *British*.

- Qui vient de la Grande-Bretagne, cf. *British*. *Ta sœur sort avec un Briton maintenant.*

Bro : [bro] n.m. Emp. ang. au slang américain *brother*, frère. Abréviation de *brother*.

- Frère/ ami, complice, pour les personnes de sexe masculin. *Hey ! bro, qu'est-ce que tu fais à soir ?*

Rem. Ce mot aurait été popularisé par les Noirs américains des ghettos, pour signifier, par ext., « mon ami ». Les personnes de sexe féminin utiliseraient *sister* ou *ma soeur*.

Broue : [bru] n.f. Emp. ang. *brew*, cuvée.

- Mousse. Fig. Bière. *On va chiller une broue à soir.*
- ✓ DLQ, « une petite bière, un verre de bière » ; DQF, « la bière elle-même » ; EQ, « brew, brassage (de la bière) aller prendre un coup, boire, aller à la brasserie (...) ».

Brûlé-e : [bryle] adj. Fig. 1962. « idée de destruction : individu 'brûlé', est complètement inutilisable » (AF). Emp. ang. *to burn*, ruiner/ épuiser.

- 1. Affecté par l'alcool ou la drogue, marqué par l'abus ou l'excès. *Être brûlé. Soirée de brûlés. Estie de brûlé.* 2. Fatigué intellectuellement, épuisé. *J'suis brûlé à soir, j'pense pas que j'vas sortir. J'suis brûlé par la job, j'arrive pus à penser.* 3. Stupide, imbécile, dénote l'absence d'intelligence et de vivacité d'esprit. Distrait, au caractère lunatique. *I'est ben brûlé. Mon chum est ben brûlé des fois.* 4. Relaxe, tranquille. *Fin de semaine de brûlé.*
- ✓ B, « épuisé, ruiné physiquement ou financièrement » ; Col., par ext., « brûler sa santé, ses forces » ; DLQ, « crevé, épuisé », « ruiné physiquement (...) » ; DQF ; EQ, « être brûlé/se faire brûler : être exténué, vanné » ; GPFC.

Rem. Ce mot garde son sens primaire dans les ouvrages suivants : le AF, le DFA et le DFP.

Bulmatique : [bylmatik] adj. Étym. de bulle.

- Qui fait des bulles. *Ce shampoing est bulmatique.*

Butch : [butʃ] n.f. Péj. Emp. ang. *butch*, lesbienne/ femme très masculine.

- 1. Femme hétérosexuelle à la carrure masculine ou aux manières très peu féminines. *La butch du village.* 2. Femme homosexuelle à l'allure généralement masculine ou aux manières brusques. *Une butch.*

Cab run : [kab.rɔn] n.m. Emp. ang. *cab run*.

- Prendre un taxi et s'enfuir sans payer le chauffeur. *Hier soir, j'ai pris un cab run pour revenir du centre-ville.*

Câlisse (câlisse) : [kɔ:lɪs] interj./ adj. Vulg.

- Expression à emplois variés pour qualifier quelque chose de désagréable, d'insupportable. Exprime le mécontentement. *Calice de tabarnak ! Calice de température de merde !*
- ✓ DLQ ; DQF ; PQ.

Rem. Ce mot ne représente pas la même chose pour les ouvrages suivants : le B, le DFA et le DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « vase qui sert à la messe ».

Câlicer (s'en) : [kɔːlɪsɛ(sã)] loc.v. Fam.

- S'en foutre, ne pas s'en faire avec quelque chose. *Sérieux, j'men câlice ben raide.*

Caller (câler) : [kɑːle] v.tr. Francis. Emp. ang. *to call*, appeler, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Appeler, commander par téléphone. *Caller un taxi. Caller une pizza. Calle ton boy, j'calle mon boy pis on se r'callera.*
- ✓ Col. ; DLQ, « câler un taxi, héler, appeler un taxi » ; DQF.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le EQ, « se faire câler ça/ câler ça à quelqu'un. se faire chicaner, gronder/ gronder quelqu'un » et le GPFC, « v.tr. annoncer, crier les figures de (en parlant d'une danse) ».

Ce mot semble avoir été emprunté à l'anglais, *to call*, mais pourrait provenir aussi du latin *calare*, appeler.

Canter : [kâte] v. pron.

- S'endormir, se reposer, se coucher, faire une sieste. *M'en vas m' canter un peu.*
- ✓ B, « se coucher » ; DQF, « s'assoupir, s'allonger, s'étendre » ; EQ, « aller se canter : aller se coucher » ; GPFC.

Rem. Ce mot n'est pas pronominal dans les ouvrages suivants : DFP, DLQ et EQ. Par exemple, dans le EQ, il signifie « canter une femme, faire l'amour à une femme ».

Capotant : [kapɔtâ] adj.

- Intéressant, délirant, amusant, impressionnant. *C'est capotant.*
- ✓ DQF, « fou, dingue » ; PQ, « renversant ».

Carrosse : [kɑrɔs] n.m.

- Vieille grosse voiture, cf. Bobota. *Ça sera pas facile de parquer ton carrosse.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages suivants : DFA, DFP, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, dans le DFP, « luxueuse voiture à chevaux, à quatre roues, suspendue et couverte » ; dans le GPFC, « petit carrosse, carrosse : voiture-jouet » et dans le PR, « carrosse à la cendrillon ».

Casserole : [kɑsrɔl] n.f. Fig. 1912 (AF)

- Vieille voiture bruyante. *Vas-tu t' débarrasser d' ta maudite casserole avant d' pogner un ticket pour nuisance à la paix publique ?*

- ✓ AF, « nom donné à certains objets de peu de valeur (véhicule, instrument de musique, etc.), (...) analogie de forme » ; B, « mauvaise voiture ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens pour les dictionnaires suivants : DFA, DFP, NC et PQ. Par exemple, dans le NC, « (1880) coup de casserole, dénonciation à la police » et, dans le PQ, « landau, voiture d'enfant ».

Cave : [kɑ:v] adj./ n.m. 1882 (AF), de « cavé ».

- Stupide et innocent, qui manque de jugement, dépourvu de bons sens, imbécile. *Criss de gros cave.*

- ✓ AF, « homme qui, ignorant les règles du milieu, constitue une dupe en puissance », par ext., « individu naïf, maladroit, (...) lâche » ; B, « niais, dupe » ; DFP, « qui manque d'intelligence, de jugement » ; DFA, « niais, dupe ne faisant pas partie du « milieu » » ; DQF, « retardé, crétin » ; EQ, « être (faire le) cave. être (faire le) benêt, naïf » ; PQ, « niaiseux » ; NC.

Cent milles à l'heure : [sɑ̃mɪlɑlœr] loc. adv. Fig.

- Très vite. *On roule à cent milles à l'heure.*

- ✓ DQF.

Rem. On ne retrouve pas la même expression dans le DFA et le GPFC.

Chanceux-euse : [ʃɑ̃sø] adj./ n.m./ n.f. Emp. ang. *to be lucky*, avoir de la chance.

- 1. adj. Qui a de la chance. *T'es vraiment chanceux, t'as pogné le jack pot.* 2. n.m./ n.f. Personne riche. *C't'un chanceux, criss de fils de riche.*
- ✓ Pour le deuxième sens : B, « que la chance sert à souhait » ; Col., « être chanceux : avoir de la chance » ; DFA ; DFP ; DQF ; PQ.

Changer de place : [ʃɑ̃ʒedplas] loc.v. tr.

- Partir. Ne rien trouver d'intéressant à voir dans l'endroit où l'on se trouve. *On change-tu de place ?*
- ✓ DFP, « quitter un lieu pour un autre, changer de place ».

Char : [ʃɑ:r] n.m. Emp. ang. « *car*, voiture » (EQ). Étym. Latin *carrus*.

- Automobile, voiture. *Char. Beau char. Char super hot.*
- ✓ B, « automobile/ voiture » ; DFP ; DLQ ; DQF ; EQ ; GPFC, « s'acheter un char : s'acheter une automobile ; PQ, « automobile [...] ce n'est pas pour autant un char... d'assaut ».

Rem. Ce sens est toujours absent du Petit Robert (1996), malgré son utilisation très fréquente dans l'ensemble du Québec depuis plusieurs années déjà. D'ailleurs, ce mot appartient au français québécois selon nos répondants.

Ce mot a un sens différent dans le DFA, « voiture à deux roues (...) chariot décoré pour les fêtes publiques (...) blindé ».

Charrue : [ʃɑry] n.f. Fig. Péj.

- Qui a beaucoup d'aventures sexuelles ; par ext., qui ramasse et accumule les conquêtes sexuelles. *La fille dans ta classe c't une méchante charrue, c'est débile.*

Rem. Ce mot n'a que son sens primaire dans les ouvrages suivants : B ; DFA ; DFP ; DLQ ; DQF ; EQ ; GPFC et PQ. Par exemple, dans le DFA, « instrument agricole (...) » ; le EQ, « voir chariot, mettre la charrue avant le cheval » ; le GPFC, « qui ramasse la neige » et, dans le PQ, « chasse-neige ».

Chatter : [tʃatə] v. intr. Francis. Emp. ang. *to chat*, bavarder, avec l'ajout du suffixe verbal –er.

- Communiquer grâce à Internet, clavarder, converser, dialoguer. *Tu chattes pas souvent sur MSN.*
- ✓ Col., « faire un chat sur Internet, conversation, session de bavardage ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens pour les ouvrages de référence suivants : B, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, pour le DLQ, il signifie « draguer à l'aide d'une chatte (...) se lier d'amitié avec une personne du même sexe (...) ».

Chaud-e : [ʃo/ʃod] adj. Étym. Latin *calidum, calidus*, chaud.

- 1. Ivre, soûl, effet ressenti après avoir bu beaucoup d'alcool. *Être chaud*. 2. En feu, en pleine forme, en pleine possession de ses moyens, plein d'énergie. Syn. *Hot ! Elle est chaude*. 3. loc.adj. inv. *I fait chaud dan ' l' pays* (il fait très chaud).
- ✓ Pour le premier sens : DLQ, « ivre » ; DQF ; EQ, « être ivre (mort), s'enivrer » ; GPFC, « ivre, chaud de vin. Exemple : Il est un peu chaud = il est légèrement ivre, il a une pointe de vin ».

Chauffer : [ʃofə] v. intr.

- Conduire une voiture. *J'ai chauffé mon char*.
- ✓ DLQ, PQ.

Rem. On ne retrouve pas le même sens dans les ouvrages suivants, qui font plutôt référence à la chaleur (étym. Latin *calor*, chaleur et *facere*, faire) qu'à l'action de conduire une voiture (de chauffard) : B, DFA, DFP, DQF, GPFC et NC.

On retrouve le mot « chauffard » dans le Petit Robert, mais pas *chauffer* de même racine, de même famille de mots.

Checker : [tʃɛkə] v. tr./ v. intr. Péj. Étym. (francis.) emp. ang. *to check*, regarder, avec l'ajout du suffixe –er.

- Regarder, *mater*. *Check la femme, aye-ayaye ! Check la pétasse. Check la pitoune. Check z'y le style. Check l'asti de gros dégueulasse.*

✓ DQF ; PQ.

Rem. On ne retrouve pas le même sens dans les ouvrages suivants : B, Col., DLQ et GPFC. Par exemple, dans le B, ce mot signifie « pointer, vérifier » ; dans le Col., « consigner, mettre à la, en consigne (bagages) enregistrer au comptoir de la cie aérienne (...) marquer, cocher, pointer (...) ».

Chercher : [ʃɛrʃe] v. tr. Étym. Latin *circare*, aller autour, de *circum*.

➤ Télécharger. Syn. *Downloader*, *pogner*. *Aller chercher des jeux sur l'Internet. J'vas chercher des jeux, des démos, avec des émulateurs.*

✓ B, « tâcher de trouver, de se procurer, d'acquérir » ; DFA ; DFP, « tâcher de se procurer » ; NC, « tenter de trouver, de découvrir (...) ».

Chercheux de troubles : [ʃɛrʃødtʁub] n.m. Emp. dial. Picardie (GPFC). « Fin du 18^e siècle, on lit dans Rétif de la Bretonne, 'je ne suis pas un querelleur, mais qui me cherche me trouve'. Glissement d'emploi, de 'chercher querelle à quelqu'un' à 'chercher quelqu'un pour vider une querelle'. » (NC)

➤ 1. Qui court après les problèmes, qui provoque. *C'est quoi, t'es chercheux de troubles à matin ? L'autre fois, y'avait un chercheux de troubles dans le métro, y'a failli avoir une bif de feu.* 2. Qui est d'origine ethnique autre que québécoise. *C'est plein de chercheux de troubles icitte, on s'pousse.*

✓ GPFC, « chercheur » ; NC, « chercher. V. Tr. : être agressif envers (quelqu'un), le provoquer, lui chercher querelle (...) ».

Chiant-e : [ʃiɑ̃] adj. Vulg. 1920. de chier/ faire chier (NC).

➤ Déplaisant, ennuyant, décevant, emmerdant. *C'est chiant. La fille est chiante en criss. T'es chiant aujourd'hui.*

✓ DFA, « ennuyeux » ; DFP « emmerdant » ; NC, « ennuyeux, pénible, insupportable (...) ».

Chick (chics) : [tʃɪk] ([tʃɪks]) n.f.

- 1. Femme. *Y vas-tu y avoir des chicks à soir ?* 2. Belle fille sexy, femme plantureuse ou femme potentiellement baisable. *J'ai vu une chick à l'arrêt de bus en m'en venant.*

Rem. L'origine de ce mot est incertaine : l'emp. ang. slang. *chicks* ou emp. espagnol *chiquita*, jeune fille.

Chicot : [tʃiko] n.m.

- Joint de marijuana. *On fume un gros chicot.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens pour le B et le DFA, « ce qui reste encore en terre d'une branche, d'un tronc (...) ».

Chien : [ʃjɛ̃] n.m./adj.

- 1. Policier. *J'me suis fait arrêter par un chien.* 2. Surnom amical lors d'une compétition pour marquer l'adversité. *I va gagner le chien.* 3. Salaud, baveux. *I presse le pas le chien.* 4. adj. Désagréable, mauvais. *Il fait un temps de chien*, cf. Temps.

- ✓ Pour le premier sens : AF, « agent de la police secrète » ; DQF, « agent de police ». Pour le premier et le troisième sens : DLQ, « policier (...) jeune homme folichon » ; EQ, « être (faire le) chien (sale), être (agir en) salaud, sans cœur, couard ». Selon ce dernier ouvrage, il s'emploierait aussi chez les jeunes « faire le dog [ang. chien] », mais nos répondants ne nous ont pas mentionné ce sens. Pour le troisième sens, DFA.

Rem. On ne retrouve pas les mêmes sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFP, GPFC et PQ, « 1) du caractère de la détermination ; 2) un chien de poche (chaperon) ; 3) son chien est mort (il n'y a pas de chance) ; 4) adj. je trouve ça chien de ta part (malvenu, méchant) » (PQ).

Chier (à) : [ʃjɛ̃] Loc.v.intr. Étym. Latin *cacare* et espagnol *cagar*.

- Être nul, mauvais et sans intérêt. *C'est à chier.*
- ✓ AF, « à chier, mauvais, sans intérêt ».

Rem. Nous ne retrouvons pas le même sens dans les ouvrages suivants : B, DFA, DFP, DLQ, EQ, GPFC et NC. Par exemple, dans le B, il signifie « se décharger le ventre ».

Chier serait un verbe très ancien du début du XIII^e siècle, il pourrait s'utiliser pour une situation ennuyante (AF). On retrouve aussi *c'est chiant* ou *c'est chien*. 1977. *C'est à chier* (AF).

Chill : [tʃɪl] adj. Emp. ang. au slang des ghettos américains, *to chill*.

- Relaxe, tranquille, calme, correct, bien, *cool*. *C'est chill*.

Chiller : [tʃɪle] v. intr. Francis. Emp. ang. *to chill*, se détendre, relaxer, avec l'ajout du suffixe verbal -er

- 1. Relaxer, être calme. *À soir on chill tranquille*. 2. Prendre. *Chiller une broue*. Boire une bière.

Chinetoque : [tʃɪntɔk] n.m./n.f. Étym. de Chinois.

- Personne d'origine asiatique, c.f. chinois-e. *C'est plein de chinetoques là-bas*.

Chinois-e : [ʃɪnwa] n.m./n.f.

- Par ext. Personne d'origine asiatique. *Quand je suis sorti au Jet hier, y avait foule Chinois dans la place*.

Rem. Ne pouvant différencier physiquement les immigrants d'origines asiatiques, les répondants disent les catégoriser en tant que chinois, peu importe leur provenance.

Ce mot n'a que son sens primaire dans les ouvrages suivants : B, DFA, DFP, DQF et NC.

Pour le PR, il s'agit d'une personne originaire de la Chine, tandis que pour nos répondants, il s'agit d'une personne d'origine asiatique ne venant donc pas uniquement de la Chine.

Chocolat : [ʃokɔlɑ] adj. inv. Fig.

- Couleur chocolat au lait, pour décrire une personne à la peau noire, de race noire. *Sa nouvelle blonde est chocolat au lait.*

Rem. On ne retrouve pas l'expression « chocolat au lait » dans les ouvrages suivants : B, DFA, DFP et DQF. Par exemple, pour le DFP, le mot « chocolat » signifie « de la couleur brun foncé du chocolat » et, pour le PR, quelque chose qui a la « couleur chocolat », mais on ne retrouve pas d'exemples avec « chocolat au lait ».

Chum : [tʃɔm] n.m. Emp. ang. *chum*, ami.

- 1. Ami-e, dans le sens de camarade en général, que ce soit des garçons ou des filles. *À soir j'm'en vas chiller avec mes chums.* 2. Copain, petit ami, ami intime. *Invite ton chum.*

✓ B ; Col. ; DLQ ; DQF ; EQ ; GPFC, « ami intime, camarade » ; PQ.

Chummy (tchommie ou tchommy) : [tʃɔmi] n.m. Étym. de chum.

- Fam. Ami-e, copain-e, cf. Chum. *C'est rendu mon chummy.*

Ciao (chow, chiao, tchao ou tchaou) : [tʃiaw] interj. *Ciao*, emp. italien ; *ciao man*, *ciao bye*, un mélange d'italien et d'anglais. « Au revoir, à bientôt, adieu (...), de l'italien *ciao*, même sens, vers 1950, mais dès 1916 chez Apollinaire sous la forme tchaû. Est passé aujourd'hui dans la langue familière courante » (AF). « Vers 1945, de l'italien du Nord, qui serait issu du vénitien *sciavo*, *sciao* « esclave », dans une formule pour prendre congé. Semble toujours prononcé à l'italienne » (NC).

- Au revoir, salutation de départ, pour prendre congé, marque la fin d'une conversation ou d'une rencontre. *Ciao ! Ciao man ! Ciao mec ! Ciao bye !*

✓ AF ; DFP ; NC.

Claqué-e : [klake] adj. Vers 1840. « Peut-être par une évolution allant de claquer (en parlant d'un cheval), 's'éclater un muscle à la suite d'un effort excessif' à un

cheval claqué, 'exténué, fourbu'. Mais les attestations font défaut pour reconstituer l'histoire de ce mot » (NC).

➤ Fatigué, épuisé. *Je suis claqué.*

✓ B, « très fatigué, exténué » ; DLQ, « épuisé » ; NC, « part. passé. mort (...) fatigué, exténué (...).

Rem. Ce mot a un sens différent dans le GPFC, « dont la semelle est en caoutchouc ».

Claquer : [klake] v. tr./ v. intr. 1848. (AF). « Milieu du 19^e siècle. En même temps naissent des sens amenés par l'idée d'une fin expéditive : manger en hâte, dépenser sans retenue, dissiper (Il claque tout son fric en bêtises). Encore très marqué au début du siècle, le verbe n'est plus que familier après 1920 » (NC).

➤ 1. Manger quelque chose, consommer. *Je vais me claquer un McDo.* 2. Avoir une relation sexuelle. *Je vais me claquer un mec.*

✓ Pour le premier sens : AF, « manger » ; DLQ, par ext., « manger ou boire rapidement » ; GPFC ; NC.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : le DFA, le DFP, le DLQ, le DQF et le GPFC. Par exemple, dans le DLQ, il signifie « exécuter un ouvrage avec célérité et adresse ».

Classe (class) : [klɑs] n.f. 1916. Avoir de la classe. 1948. C'est classe. (AF). Latin *classis*, classe.

➤ 1. Qui inspire le respect par son élégance et ses bonnes manières, une personne respectable. *Avoir de la classe. A l'a d'la classe en criss.* 2. Beau, chic et prestigieux. *C'est classe.*

✓ AF, « avoir de la classe, c'est la classe, appréciation admirative » (1916), « il est classe, c'est classe, c'est beau, bien, prestigieux, etc. » (1948). Pour le premier sens seulement : DFA ; DFP, « qualité, de valeur (...) de classe » ; DQF ; GPFC, « qualité, valeur ».

Rem. On ne retrouve pas ces sens dans le B et le DLQ.

Le mot *classe* est présent dans le Petit Robert pour désigner qu'une personne est bien habillée.

Clique : [klɛk] n.f. Étym. Vx Fr. *cliquer*, faire du bruit (GPFC).

- Groupe d'amis. Syn. Gagne. *Toute la clique va venir.*
- ✓ B, « grand nombre (...) beaucoup de gens » ; DFA, « bande » ; DFP, « groupe de personnes liées par des obligations mutuelles » ; GPFC, « foule, bande de gens (dans un sens qui n'est pas toujours défavorable) ».

Rem. Ce mot change de sens dans les ouvrages suivants : B, DFP, DLQ et EQ. Par exemple, dans le B, « réunion formée entre gens qui s'associent pour quelque buts communs » et, dans le EQ, « prendre ses cliques et (pis) ses claques : partir ».

Dans le DFP et le PR, ce mot a une connotation très négative, « un groupe de personnes peu estimables » (PR).

Club des matantes : [klɔbdematât] n.m. Fig.

- Groupe de femmes réservées et intellectuelles qui ont très peu de loisirs et sortent rarement. Fig. Associer la paresse d'une personne à un club de personnes tranquilles. *Fais-tu partie du club des matantes ?*

Rem. Cette expression est souvent utilisée comme surnom ou point de comparaison pour souligner la paresse d'une personne ou le manque d'envie de celle-ci de sortir de la maison, comme une grande-tante âgée aigrie.

On ne retrouve pas cette expression dans les ouvrages suivants : DFA, « association sportive, culturelle, politique, touristique (...) » et DFP, « club : association, cercle de personnes qui se rassemblent régulièrement en un local déterminé, dans un but fixé (politique, sportif, amical, mondain) ».

Clubber : [klɔbe] v. tr. Francis. Emp. ang. *nightclub*, boîte de nuit, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Sortir dans les discothèques, les clubs, les boîtes de nuit. *On va clubber.*

Rem. Col., « club : club de nuit/ night club, boîte de nuit », mais *clubber* est absent de cet ouvrage.

Coche : [kɔʃ] n.f.

- Degré, cran. Fig. *sauter sa coche*, perdre les pédales, s'emporter. *Il a sauté sa coche*.
- ✓ DQF, « monter d'une coche, monter d'un degré, d'un cran » ; EQ, « péter (sauter) la coche, perdre la tête, agir comme un idiot, fr. péter les plombs ».

Cochon : [kɔʃô] n.m.

- Policier, police. *V'là les cochons*. Voilà la police.

Rem. On ne retrouve pas ce sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ et GPFC. Par exemple, dans le B, « mammifère (...) fig. homme ou femme malpropre ».

On retrouve aussi l'abréviation *coch*, *les coch débarquent* (selon le DQF et nos répondants).

Combine : [kôbin] n.f. 1906 (NC). Abréviation de combinaison.

- 1. Combinaison au billard, lorsqu'on utilise une de ses balles pour en entrer une autre dans un trou (ou un panier). *J'vais faire une combine* (selon nos répondants). 2. Qui est illégal, un mauvais coup. *Faire une combine*.
- ✓ Pour le deuxième sens : DFA ; DFP ; GPFC, « moyen détourné, tricherie adroite pour arriver à ses fins ou pour obtenir quelque chose » ; NC, « moyen astucieux, ruse stratégique, solution élaborée pour résoudre un problème, une situation [...] » ; PR.

Rem. On ne retrouve pas ce sens précis dans les ouvrages de référence suivants : B, DLQ et DQF. Par exemple, dans le DLQ, « trust, cartel » et, dans le DQF, « sous-vêtement (...) machine agricole (...) ».

Compagne : [kôpaɲ] n.f. Étym. Vx Fr. *compain* (GPFC).

- Femme avec laquelle une personne partage sa vie, cf. Blonde. *Il va venir avec sa compagne*. *Sa blonde*.

- ✓ B, « épouse » ; DFA, « femme de compagnon » ; DFP ; GPFC, « litt. femme, dans un couple ».

Connecter (se) : [kɔ̃nɛkte(sə)] v. pron. Étym. Latin *conectere*, attacher, lier ensemble (GPFC). Emp. ang., *to connect*, brancher (Col.).

- Se brancher sur l'Internet. *J'peux pas m'connecter.*

- ✓ PQ, « se brancher ».

Rem. Ce mot n'as pas exactement ce sens dans les ouvrages de référence suivants : Col., DFA, DFP, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, dans le Col. « s'emploie seulement lorsqu'il s'agit de liaison entre deux ou plusieurs systèmes conducteurs » ; dans le DFP, « joindre [...] mettre en communication [...] être en correspondance » ; dans le DLQ, « mettre en communication » ; dans le DQF, « brancher, accorder, relier » et, dans le GPFC, « joindre ».

Ce verbe n'est pas pronominal dans le Col., le DFA, le DQF et le PR.

Constructeux : [kôstryktø] n.m. de constructeur.

- Constructeur, un individu qui bâti et construit, un ouvrier manuel, un homme de main. *Les constructeux bloquaient la route.*

Copain : [kɔpɛ̃] n.m. Étym. Vx Fr. *compain* (GPFC).

- Petit ami, nouveau petit ami. Terme général de politesse, s'utilise au début d'une nouvelle relation. *J'te présente mon copain.*

Rem. Ce mot n'a pas exactement le même sens dans les ouvrages suivants : B, DFP et GPFC, « camarade que l'on aime bien ». Par exemple, dans le B, il signifie « camarade » et, dans le GPFC, « camarade que l'on aime bien »

Pour nos répondants, il ne s'agit pas uniquement d'un « ami » comme le définit aussi le PR.

Cops : [kɔps] n.m.pl. 1948 (AF). Emp. ang. slang.

- Policiers. *Criss de cops.*

Rem. Dans le AF et le DQF, ce mot peut s'écrire au singulier « cop » et signifie la même chose « agent de police ».

Côte-des-Nègres : [ko^utdɛnɛgr] Loc. n. inv. Fig.

➤ Côte-des-Neiges. *J'm'en vas rejoindre mon amie à Côte-des-Nègres pour souper.*

Rem. Transformation du nom du quartier Côte-des-Neiges à Montréal, habité en abondance par des immigrants de différentes nationalités, souvent de race noire ou de peau foncée.

Couple : [kup(ɫ)] n.f.

➤ Quelques, plusieurs, certaines. *Une couple de musiques.*

✓ DQF, « un petit nombre mal déterminé » ; PQ, « quelques, certaines ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens pour les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP. Dans ces ouvrages, comme dans le Petit Robert, on associe à *couple* « deux choses de la même espèce ». De plus, ce mot serait vieilli et employé en région selon le PR, ce qui n'est pas le cas pour nos répondants.

Craignos : [krɛŋos] adj.

➤ Laid, mauvais, de mauvais goût, de mauvaise qualité. *C'est craignos.*

✓ AF.

Rem. Selon le AF, l'étymologie de ce mot provient du « radical de craindre et du suffixe -os ; il s'agit d'un mot très branché des années 80, malaisé à dater et à définir précisément ».

Dans le Petit Robert, ce mot est familier et se dit d'une personne qui craint.

Craint (du verbe craindre) : [krɛ̃] v. intr. 1984 (AF). Étym. Latin populaire, *cremere*, de *tremere*, trembler.

➤ Être de mauvaise augure. *Ça craint.* Ça regarde mal, ça s'annonce mauvais.

Rem. Contrairement à d'autres expressions, celle-ci ne trouve pas son homologue dans le dictionnaire AF. En effet, on retrouve cette expression dans le dictionnaire argotique, mais son sens diffère quelque peu de celui de l'usage

au Québec, « ridicule et prétentieux » (AF). On ne retrouve pas ce sens non plus dans le B, sous l'entrée lexicale du verbe « craindre ».

Craque à l'air/ craque de fesses : [krakalɛr/ krakdɛfɛs] loc.n.m./ loc.n.f. Fig.

Emp ang. *crack*, fente/ fissure.

➤ Plombier. *Ton cousin étudie pour être une craque à l'air ! Ton évier coule, appelle un craque de fesses.*

✓ Par ext., dans le B, Col., le DLQ, le GPFC et le PQ, *craque* signifie « fissure, fente ».

Rem. Cette expression provient sûrement de la croyance, de la rumeur ou du fait que les plombiers, lorsqu'ils se penchent ou s'accroupissent, montrent une partie de leur fessier.

On ne retrouve pas ce sens dans les ouvrages de référence suivants : DFA, DFP, DQF, EQ et NC. Par exemple, dans le DQF, ce mot signifie « sexe de la femme ».

Craquer : [krake] v. intr. 1911 (AF).

➤ 1. Avoir très faim. *J'craque, dans combien de temps on va manger ?* 2. Fig. Être très fatigué à la fin d'une soirée, lorsqu'il est difficile de se lever du fauteuil et que le corps a pris les plis du divan. *J'craque, j'veis aller m' coucher.* 3. Ne plus avoir envie de changer de position ou d'endroit. *J'ai pas envie de sortir ce soir, j'craque.*

✓ AF.

Rem. Dans le AF, ce mot signifie « avoir une défaillance physique ou morale », ce qui pourrait s'appliquer à notre contexte par extension.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ et GPFC. Par exemple, dans le DFP, il signifie « faire un bruit sec ».

Craqueux-euse : [krakø-z] adj.

- Paresseux, qui n'a pas envie de bouger, de se déplacer. *Être craqueux. J'suis craqueuse à soir, j'vais chiller tranquille chez moi.* Je suis paresseuse, je n'ai pas envie de rien faire, je vais relaxer chez moi, tranquille.

Créole : [kreol] n.m. Fig.

- Qui est de race noire, généralement d'origine haïtienne, habitant souvent à Montréal-Nord. *À l'école, y'a le gang des créoles* (type de gangs à Montréal où les membres sont actifs dans les quartiers Nord de Montréal, près des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX).

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages suivants : B, DFA et DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « homme blanc, femme blanche originaire des colonies ».

Criss (crisse) : [krɪs] adv./ n.m./ n.f. Vulg. Étym. de Christ, mot de l'Église.

- 1. adv. Très. *Criss de belles fesses.* Très belles fesses. *Criss de beau char.* Très belle voiture. *C'est long en criss.* C'est très long. *Criss que c'est l'fun.* C'est très agréable. 2. adv. Qui marque le mécontentement. *Criss de tabarnak de calice.* Expression qui signifie que quelque chose ne va pas bien. 3. n.m. Qui est dépassé par les événements, fatigué, ennuyé, écoeuré. *En avoir son criss. En avoir son criss de voyage.* Être écoeuré, à bout. 4. n.m./n.f. Espiègle, arrogant, désagréable. *Un petit criss. La criss, j'vas la casser en deux.* La petite démonsse, la petite tannante.

✓ DLQ, « vaurien n.m. » ; DQF ; EQ ; PQ.

Rem. Blasphème qui peut être employé comme adverbe ou nom ; il est souvent utilisé dans des expressions pour accentuer le qualifiant.

D'ailleurs, le EQ donne plusieurs exemples de phrases possibles avec ce mot comme « ça parle au criss », « maigre comme un criss » ou encore « suer comme un criss », mais cet ouvrage ne cite qu'une partie des exemples

possibles sans toutefois donner tous les sens possibles et une définition générale du terme.

Ce mot n'a pas le même sens dans le B et le DFP. Par exemple, dans le B, « poignard à l'usage des Malais ».

Crosser : [krɔsɛ] v.tr. Vulg.

- 1. Profiter d'une situation ou de quelqu'un à son insu, abuser d'une situation ou de quelqu'un. Syn. Mentir, tromper, duper. *Crosser quelqu'un*. 2. Voler, tirer profit de. *Im'a crosser de 20 \$*. *Se faire crosser*.
- ✓ DLQ, « jouer un sale tour », « se faire avoir » ; DQF, « tromper, berner, entuber, niquer (...) être trompé, berné » ; EQ, « se faire crosser, crosser quelqu'un, se faire tromper, berner, duper quelqu'un » ; PQ, « tromper, abuser de » ;

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B et NC. Par exemple, dans le B, « (...) traiter durement (...) ».

Crosseur : [krɔsøʀ] n.m. Vulg.

- Qui profite d'une situation au détriment d'une autre, un escroc, une personne malhonnête, quelqu'un qui abuse d'une situation ou de quelqu'un, cf. Crosser. *C't'un criss de crosseur*. *Lui, c't'un estie de crosseur, i ment comme i respire*.
- ✓ PQ, « un escroc, [un] hypocrite » ; EQ, « façon grossière de dire : malhonnête, fourbe (...) un bon à rien, un incapable » ; DLQ, « salaud ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le B, « celui qui joue à la crosse (...) masturbateur ».

Cruiser (crouser) : [kruze] v. pron./ v. tr./ v.intr. Emp. ang. *to cruise*, rouler.

- 1. Faire la cour à quelqu'un. *Se faire cruiser*. *J'me suis faite cruiser toute la soirée*. 2. S'approcher d'une personne, parler avec elle en lui montrant subtilement qu'on s'intéresse à elle. Syn. Draguer. *Cruiser quelqu'un*. *J'ai cruisé toute la soirée*.

- ✓ DLQ, « rechercher une personne avec qui on pourra faire l'amour » ; DQF, « draguer, se faire draguer » ; EQ, « faire la cour à quelqu'un, tenter de séduire quelqu'un, draguer ».

Dalle : [da.l] n.f. cf. Quedalle. 1537. Étym. « 'gosier' in Wartburg » (NC). 1867, pour le premier emploi moderne, « s'arroser la dalle » (NC). 1960 (AF). « Mot normand, de l'ancien scandinave *daela*, 'gouttière' » (GPFC).

- 1. Faim. Avoir faim. *Avoir la dalle. Crever la dalle.* Avoir beaucoup faim.
- ✓ AF, expression empruntée à l'argot français qui signifie « avoir faim » ; DFP ; GPFC, « avoir la dalle, avoir faim ».

Rem. *Avoir la dalle* est familier dans le Petit Robert. Par ailleurs, nos répondants disent utiliser l'expression *crever la dalle*, qui est absente du Petit Robert. Dans ce dernier ouvrage et dans le AF on retrouve « crève-la-faim » qui pourrait être similaire.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DLQ, DQF et NC. Par exemple, dans le B, « (...) canal qui amène l'eau ».

Dame : [dam] n.f. Étym. Latin *domina*, maîtresse.

- Jeune femme qui inspire le respect (terme courtois). Syn. Blonde. *Il viendra avec sa dame.*
- ✓ B ; DFP, « terme courtois pour femme » ; DLQ, « femme, épouse » ; GPFC.

Rem. Ce mot est considéré comme vieilli dans le Petit Robert au sens de « femme mariée ».

Dans le DFA, ce mot signifie « femme mariée, par opposition à demoiselle », ce qui correspond à son sens primaire.

Dead : [dɛd] adj. Emp. ang. *dead*, mort.

- Mort, fatigué, épuisé. *J'suis dead à soir. J'suis dead dans le système.*

Death metal : [dɛtmetal] n.m.

- 1. Rock agressif. *J'écoute du gros death metal quand je m'endors au volant.*
- 2. Style vestimentaire relié au genre de musique. *Look death metal* (selon nos répondants).

Débauche : [deboʃ] n.f.

- Fête où tout est permis, une partouze. *Faire la débauche. On a fait la débauche samedi passé.*
- ✓ B ; DFP.

Rem. Dans le Petit Robert, ce sens est considéré comme vieilli.

Ce mot n'a pas tout à fait le même sens dans les ouvrages suivants : le DFA, « dérèglements des plaisirs sensuels (...) une grande abondance de » et le GPFC, « recherche excessive des plaisirs sensuels », ces définitions ne signifient pas nécessairement « faire la fête ».

Décâlicer (déalisser) : [deka:lise] v. intr.

- Quitter un endroit rapidement, cf. Décrisser. *On décâlisse.*

Rem. Il faut noter que ce verbe a généralement une connotation négative et agressive, mais tout dépend du ton que le locuteur adopte.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DLQ, « démoli », et DQF.

Déchaîné-e : [deʃɛ:ne] n.m./ n.f.

- Qui a beaucoup d'entrain, beaucoup d'énergie. *Danser comme des déchaînés.*
- ✓ B, « qui n'a aucune réserve » ; GPFC, « exubérant ; délivré de toute retenue ».

Rem. Dans le Petit Robert, ce mot est un adjectif signifiant « qui se manifeste avec violence (...) (personne) très excité, qu'on ne peut arrêter ».

Ce mot n'a pas exactement le même sens dans les ouvrages suivants : DFA, « adj. qui se manifeste dans toute sa violence » ; DFP, « diable déchaîné » ; le DLQ, « diable déchaîné » et EQ, « sacrer comme un déchaîné, blasphémer à qui mieux mieux ».

Décriquer : [dekriʃe] v. intr. Vulg.

- Quitter rapidement un endroit, cf. Décâlisser. *Y'é tard, moé j'décrique.*
- ✓ DLQ « partir, décamper » ; DQF, « foutre le camp » ; PQ, « partir, foutre le camp ».

Dedans (être) : [d'dâ] adv. Étym. Vx Fr. (GPFC).

- Être *dedans*. Vouloir participer à, s'intégrer à. Avoir envie de faire quelque chose. *Ne pas être dedans. J'suis pas d'dans à matin.*

Rem. On ne retrouve pas « être dedans » dans les ouvrages suivants, mais on y trouve un sens similaire sous l'expression « y en avoir dedans » : B, « y en avoir dedans, être vigoureux » ; DLQ, « être vigoureux » ; EQ, « y en avoir dedans, y avoir beaucoup d'énergie, de dynamisme (chez quelqu'un) » ; GPFC, « y en avoir dedans, être vigoureux, très habile, très spirituel [...] en avoir dans le corps ».

Par contre, on n'a pas le même sens dans les ouvrages suivants : DFA ; DFP, « à l'intérieur de » ; DQF ; NC, « en prison (1920) » ; PQ, « en moins de ».

Déesse : [deɛs] n.f. Fig. Étym. Latin *dea*.

- Très belle femme gracieuse, aux apparences divines. *J'ai vu une déesse en m'en venant, ayoye madame !*
- ✓ B, « femme qui (...) a de la majesté et de la noblesse » ; DFA, « symbole de la grâce et de la beauté » ; DFP ; GPFC, « femme d'une grande beauté et d'une grâce imposante ».

Rem. Dans le Petit Robert, il s'agit d'une « divinité féminine », interprété comme le féminin de Dieu, ce qui peut s'appliquer à notre contexte au sens figuré.

Dégénérer : [deʒenere] v. intr. Étym. Latin *degenerare*.

- Fêter à l'excès, se laisser aller, oublier les limites du raisonnable, avoir les facultés affaiblies, dépasser les limites de consommation et d'action fixées préalablement. *Ça l'a dégénéré au souper, hier soir.*
- ✓ DFP.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : le B, le DFA et le GPFC. Par exemple, dans le GPFC, il signifie « perdre de ses qualités morales et intellectuelles, de son mérite [...] changer de nature » et, dans le PR, « perdre les qualités naturelles de sa race ».

Dégrosser : [degrose] v. intr.

➤ Partir d'un endroit/ s'en aller. *On dégrossse.*

Rem. Ce mot signifie « amincir » dans le B, d'une tout autre origine.

Déhancher (se) : [deɑ̃ʃe(sə)] v. pron.

➤ Bouger les hanches en dansant. *Allez, on se déhanche.*

✓ DFA, « balancer les hanches avec mollesse ou souplesse ».

Rem. On ne retrouve pas ce sens dans le PR ni dans les ouvrages de référence suivants : DFP, DLQ et GPFC. Par exemple, dans le DFP, ce mot signifie « balancer les hanches en marchant » et, dans le GPFC, « se donner un tour de reins ».

Dèp : [dɛp] n.m. Abréviation de dépanneur.

➤ Dépanneur, petit magasin du coin où on trouve un peu de tout : cigarettes, liqueurs, boissons, bières, chips, etc. *J'm'en vas au dèp.*

Rem. On retrouve « dépanneur », mais pas « dèp » dans les ouvrages suivants : DLQ, DQF et PQ, « petit magasin de coin de rue ».

Déshydraté : [dezidrate] adj.

➤ Assoiffé d'alcool : avoir l'envie ou le besoin de boire une boisson alcoolisée. *Être déshydraté.*

Rem. On ne retrouve pas ce sens concernant l'alcool dans le PR et les ouvrages de référence suivants : B ; DFA, « avoir soif » et DFP, « assoiffé ».

Dieu pleure : [djøplœr] loc. inv. Fig.

➤ Expression relative à la pluie. Syn. Pleuvoir : il pleut, il a plu, etc. *Genre que dieu a pleuré toute la journée !*

Rem. Dieu est dans le Petit Robert, le B, le DFA et le EQ, mais on n'y retrouve pas cette expression.

Dilater la rate (se) : [dilatɛlarat(sə)] v. pron.

- Rire aux éclats. *On s'dilate la rate.*
- ✓ DFA, « rire beaucoup ».

Doorman : [dɔʁman] n.m. Emp ang. *doorman*, portier.

- Qui contrôle l'entrée d'un bar ou d'une discothèque. Syn. portier. *Le doorman m'a crissé dehors.*
- ✓ Col., « doorman (hôtel, boîte de nuit) » ; DQF ; PQ, « portier ».

Dormir : [dɔʁmir] v. intr. Étym. Latin *dormire*, dormir.

- S'ennuyer, s'emmerder. *On s'endort.*
- ✓ B, « ennuyeux ».

Rem. Ce mot garde son sens primaire dans le PR et dans les ouvrages de référence suivants : DFA, DFP, DQF, DLQ et EQ.

Down (être) : [daʊn] adj. Emp. ang. *down*, bas.

- Déprimé, fatigué. *Être down* : se sentir dépressif, avoir le cafard. *Je suis down à soir.*
- ✓ Col., « avoir un down, être déprimé, être dans un bas » ; DQF ; EQ ; PQ.

Rem. Dans le DLQ, on retrouve « être dans un down », qui est une construction un peu différente de celle que nous avons.

Downloader : [daʊnloʊde] v. tr. Emp. ang. *download* avec l'ajout du suffixe verbal français -er.

- Télécharger. *J'download des tounes sur Kazaa.*

Rem. On retrouve *downloading* dans le Col., « téléchargement ».

Dull (dolle) : [dɔl] adj. Emp. ang. *dull*, ennuyant.

- Ennuyant, plate. *C'est dull.*

- ✓ DFP, « languissant, sans activité, maussade, mort, plat, sans énergie » ; DLQ, « insignifiant, sans enthousiasme, sans caractère » ; DQF, « ennuyeux » ; PQ, « ennuyeux ».

Écœurant-e : [ekœrɑ̃] adj./ adv.

- 1. Épatant, admirable. Qui marque l'admiration. Syn. Incroyable, débile, super cool, *sale*. 2. Répugnant. Qui marque l'aspect répugnant de quelque chose ou quelqu'un. Syn. Dégoûtant, repoussant. *C'est écoeurant. Beurk ! Ça pue, c'est écoeurant.*
- ✓ Pour le premier sens, DLQ, « fantastique » ; DQF, « très bon, formidable » ; PQ, « c'est génial, dans le langage des jeunes ». Pour le deuxième sens, B, « qui inspire le dégoût » ; DFA, « infecte, nauséabond (...) dégoûtant » ; EQ ; GPFC, « qui écœure [...] moralement repoussant, révoltant ».

Rem. Pour nos répondants, ce mot peut avoir un sens négatif ou positif selon le contexte, tout dépend de l'intonation. *C'est écœurant, c'était un spectacle écœurant.*

Dans le Petit Robert, le B, DFA, le EQ et le GPFC, cette expression ne peut être que négative pour exprimer le dégoût. Tandis que pour le DLQ, le DQF et le PQ, elle ne peut être que positive.

Dans le DLQ, le DQF, le EQ et le PQ, ce mot peut aussi être un nom et signifier « une personne dégoûtante, mal intentionnée » (PQ), « salaud, mesquin » (EQ), « un salaud » (DLQ), mais nos répondants ne nous ont pas mentionné ce sens.

Écœuré-e : [ekœrɛ] adj.

- Fatigué, *être écoeuré*, être tanné, dépassé par les événements. *J'suis tellement écoeuré de l'hiver.*

Rem. Dans le Petit Robert, on retrouve sensiblement la même définition au sens négatif « avoir le dégoût, l'indignation, le mépris ».

E-mail : [ime^ɪ] n.m. inv. Emp. ang. Abréviation d'*electronic mail*, courrier électronique.

- Courriel, courrier électronique. *J'ai reçu foule e-mail pendant mes vacances.*
- ✓ Col., « e-mail, *electronic mail* (informatique), courrier électronique » ; DFA, « adresse de courrier électronique ».

Rem. Le verbe *e-mailer*, envoyer un courriel, pourrait exister par l'ajout du suffixe verbal *-er*.

Épuisé-e : [epɥize] adj.

- Se sentir extrêmement fatigué. *J'suis épuisé depuis une couple de jours.*
- ✓ B, « rendu à bout de forces » ; DFP, « à bout de forces ».

Espagnol-e : [ɛspaɲɔl] adj./ n.m./ n.f.

- **1.** n.m./ n.f. Qui est hispanophone. *Tu sors avec un Espagnol ?* **2.** adj. Style vestimentaire porté par les Latinos d'Amérique latine. *Look espagnol.*
- 3.** n.m.pl. Type de gang à Montréal composé de locuteurs parlant couramment l'espagnol, ne venant pas uniquement de l'Espagne. *J'comprends pas les Espagnols quand ils parlent entre eux.*

Rem. Ce mot n'a pas tout à fait le même sens pour les ouvrages de référence suivants : DFA et DFP.

Estie (ostie, hostie, asti ou sti) : [ɛsti, ɔsti, asti, sti] adv./ n.m/ n.f. Péj.

Vulg.

- **1.** adv. Accentue le caractère de quelque chose ou de quelqu'un de manière positive ou négative selon le contexte et l'intonation. Syn. Criss. *estie d'anglais. Estie de char. Estie de cochonne. Estie de folle.* **2.** n.m./ n.f. Qui est désagréable, méprisable, enfoiré. Syn. Salaud/ salope, con/conne. *Mon estie, t'es mieux de rappeler.*
- ✓ Pour le premier sens : DFP ; DLQ ; DQF ; EQ, « être en hostie (estie, éthique, etc.) », « être en colère, en furie » ; PQ.

Feeling : [fi:lɪŋ] adj. Emp. ang. *feeling*, sensation.

- Pompette (sensation ressentie après avoir bu quelques verres d'alcool). *Être feeling*, être affecté par l'alcool *J'commence à être feeling*, *faut que je ralentisse un peu*.
- ✓ DQF, « légèrement pompette » ; PQ, « ivre ».

Rem. Ce mot garde son sens primaire de l'anglais et est un nom masculin dans les ouvrages de référence suivants : Col., « apprendre à exprimer ses feelings, sentiments » et DLQ, « sensation ».

Fendant-e : [fɑ̃dɑ̃] n.m./ n.f.

- 1. Qui se prend pour quelqu'un d'autre ; qui est arrogant, qui se croit supérieur aux autres (financièrement, physiquement ou intellectuellement). *Lui, i pète plus haut que le trou, i est vraiment trop fendant. Check le fendant qui fait son frais avec sa nouvelle BM.* Qui vit au-dessus de ses moyens et qui prétend avoir de l'argent ; qui vit comme un prince malgré sa situation financière précaire. *Gros fendant, i m'invite au restau pis i'a pas une criss de cenne dans ses poches.*
- ✓ B, « qui veut se faire passer pour brave » ; DQF ; EQ ; PQ.

Rem. Dans le Petit Robert, le mot *fendant* est apparu au 17^e siècle pour désigner « le fanfaron, le malin ». Le EQ précise que « être (avoir l'air, avoir un air) fendant » signifie « être (avoir l'air) insolent, mal poli (...) ». Le PQ ajoute à cela « prétentieux, arrogant » et cet ouvrage aborde dans le sens du Petit Robert en mentionnant aussi que ce mot vient du vieux français.

Ce mot n'a pas le même sens pour les ouvrages de référence suivants : DFP, « pop.vieilli. faire le fendant, faire le fanfaron » ; DLQ, « fatiquant » ou encore « qui se fend facilement » et GPFC.

Feu (de) : [fø(dø)] loc.adj. inv.

- Se dit de quelque chose de très bien, d'excellent, d'incroyable, de vraiment, beau/belle, de *cool*, d'épatant. *C'est de feu. Elle est de feu.*

Rem. Dans le EQ et le PQ, ce mot est présent avec plusieurs sens et exemples différents, mais on n’y retrouve pas la loc.adj.inv. Tout comme dans les ouvrages de référence suivants où cette expression n’a pas le même sens : B, DFA, DFP, DQF, EQ, NC et PQ. Par exemple, dans le DFP, il signifie « de feu : ardent ».

Filer : [fi.le] v. intr. Francis. Emp. ang. *to feel*, se sentir. Latin *filare*.

- Se sentir. *Comment ça file ? Ne pas filer. Filer lâche. Se sentir paresseux, ne pas avoir envie de faire quelque chose. Yo, ça file té (toé) ?*
- ✓ AF ; DFP ; DLQ, « se sentir » ; DQF, « se sentir » ; PQ « tu files pas ? (tu n’es pas dans ton assiette ?) ».

Rem. Selon le AF, ce verbe est très polysémique.

Five-Os (5-Os) : [fa¹voʒ] n.m.pl. Emp. ang. *five*, cinq.

- Policiers. *On se pousse avant que les five-os rappliquent.*

Rem. Par ext. De la série américaine Hawaiï 5-0 mettant en vedette des policiers menant différentes enquêtes¹.

Flexation : [fleksasjô] n.f.

- Départ. *Faire une flexation. S’en aller.*

Flexer (se) : [fleksə(sə)] v. pron.

- S’en aller/ quitter un endroit. *On se flexe.*
- ✓ EQ, « s’en aller, partir ».

Fonctionnaire : [fôksjionɛr] n.m./ n.f.

- Personne qui remplit une fonction publique. Employé-e du gouvernement ou de la ville. *Les fonctionnaires qui dorment.*
- ✓ B, « celui, celle qui remplit une fonction publique » ; DFA, « agent d’administration publique ».

¹ Ce qui est surprenant est que nos répondants ne connaissent la série américaine que par réputation, car ils sont trop jeunes pour l’avoir déjà écoutée.

Rem. *Fonctionnaire* est dans le PR, mais nous n'y retrouvons pas cet exemple cité par nos répondants. Dans le NC, on retrouve l'expression « pue-la-sueur », un nom composé qui signifie « travailleur manuel ouvrier (1926) [...] qui s'oppose à pompe-la-sueur, le patron ».

Fond : [fô] loc. adv./ n.m. Étym. Latin *fundus*.

- 1. loc. adv. À fond. Au maximum, à vive allure. *À fond la caisse*. 2. n.m. Fond de tonne. Qui a consommé beaucoup d'alcool et qui dégage une forte odeur ; qui a une haleine désagréable d'un lendemain de veille. *T'es un vrai fond de tonne à matin. C'est qui qui sent le fond de tonne de même ? Ça sent le fond de tonne en criss*.
- ✓ Pour le premier sens : DFA, « à toute vitesse ». Pour le deuxième sens : EQ, « sentir (goûter, puer) le fond de tonne, signifie, empester (goûter, sentir) l'alcool, le moisi » ; GPFC, « Fig. fond du tonneau ».

Rem. Ce mot garde son sens primaire dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP, « entièrement (...) partie la plus basse d'une chose creuse ».

Fort : [fɔrt] adj. inv. Étym. Latin *fortis*.

- Épatant, très bon, à propos de quelque chose ou d'un événement, vraiment cool, très intéressant. *C'est trop fort. Le show était vraiment fort*.
- ✓ DQF, « très bien (vieilli dans ce sens en français standard (...) surtout dans la langue parlée (...) se dit dans le Nord de la France et en Belgique ».

Rem. *C'est pas fort* est utilisé pour marquer le caractère négatif de quelque chose ou d'un événement.

Dans le Petit Robert, nous retrouvons la même expression, mais le sens est complètement différent, il signifie « inadmissible », ce qui est l'opposé.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ, EQ et PQ. Par exemple, dans le B, il signifie « qui a de la grandeur, de l'impétuosité, de la violence » ; dans le DFP, « exagéré, difficile

à admettre » ; le DLQ, « irascible » ; le EQ, « surprenant » et, dans le PQ, « inattendu ».

Foule (ou full): [fu] adv. Années 80'. Emp. ang. *full*, plein, « être très, extrêmement » (EQ).

- Beaucoup, très, plein. *Foule aux as*. Très riche. *Foule sportive*. *Foule cool*.
- ✓ B, « plein, bondé » ; Col. « full pin », à plein régime ; DLQ, « full-dress », « full-house », « full pin », « fullspeed », « full steam » et « full time », mais pas *foule aux as*. ; DQF, « entièrement, totalement » ; EQ, « être full (beau, content, etc.) », « fouledresse », « foulepine » et « foulespide » ; GPFC, « full-dress ».

Rem. Ce mot a d'abord été popularisé dans la région de Québec vers la fin des années 80 et est maintenant répandu dans la région montréalaise. On ne retrouve pas les mêmes exemples que dans les ouvrages cités plus haut, mais un sens semblable ; notons aussi que nous n'avons recueilli aucune des expressions citées par ces derniers.

Frais chié-e (frais-chié-e) : [frɛʃjɛ] n.m./ n.f. Péj.

- 1. Qui se prend pour un autre, qui se croit supérieur aux autres. Syn. Prétentieux, arrogant. *Criss de frais-chié, i m'énerve avec tout son bling bling* (avec ses bijoux voyants). 2. Qui porte une attention particulière à son apparence (généralement d'origine italienne ou européenne). *C'est plein de frais-chiés dans ce bar-là, on change de place*.
- ✓ DLQ, EQ, « prétentieux, arrogant et fanfaron » ; PQ, « arrogant, hautain ».

Rem. Dans les ouvrages suivants, on retrouve « frais », mais pas *frais-chié* : B, DFA, DFP, DQF et GPFC, « faire le frais [...] faire le matamore »,

Freak : [fɹɛ¹k] n.m. 1972 (AF). Emp. ang. *freak*, monstre, « monstre de foire » (AF).

- Qui porte des vêtements originaux souvent macabres, malpropres, usés ou de couleurs foncées. Syn. Marginal. *J'ai rencontré un freak hier soir au bar*.

✓ DQF, « marginal ».

Rem. Les ouvrages suivants ne donnent pas tout à fait le même sens à ce mot :
 AF, « marginal refusant toute forme de sociabilité, souvent drogué et dépressif
 et PQ, « marginal, toxicomane ».

Fresh : [fʁɛʃ] adj. Emp. ang. *fresh*, frais.

➤ Bien, beau, à la mode, digne d'intérêt. *C'est fresh : c'est cool, c'est hot.*

Rem. Ce mot n'a plus rien à voir avec la mode vestimentaire de la fin des années quatre-vingt popularisée par les chanteurs de rap tels Vanilla Ice et MC Hammer comme le prétend le DQF, « style vestimentaire de la fin des années 90 ».

Frette (freite) : [frɛt] adj. / n.f. Étym. Vx Fr. prononciation du XVII^e siècle, avec la finale forte (DFP).

➤ adj. Froid. *Une bonne bière frette.* Très froid/ beaucoup froid. *I fait frette. J'ai frette en estie.*

➤ n.f. Bière. *Une petite frette mon germain ?*

✓ B ; DFP ; DLQ ; DQF ; EQ ; GPFC ; PQ, « froid ».

Rem. Le EQ ne donne aucun exemple faisant référence à la météo.

Fuck dat : [fʊkdat] loc. adv. Vulg. Emp. ang. *fuck that.*

➤ Peu importe, oublie ça, ça ne fait rien. *Fuck that, on s'pousse.* Oublie ça, on s'en va.

✓ PQ.

Rem. On retrouve « fuck » dans le DQF, mais pas dans ce sens, il signifie plutôt « fuck you : (...) nique ta mère ! (vulg. plus récent, langage des jeunes des cités) », mais nos répondants ne nous ont pas mentionné ce sens.

Fuck friend : [fʊkfʁɛnd] n.m./ n.f. Emp. ang.

➤ Ami-e avec lequel-laquelle une personne a des relations sexuelles. *Un fuck friend, c't un ami de cul.*

✓ EQ, « ami de baise (...) entretenir une relation essentiellement sexuelle ».

Rem. L'expression « ami-e de cul », traduction française de *fuck-firend*, n'existe pas pour nos répondants.

Cette expression pourrait être abrégée par *f-f*, un f-f.

Fun : [fɔ̃n] n.m. Emp. ang. *fun*, plaisir.

- Fête, plaisir, party. *Le fun y pogne.*
- ✓ B, « plaisir (fonne) » ; Col., « plaisir, amusement » ; DLQ ; DQF ; EQ, « se faire du fun, avoir un grand plaisir » ; GPFC, « plaisir » ; PQ, « en France, on dit 'c'est fun', mais dans un sens différent : c'est coloré, fluo, ça sort de l'ordinaire ».

Rem. Tous les ouvrages s'accordent pour dire que *fun* est très utilisé dans la langue courante au Québec. Dans le Petit Robert, on attribue à la région du Québec, l'expression « c'est le fun ! » et on lui accorde un sens et une prononciation quelque peu différents en français standard « joie délirante et exubérante. Adj. Ils sont fun [fɔ̃n] ».

Funny : [fɔ̃ni] adj. Emp. ang., *funny*, amusant.

- Drôle. *Être funny*, être gai-e, pompette (s'utilise après avoir consommé quelques verres) cf. Feeling. *J'me sens funny, pourtant j'ai pas tant bu que ça !*

Rem. Ce mot garde son sens primaire de l'anglais dans les ouvrages de référence suivants : DLQ et GPFC, « plaisant, drôle ».

Fwe' : [fu^wɛ] n.m.

- Frère, ami. *Yo mon fwe', comment ça file ?*

Rem. Popularisée par les gagnes de rues, cette expression a d'abord été utilisée par les noirs haïtiens, mais elle fait maintenant partie du vocabulaire des jeunes en général et peut être utilisée par une personne de sexe féminin ou masculin.

Gagne : [gɑŋ] n.f. ou Gang : [gɑŋ] n.m. Emp. ang. *gang*, bande.

➤ Bande, groupe d'appartenance, groupe d'amis-es, clique - généralement du même âge - qui partagent des activités, des intérêts et qui complotent parfois des mauvais coups. *Toute la gagne va venir au party. Mon gang. Un gang de rue.*

✓ n.f. : B ; DLQ, « bande » ; EQ. n.m. : B, « bande, foule, équipe ».

Rem. Dans le Petit Robert, on retrouve une définition similaire pour ce qui est du caractère négatif du mot « une bande organisée, association de malfaiteurs ». Par contre, on n'y retrouve pas le sens positif du terme comme un regroupement d'amis sans mauvaises intentions.

Selon le PQ, « Au Québec, le mot est généralement employé au féminin et n'a pas nécessairement le sens d'association de malfaiteurs comme en Europe. »

En effet, ce mot est féminin et n'a pas exactement le même sens dans les ouvrages suivants : Col., DFA, « bande de malfaiteurs », DFP, DLQ, DQF, EQ, « bande », « groupe », GPFC et PQ, « gaïgn » signifie « bande, petit groupe ». Par exemple, dans le DFA, il signifie « bande de malfaiteurs » ; dans le EQ, « bande (...) groupe » et, dans le PQ, « gaïgn » signifie « bande, petit groupe ».

Gars de la ville : [gɑdlavɪl] n.m. fam.

➤ Fonctionnaire, ouvrier manuel, constructeur (appelé aussi col bleu). *Les gars de la ville vont venir ramasser ça.*

Geler (se les) (se geler les balles) : [sələɛʒlə] loc. v. 1982. Emp argot français (AF). 17^e siècle, dans la littérature grivoise (NC). Étym. Latin *gelare*, geler.

➤ Avoir très froid, jusqu'aux parties intimes du corps. *On se les gèle.*

✓ AF, « se les geler (...) tour populaire, dans lequel 'les' représente le mot 'claouis' ou 'couilles' » ; DQF, « fam. » ; NC.

Rem. Il est à noter que cette expression est utilisée par les gars et par les filles, même si ces dernières ne possèdent pas de couilles ou de testicules.

On ne retrouve pas exactement la même expression dans le B et le DFA, « v.tr/ v. intr., on se gèle ici, avoir très froid ».

Genre : [ʒɑ̃r] adv. Début des années 90'.

- 1. Marqueur de relation. Syn. Comme, environ, par exemple. *J'ai eu genre 33 % à mon exam. J'ai genre perdu mon billet.* 2. Ponctuation à l'oral ; ce mot peut remplacer la virgule, le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation. Il peut se placer au début, au milieu ou à la fin de la phrase. Lorsqu'il est placé en début de phrase, *genre* sera suivi en général de la conjonction *que*. *Genre que c'est pas mal cool. C'est genre pas mal cool. C'est pas mal cool genre.*
- ✓ DQF, « langage des jeunes (fin des années 90) dans le genre, du genre, quelque chose comme [structure semblable en argot français : 'ce type est genre un peu lourd' » ; PQ, « par exemple », « environ [...] dans le langage des jeunes ».

Rem. Ce mot a plusieurs sens dans les ouvrages de référence suivants mais pas celui de marqueur de relation : B, DFA, DFP, DLQ et GPFC.

Gino : [dʒino] n.m.

- 1. Homme qui prend des airs supérieurs en présence des femmes. Homme aux traits machos. *Fais pas ton gino. Check le gino.* 2. Homme vêtu d'une chemise entrouverte portant fièrement des bijoux et des chaînes imposantes au cou, généralement d'origine italienne ou européenne. *T'es habillé comme un gino.* 3. Abréviation de *Gino camaro* : vieux surnom utilisé pour désigner un type d'homme aux traits italiens, possédant une belle voiture sport menue d'accessoires de luxe. *Check le gino camaro, i fait son gros frais-chié.*
- ✓ DQF, « un char de Gino » ; EQ, « être (avoir l'air) gino, être (avoir l'air) débraillé, être accoutré de manière ridicule et voyante ».

Gosser : [gɔsɛ] v.tr./ intr.

- 1. v.tr. Déranger, achaler, être ennuyé par un événement, quelqu'un ou quelque chose. *Ça me gosse. I me gosse en ta.* 2. v.intr. S'attarder inutilement. *Arrête de gosser dans le manche, dépêche-toi.* 3. v.intr. Perdre son temps à essayer de réparer quelque chose. *Gosser après quelque chose. Si tu gosses trop après, tu vas le briser.*
- ✓ Pour le deuxième et le troisième sens : DQF ; EQ, « gosser autour, tourner en rond, tergiverser, perdre son temps, fr. tourner autour du pot » ; PQ, « s'attarder avec beaucoup de minutie, travailler le bois avec un canif, du vieux français ».

Rem. Dans le DLQ, on y retrouve des sens comme « taillader avec un couteau », « courtoiser », « revenir souvent à la charge pour obtenir quelque faveur », etc. On ne retrouve pas non plus le même sens dans le B ni le GPFC.

Gothique : [gɔtɪk] n.m. Emp. ang. *gothic*.

- Style vestimentaire qui est caractérisé par le port de vêtements sombres aux allures de vampire ou encore par des vêtements de style médiéval. *Style gothique.*

Rem. Le style gothique se définit par des vêtements sombres, souvent noirs, parfois rouges et rarement blancs, des accessoires marginaux (artisanaux), un maquillage sombre et sévère avec un rouge à lèvres noir ou très rouge, accompagné parfois de vernis à ongles noir. Une cape noire, une cane, un chapeau ou d'autres accessoires marginaux peuvent compléter la tenue.

On ne retrouve pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : le B, « se dit de ce qui est trop ancien ou hors de mode » ; le DFA, « le style gothique, le gothique ancien (forme d'art) » et le DFP, « relatif aux Goths (XII^e au XVI^e siècle) ».

Goût : [gu] n.m.

- Appétit. Syn. Avoir faim, avoir beaucoup d'appétit. *J'ai grand goût. J'espère que vous avez grand goût.*
- ✓ DFP, « appétit ».

Rem. Dans le Petit Robert, nous retrouvons comme synonyme « envie » et « appétit ». Le deuxième synonyme correspond au sens donné par nos répondants, mais nous n'y trouvons pas cet exemple.

Nous ne retrouvons pas le même sens pour ce mot dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DLQ, DQF, GPFC et PQ, « avoir envie ».

Grano : [grano] adj./ n.m. Abréviation de granola, marque de commerce américaine.

- Mode de vie et style vestimentaire « simple », caractérisé par le port de vieux vêtements démodés, souvent achetés dans une friperie et par une alimentation constituée de produits naturels et biologiques. *Look grano. T'as l'air grano au max avec ce chandail-là. Mon chum est un peu grano.*
- ✓ DQF.

Rem. On retrouve « granola » dans le PQ, mais pas *grano*.

Selon cet ouvrage, *granola* peut signifier « écolo, végétarien (...) avec céréales, graines, fruits et légumes », ce qui correspond au sens donné par nos répondants.

Graver : [grave] v. tr.

- Enregistrer de l'information sur des disques compacts à partir d'un ordinateur. *Graver des CD.*
- ✓ DFA, « enregistrer la musique, les paroles, qu'il est destiné à pouvoir reproduire (vieilli) » ; DFP, « graver un disque [...] graver la matrice qui servira à la reproduction de l'enregistrement sur un disque ».

Rem. On peut lire dans le Petit Robert, « par analogie, graver des disques ».

Le nom *graveur de CD*, appareil pour graver, est aussi courant.

Grignoter : [griŋɔtɛ] v. tr. Étym. Vx Fr. grigner, grincer.

- Manger entre les repas, prendre une collation. *J'grignote souvent.*
- ✓ DFA ; DFP ; GPFC, « manger par très petites quantités ».

Gringo : [griŋgo] n.m. 1899 (AF). Emp. ang. *green go*, faisant référence aux soldats américains présents sur le territoire mexicain.

- Qui est d'origine hispanophone. *Hey ! Gringo, ça file ?*

Rem. À l'origine, les gringos étaient le surnom qu'avait donné aux Américains les habitants d'Amérique latine. Aujourd'hui, la situation est inversée et le mot s'applique désormais aux Latinos qui habitent en Amérique du Nord.

Nous retrouvons le sens primaire dans le AF, « mot espagnol, désignation méprisante des Américains du Nord par les Latino-Américains ».

Groover : [gru: ve] v. intr. Emp. ang. *groove*, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Sortir dans les clubs de nuits et danser dans les discothèques, faire la fête. *On va groover à soir. Ça groove dans la place.*

Rem. Verbe dérivé de *Groove*, le nom d'une discothèque populaire sur la rue Sainte-Catherine à Montréal, avec l'ajout du suffixe -er.

Groovy : [gru: vi] adj.

- 1. Style vestimentaire, à la mode actuelle, qui favorise la danse par ses coupes sportive, stylisée et tendance. *Style groovy.* 2. Type de musique *lounge*, *techno/new age*. Syn. Cool, relaxe. *C'est groovy.*

Grosse Corvette, petite quéquette : [grɔskɔrvɛtptɪtkɛkɛt] loc. n.f.

- Belle voiture luxueuse, petit pénis : personne qui exhibe sa voiture pour s'attirer les regards des filles et multiplier ses conquêtes sexuelles. *Check la grosse corvette p'tite quéquette qui se pavane sur Ste-Cat'* (sur la rue Sainte-Catherine).

Rem. Cette expression provient sûrement du mythe qu'un homme qui possède une grosse voiture luxueuse et qui lui porte une attention particulière a un

petit pénis ou ne parvient pas à satisfaire sexuellement sa partenaire : *grand parleur, petit faiseur.*

Grosse paresseuse : [grosparɛsøz] n.f.

- Personne qui manque d'énergie, qui est inactive. *Allez grosse paresseuse, on se réveille.*

Rem. Se dit d'un homme ou d'une femme.

Gym : [dʒɪm] n.m. Abréviation anglaise de gymnase.

- Lieu de pratique de différents sports et d'exercices musculaires (basket-ball, hockey intérieur, danse aérobique, poids et haltères, badminton, etc.). *Aller au gym. S'entraîner au gym deux fois par semaine.*
- ✓ DFP, « lieu où les athlètes s'entraînent [...] vaste salle aménagée et équipée pour la pratique de la gymnastique ».

Rem. On peut lire dans le PR « qui a rapport à la gymnastique », ce qui n'est pas faux, mais qui n'inclut pas la pratique de plusieurs sports.

Ce mot n'a pas le même sens dans le DFA, « abrég. (...) de gymnastique ».

Hair (ayir) : [aɪr] v. tr. Étym. Vx Fr.

- Avoir un dégoût ou une forte répugnance pour quelque chose. *C'est fou comme j'haïs l'hiver. Détester le froid.*
- ✓ B, « avoir de l'aversion » ; DFA, « avoir un grand dégoût ou une forte répugnance pour cette chose », notez que la prononciation dans cet ouvrage est différente de celle de nos répondants et suit le modèle du français standard ; DFP ; DLQ ; DQF ; GPFC, « éprouver du dégoût pour quelque chose » ; PQ, « en français, il n'y a pas de tréma sur le verbe 'hair', aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif. Cependant, les Québécois prononcent souvent 'j'ailli' [zayɪ], 'tu ailli' [tʰayɪ] (...) ».

Rem. Phénomène phonétique propre aux Québécois pour décrire le rude hiver.

Hang over : [Êηγοναεɪ] n.m. Emp. ang. *hang over*, avoir la gueule de bois.

- Gueule de bois, lendemain de veille difficile. *J'suis vraiment hang over à matin.*
- ✓ Col., « gueule de bois » ; DLQ, « lendemain de veille alcoolisée ».

Hark : [? ar: k] adj./ adv.

- Répugnant, de mauvais goût. Syn. *Beurk. C'est hark ! Hark, dégueu !*

Haute-vitesse : [otvites] loc. adj.

- Système de branchement Internet très rapide. *J'ai installé Internet haute vitesse.*

Heavy metal : [εvemetal] n.m. Emp. ang. *Heavy metal*.

- *Rock and roll* agressif, au rythme rapide. *Musique heavy metal.*

Rem. On retrouve « heavy » dans le DQF, « musique heavy, musique dur » et « heavy duty » dans le Col., mais pas *heavy metal*.

Holes : [o:lɛ] n.f. Fig. Vulg. Emp.ang. *hole*, trou.

- Filles aux mœurs légères, femmes très sexy. Syn. Putain. *Y avait des holes hier soir.*

Rem. Ce mot s'utilise généralement au pluriel et a été popularisé par le chanteur de rap Ludacriss avec la chanson *Area codes, I've got holes*, j'ai des femmes à baiser. Ce mot n'a pas le même sens dans le Col., « hole (golf), coupe ».

Homme en habit : [omânabi] n.m.

- Fonctionnaire travaillant dans un bureau (appelé aussi col blanc), homme d'affaire. *Mon père, c't'un homme en habit.*

Rem. On ne retrouve pas cette expression dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DQF et GPFC.

Hotmail : [otme¹] n.m.

- Boîte de courriel accessible par Internet pour échanger des messages électroniques. *J'ai un hotmail.*

Humm shit yoyo : [a^umʃɪtjojo] n.m.

- Sympathisant des groupes de musique Hip Hop, portant souvent des vêtements amples. Ce terme s'applique généralement aux personnes de sexe masculin. *Check le humm shit yoyo.*

Rem. On retrouve aussi la variante *gangster yo*. *Tu t'habilles comme un ganster yo maintenant ?*

Icitte : [isɪt] adv. Vx Fr. 1644 (DFP). Étym. Latin *ecce hic*.

- Ici. *Viens icitte.*
- ✓ B, DFP ; DLQ ; DQF ; GPFC ; PQ.

Iglou iglou : [igluiglu] inv. De l'onomatopée et glou, et glou.

- Boire. *Allez, iglou iglou.*

Rem. Cette expression provient sûrement de la chanson québécoise « ami, ami, lève ton verre (...) au front-ibus, iglou, iglou (...) ».

Iglouer : [igluɛ] v. intr.

- Boire, cf. Iglou. *Ça va iglouer à soir.*

Indien : [êdjiê] n.m. Étym. Latin *indianus*.

- Amérindien. *J'achète mes cigarettes chez les Indiens.*
- ✓ B, « indigène de l'Amérique » ; DFA ; DFP, « relatifs aux autochtones d'Amérique » ; DQF, « Autochtone d'Amérique du Nord » ; NC, « indigène d'Amérique ».

Rem. Le terme « Amérindien », de quatre syllabes, peut-être trop long, n'est pas aussi courant qu'*Indien*, de deux syllabes, chez nos répondants.

Internet : [êtɛrnet] n.m.

- Système réseauté qui permet grâce à un ordinateur d'avoir accès à différents sites web. *J't'abonné à Internet avec Vidéotron.*

Rem. On peut aussi dire le *net* ou le *web*.

Italien : [italijê] n.m./ n.f./ adj.

- 1. Qui vient de l'Italie. *Je suis Italien du Sud. Un collègue italien.* 2. Enfant de deuxième et troisième générations, de parents immigrants italiens, né et habitant à Montréal. *Les Italiens de Saint-Léonard. J'travailles avec plein d'Italiens.*

Rem. On ne retrouve pas le deuxième sens dans les ouvrages de référence suivants : B, « qui appartient à l'Italie » ; DFA, « de l'Italie » et DFP, « habitant ou personne originaire de ce pays ».

Jet (se) : [dʒɛt(sə)] v. pron.

- Partir d'un endroit, cf. Flexer (se). *On se jet. J'me jet.*

Rem. Ce mot garde son sens primaire et signifie « avion à réaction » pour le B et le Col.

Jeune [ʒœn] n.m./ n.f. Étym. Latin *juvenis*. Vx Fr. *jovene*, puis *juevne*, *juene* (DFP).

- Personne jeune. *Jeune con/ jeune conne.* Jeune personne ayant une attitude désagréable et stupide, un truand, un jeune espiègle. *Jeune énervé-e.* Jeune personne ayant beaucoup d'énergie à revendre et s'appêtant à faire un mauvais coup, un *tannant*.
- ✓ B, « qui n'est guère avancé en âge » ; DFP, « personne jeune [...] l'emploi du sing. un jeune, une jeune, très courant de nos jours, a été critiqué par certains puristes ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DFA et DQF, « adj. appliqué à un mot désignant une notion temporelle ».

Jiggy : [dʒigi] adj. Emp. ang.

- Qui maîtrise l'art d'être cool, de savoir respirer, d'être relaxé et chill. *T'es jiggy ?*

Rem. Expression popularisée aux États-Unis par le chanteur Hip Hop Will Smith. Ce mot est apparu dans les années 90 et est désormais présent dans certains dictionnaires anglais. Il s'est étendu et est maintenant utilisé au Québec.

Jouer (se la) : [ʒwe(ʰsəla)] loc.v.

- 1. Se prendre pour un autre, se croire meilleur que les autres, supérieur aux autres, hautain-e. *Elle se la joue. Il se la joue.* 2. Être paumé et faire semblant d'être riche en se promenant avec un téléavertisseur, un cellulaire, une belle voiture, des beaux vêtements, etc. *I se la jousent. Cette fille-là se la joue. Lui, il se la joue.*
- ✓ NC « l', la, le, les, pronoms : la vie, dans : se la couler douce, se la faire belle, etc ».

Rem. Tel que mentionné dans le NC, le pronom « la » pourrait remplacer, « la vie » : se jouer la vie, *se la jouer*.

Jouer en réseau : [ʒweârezo] v. intr.

- S'amuser avec des jeux sur l'ordinateur avec ou contre d'autres personnes grâce à l'Internet (chaque personne est à son domicile et utilise son propre ordinateur). *J'joue souvent en réseau.*

Rem. Il arrive souvent que les personnes qui jouent en réseau ne se connaissent pas entre elles.

Kick : [kɪk] n.m. Emp. ang. *to have a kick out of something*, « avoir envie de [...] avoir un faible pour » (Col.).

- Béguin. S'intéresser à une personne dans le but d'avoir une relation avec cette dernière. *Avoir le kick sur quelqu'un.*
- ✓ Col., « avoir un kick pour quelque chose (quelqu'un) » ; DLQ, « avoir le kick sur quelqu'un, signifie, être amouraché » ; DQF, « avoir un kick pour (...) sur quelqu'un (...) » ; EQ, « avoir le béguin pour quelqu'un, s'amouracher, s'enticher (de quelqu'un) » ; PQ.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DFA, DFP et GPFC. Par exemple, il signifie dans le DFA « dispositif de mise en marche d'une moto à l'aide du pied » et, dans le GPFC, « coup de pied ».

Laisser quelqu'un : [lɛsɛkɛlkɛ̃] v. tr.

- Aller reconduire quelqu'un chez lui, le débarquer à un endroit. *J'ai laissé ma blonde chez elle. J viens d'aller laisser mon chum.*
- ✓ DFA ; GPFC, « se séparer de quelqu'un ou quelque chose qui reste dans un lieu dont on s'éloigne, je l'ai laissé chez lui ».

Latinos (prononcé le /s/) : [latinos] n.m.pl. 1967 (AF).

- Gang de rue formé d'hispanophones d'Amérique latine. *Les latinos de l'Est.*
- ✓ AF, « Abréviation de latino-américain » ; DFP.

Rem. « Latino » au singulier existe dans le Petit Robert et dans le DFA (« personne d'origine latine aux États-Unis »), mais pas au pluriel avec une prononciation espagnole comme le rapportent nos répondants.

Lever : [lɔvɛ] v.intr./v.tr.

- 1. v.intr. Faire la fête. Avoir du plaisir. *Ça va lever à soir.* 2. v.tr. *Faire lever les filles.* Faire danser les filles. 3. loc.v. tr. *Lever du coude.* Fig. Boire de l'alcool. *Ça a levé du coude hier soir.*
- ✓ Pour le troisième sens : B, « lever le coude, prendre un verre ».

Rem. L'expression *lever du coude* est présente dans le Petit Robert, mais n'est pas accompagnée d'explication ou de définition.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : Col., DFA, DFP, DLQ, DQF, GPFC et NC. Par exemple, dans le GPFC, il signifie « lever une fille, la séduire » et, dans le NC, « porter vers le haut, décoller du sol ».

Licheux : [liʃø] n.m.

- Individu qui espère avoir certaines faveurs ou souhaite accéder à des niveaux hiérarchiques supérieurs par différents moyens indirects, comme amadouer ses rivaux, complimenter à l'excès une personne de pouvoir ou encore *licher le cul de ses patrons.* Syn. Liche-cul. *C'est un licheux.*

- ✓ DQF, « flatteur, lèche-botte, lèche-cul » ; GPFC, « flagorneur, qui courtise, vil courtisan ».

Rem. Ce mot ne signifie pas la même chose dans le B, « affectueux », et, dans le DLQ, « affectueux, flatteur ».

Il y a dans le EQ une expression de même famille qui pourrait s'y apparenter, « être un liche-la-piastre », qui signifie « être avaricieux ».

Lift : [lɪft] n.m.

- Façon de voyager. *Donner un lift à quelqu'un, faire un lift.* Aller reconduire quelqu'un à un lieu désiré avec sa voiture. *Quêter un lift.* Demander à quelqu'un de venir le reconduire.
- ✓ B, « trajet, voyage dans l'automobile d'un autre » ; Col. ; DLQ, « trajet dans la voiture d'un autre » ; DQF, « transport gratuit dans une voiture particulière » ; EQ, « monter, faire monter quelqu'un en voiture » ; PQ, « mener quelqu'un en voiture ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le DFA, « au tennis ».

Liftation : [lɪftasjô] n.f. Féminisation de *lift* par l'ajout du suffixe -ation.

- Façon de voyager, cf. Lift. *Faire une liftation. Merci pour la liftation.*

Lifter : [lɪfte] v. tr. de *lift*, verbalisé par l'ajout du suffixe -er.

- Reconduire quelqu'un, cf. Lift. *Peux-tu me lifter ?*

Rem. Ce verbe apparaît dans le Petit Robert, mais sans cette définition.

Ce mot n'a pas le même sens dans le DFA, « au tennis ».

Line up : [la¹nap] n.m. Emp. ang. *line up*, file d'attente.

- File d'attente à la porte d'un bar ou d'une discothèque. *Y'avait-tu un line-up hier ?*
- ✓ DQF, « file d'attente ».

Lolita : [lolita] n.f. 1611 (PR).

- Jeune femme sympathique. *Salut lolita !*

Rem. Dans le Petit Robert, on voit que ce mot est très vieux, 1611, et qu'il a été repris vers 1960 ; il signifie « très jeune fille au physique attrayant, aux manières aguicheuses, à l'air faussement candide ».

Look : [luk] loc.n.m. Emp. ang. *look*, aspect.

- Style. *Look canon. Wow, quel look canon !* Style à la dernière mode et/ou très sexy, très *hot*. *Look de snow* (Emp. ang., *snow*, neige). Style composé de vêtements de marque populaire de planche à neige, *de snow* (*snow* est une abréviation de *snowboarding*, planche à neige). *Look matante. T'as sorti ton look matante ?* Femme portant des vêtements lui donnant un air sérieux et terne, peu importe l'âge de cette dernière.

- ✓ DFA, « image donnée par quelque chose, quelqu'un ».

Rem. Il est à noter que le mot *look* garde le même sens dans le Petit Robert et dans les autres ouvrages, mais nous l'avons gardé, car ces expressions n'y apparaissaient pas.

Magané-e (magané): [magane] adj.

- Fatigué, détérioré, qui est mal en point. Qui ne se sent pas bien, qui n'est pas dans son état habituel. Qui est affecté par l'abus de certaines substances. *Être magané. J'sus magané en criss aujourd'hui. Ce gars-là est magané par la vie.*
- ✓ B, « affaibli, dépenaillé » ; DFP ; DQF, « mal en point (...) amoché (...) » ; EQ, « avoir l'air (être) magané, avoir l'air (être) atterré, fatigué » ; GPFC, « mal en point, en piteux état » ; PQ, « usé, défraîchi, affaibli, du vieux français ».

Rem. Dans le DFP, on ne retrouve pas l'adjectif, mais le verbe « maganer », « fatiguer [...] détériorer ».

Mail : [me.l] n.m. Emp.ang. Abréviation de *e-mail*.

- Courriel, courrier électronique, cf. E-mail. *Mes mails.*
- ✓ Col. « e-mail, electronic mail [...] ».

Malade : [ma.lad] adj. Étym. Latin *male habitus*.

- Épatant, extraordinaire, incroyable. Qui marque l'originalité, qui soulève le caractère surprenant de quelque chose. Se dit aussi de quelque chose de très intéressant, beau ou bon. Syn. Impressionnant, fantastique. *C'est malade ! Le film était vraiment malade. La soirée était malade. Le gars était malade.* Très beau et plein de charme.
- ✓ Le EQ spécifie que « C'est malade! C'est fantastique! C'est fou! » s'utilise chez les jeunes pour exprimer l'émerveillement.

Rem. Selon le EQ, on peut aussi utiliser le terme dans un sens plus général « faire le malade, faire l'imbécile » et « rouler en malade, conduire un véhicule de manière imprudente, à trop grande vitesse (...) ».

Ce mot n'as pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, dans le B, il signifie « qui a quelque altération dans sa santé » ; dans le DFP, « qui se trouve en mauvais état » et, dans le DQF, « être malade pour ».

Manette : [manɛt] n.f.

- Outil/ appareil avec des touches qui permettent de contrôler les déplacements et les différentes options d'un jeu électronique, accessoire relatif à une console (Nintendo, Play Station, Game Cube, etc.). *J'ai acheté une super manette pour mon Nintendo.*
- ✓ B ; DFA ; DFP ; GPFC.

Rem. Dans le Petit Robert et le GPFC, il s'agit d'une « petite poignée que l'on manœuvre à la main pour actionner un mécanisme » (GPFC), ce qui pourrait s'appliquer à notre définition, par extension.

Maquereau : [makrɔ] n.m. 1265 (NC) Étym. Ancien Néerlandais, *makelâre*, courtier (DFA).

- Homme profiteur, malhonnête, qui abuse d'une situation ou d'une personne, pas nécessairement d'une femme. Syn. Crosseur. *Lui, je l'hais, c't'un estie d'maquereau. C'est plein de maquereaux dans la place.*

Rem. Ce mot n'a pas exactement le même sens dans les ouvrages suivants, car il y garde son sens primaire : B, DFA, DFP et NC. Par exemple, dans le B, il signifie « coureur ; celui qui vit en concubinage » ; dans le DFA, « proxénète » et, dans le DFP, « personne qui tire profit de la prostitution des femmes, qui en vit, proxénète ».

Marcher : [marʃe] v. intr.

- Avancer à pied, se déplacer, aller à pied. *Marcher en canard*. Avoir une démarche gauche et pas très élégante. *Marcher en pingouin*. Avoir une démarche inégale, avec les jambes de forme convexe ou concave. *Marcher tout croche*. Ne pas arriver à marcher convenablement à cause des effets de l'alcool, avoir une démarche incertaine et instable.
- ✓ DFA, « marcher comme un canard, de travers ».

Rem. Nous ne retrouvons pas ces exemples dans les ouvrages consultés, même si le verbe *marcher* y apparaît : B, Col., DFP, DQF et NC.

Matante : [matât] N.F.

- 1. Qui est paresseuse. *Fais pas ta matante*. 2. Affectée par l'âge, qui s'assagit. *J'm'en viens matante*.
- ✓ Pour le deuxième sens : DQF, « femme d'un certain âge qui n'est pas forcément sa tante ».

Rem. Le DLQ et le PQ donnent comme synonyme à ce mot « tante », ce qui ne reflète pas le sens désiré par nos répondants.

Mecton : [mɛktô] n.m. 1896 (AF, PR). Étym. « Suffixation diminutive de mec » (NC).

- Jeune homme, diminutif de mec. Syn. Garçon. *Salut mecton, quoi de neuf?*
- ✓ AF ; NC.

Rem. Ce mot est présent dans le Petit Robert et signifie un « jeune homme », il existerait depuis 1896 et proviendrait de l'argot familial. D'ailleurs, il apparaît également dans le AF « individu (...), synonyme de mec, (...), tantôt méprisant, tantôt affectueux » (1896). Dans le AF, il y a aussi le dérivé « *mectonne*, n.f. Vx. Prostituée : 1901 ».

Mectonne : [mɛktɔn] n.f. 1901 (AF).

- Jeune femme. *Ciao mectonne !*

Rem. Ce mot est le féminin de *mecton*.

Ce mot n'a pas exactement le même sens dans le AF, « prostituée ».

Mectonnette : [mɛktɔnɛt] n.f.

- Jeune fille, diminutif de *mectonne*, cf. Mectonne. *Salut mectonnette !*

Mèt' : [mɛt] n.m. Abréviation de Métropolitain.

- Métropolitain, voie rapide qui traverse l'île de Montréal d'Est en Ouest. *Prendre le mèt'.*

Rem. « Métropolitain » est dans le DQF, « boulevard qui fait le tour de Montréal par le Nord ».

Par contre, ce mot n'a pas tout à fait le même sens dans le B, faisant plutôt référence au « métropolitain, abréviation métro », en tant que grosse ville.

Mettons que : [mɛtô] adv. Abréviation d'admettons.

- Marqueur de relation qui sert à introduire une hypothèse. Syn. Si. *Mettons que Jean vienne, on fait quoi ?*

Mettre (se) : [mɛt(r) (sə)] v. pron. 17^e siècle (GPFC).

- Avoir une relation sexuelle avec une personne sans partager de sentiments amoureux. Syn. Baiser. *I'est temps que je me mette.*
- ✓ DLQ, « faire l'amour » ; EQ, « se mettre/ se faire mettre, faire l'amour à un homme, une femme/ se faire faire l'amour (...) » ; GPFC, « s'unir charnellement » ; NC.

Rem. Selon le Petit Robert, ce mot signifierait « vivre maritalement », *se mettre en ménage*. Pour ce qui est du NC, l'emploi et le sens sont les mêmes, à la seule différence que dans cet ouvrage le verbe n'est pas pronominal.

Dans le AF, on ne retrouve pas tout à fait le même exemple, il y a « le ou la mettre à quelqu'un, le pénétrer sexuellement », « se faire mettre par quelqu'un, être possédé sexuellement par quelqu'un ».

Ce mot n'a pas non plus le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, Col., DFA et DQF. Il est d'ailleurs considéré comme un verbe transitif dans le Col. et le DQF.

Meute : [møt] n.f.

- Regroupement d'amis. *Toute la meute était au métro Langelier.*

Rem. Contrairement aux ouvrages suivants qui considèrent ce mot comme plutôt négatif, nos répondants disent l'utiliser dans différents contextes, souvent avec une connotation positive : le B, « troupe de gens que l'on compare à une meute de chiens (...) » ; le DFA, « bande de gens acharnés à la poursuite de quelqu'un' » et le DFP, « groupe de personnes acharnées contre quelqu'un ».

Minou : [minu] n.f. Fig.

- Chérie. Terme affectueux. Syn. Blonde (utilisé souvent quand la principale intéressée est absente). *J'vais venir avec mon minou.*
- ✓ DFP, « nom affectueux donné [...] par ext. à un ou une intime ».

Rem. Pour le Petit Robert, *minou* signifie « petit chat ».

Dans le DLQ, c'est le contraire, « terme d'affection qu'une femme utilise avec un homme ».

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, dans le B, il signifie « n.m. (...) chat » et, dans le DQF, « (...) sexe de la femme ».

Minoune : [minun] n.f.

- Très vieille voiture. *On peut pas prendre ma vieille grosse minoune, on se rendra pas.*
- ✓ B, « vieille automobile en plus ou moins bon état » ; DLQ ; DQF ; PQ, « vieille voiture ».

Rem. Ce mot ne fait pas l'unanimité chez les auteurs des ouvrages consultés.

Dans le EQ, on s'éloigne de notre groupe cible, les jeunes adultes, car selon cet ouvrage ce mot « s'emploie chez les vendeurs d'automobiles d'occasions, faire une minoune, maquiller une guimbarde, un tacot ».

Ce mot n'a pas non plus le même sens dans les ouvrages suivants : GPFC et PQ, « jeune fille », « chatte ».

Moche : [mɔʃ] adj. 1878 (PR).

- Mauvais, laid, désagréable. *C'était vraiment moche !*
- ✓ B, « laid, de piètre valeur » ; DFA, « laid » ; DFP, « laid, pas beau [...] désagréable, ennuyeux » ; NC, « laid ».

Rem. Ce mot présent dans le Petit Robert existerait depuis 1878.

Molson tablette : [molson tablɛt] n.f. Fig.

- Molson est le nom d'une marque de bière. Fig. *Molson tablette*, bière chaude, laissée sur la tablette. *T'as rien d'autre que de la vieille Molson tablette ?*

Rem. « Molson » est dans le DQF, « nom d'une marque de bière populaire ».

Mom : [mɔm] interj. Abréviation de mommy ou de moman.

- Maman. Terme utilisé pour s'adresser à sa mère. *Mom, viens ici !*

✓ DQF, « appellatif, maman ».

Rem. On retrouve « mommy » et « moman » dans le DLQ.

Mommy : [momi] interj. Emp. ang. *mommy*, maman.

➤ Maman. Terme utilisé pour s'adresser à sa mère. *Tu m'passes-tu d'argent mommy, s.t.p. ?*

✓ DLQ ; GPFC, « moman, maman ».

Monde : [môd] n.m. Étym. Latin *mundus*.

➤ Nombre indéterminé de personnes. Les gens, en général. Groupe de personnes qui partagent un point commun. *Monde de la rue*. Qui n'a pas d'argent, qui ne possède pas de biens ni de maison. Syn. Itinérant. *Si j'rentre pas dans mon programme, j'vas aller rejoindre le monde de la rue*.

Rem. On ne retrouve pas la même expression « monde de la rue » dans les dictionnaires suivants : B, DFA, DFP et DQF.

Montréal-Noire : [môrea.lnwa(r)] n.propre (Toponyme)

➤ Montréal-Nord. Surnom du quartier Montréal-Nord à Montréal, caractérisé par la présence de nombreuses familles haïtiennes. *Je travaille à Montréal-Noire*.

Rem. L'adjectif « noire » se met au féminin car il vient de « ville noire », par extension de ville habitée par des gens de races noires.

Motards : [mɔtɑr] n.m.pl. Péj.

➤ Individus appartenant à un gang de rue imposant responsable du trafic de drogue et d'armes au Québec, se déplaçant en motocyclette. *Coudonc, fais-tu parti du gang des motards ?*

Rem. « Au Québec, on parlera rarement de *motard* pour désigner les policiers en moto. Le mot *motard* est plutôt associé aux blousons noirs ou aux bandes louches. En Europe, le mot 'motard' a également le sens de policier ou de militaire en moto » (PQ).

Pour les ouvrages de référence suivants, ce mot signifie plutôt « motocycliste », en général, que « gang de rue voyageant en moto » : B, DFA, DFP et PQ.

Nèg (nègue) : [nɛg] n.m. variante phonétique réduite de nègre. Étym. Latin *niger*, noir.

- Noir. Fam. Personne à la peau noire. *J'écoute d'la musique de nèg.*
- ✓ DLQ.

Rem. Il est à noter que ce mot peut être perçu comme péjoratif ou agressant lorsqu'il est employé devant une personne de race noire.

Négro : [negro] n.m. Étym. Origine incertaine. Emp. espagnol, italien ou portugais, (*negro*, noir) ou abréviation de négroïde.

- Noir. Personne de race noire. *J'aime danser avec les négros.*

Net : [nɛt] n.m. Étym. Abréviation d'Internet.

- Internet.

Newfie : [njufi] n.m./ n.f.

- Personne dénudée d'intelligence, personne stupide, épaisse, niaiseuse. *Arrête de faire le newfie. T'es rendu ami avec les newfies.*
- ✓ DLQ, « personnage épais » ; DQF, « terme dépréciatif pour désigner les habitants de Terre-Neuve » ; EQ, « être newfie, être nigaud, niais » ; PQ, « idiot, demeuré ».

Rem. Ce terme était originellement réservé aux habitants de Terre-Neuve, qui ont longtemps été la risée des gens, au même titre que les Belges en France et que les blondes un peu partout dans le monde.

Nice : [na¹js] adj. Emp. ang. *nice*, bien.

- Bon, bien. *C'est nice !*

Nintendo : [nɪntɛndo] n.m./ adj.

- Marque commerciale d'un type de console pour jouer à des jeux électroniques. *As-tu un Nintendo ? J'me suis acheté un nouveau jeu Nintendo.*

Niquer : [nike] v.tr./ pron. 1890. Emp. argot français, « très probablement de l'arabe dialectal du Maroc vi nik, 'il fait l'amour', sans doute par l'intermédiaire d'une formule d'invitation entre militaires et prostituées indigènes : faire nik-nik » (NC).

- 1. v.tr. Regarder. *Nique la fille.* 2. v.tr. fig. Baiser, fourrer. *Nique ta mère.* 3. v.tr. Profiter de, voler, tromper. *Je l'ai niqué.* 4. v.tr. Surprendre. *On t'a niqué.* 5. v.tr. Prendre. *Niquer quelque chose.* 6. v.pron. Se faire avoir, se faire baiser, se faire fourrer. *Se faire niquer. Tu t'es fait niquer.*
- ✓ AF ; NC, « posséder sexuellement [...] Fig. tromper, attaquer, dominer [...] surprendre, prendre ».

Rem. D'origine argotique, ce mot signifie dans le AF « posséder sexuellement » (1890), « attraper quelqu'un, le tromper » (1918) ou encore « endommagé, détériorer », « coïter » (1953).

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DLQ et GPFC. Par exemple, dans le DLQ, il signifie « couper certains muscles de la queue d'un cheval pour qu'il la garde en panache ».

Noy : [no¹j] v.intr./ adj.

- 1. v.intr. Chier. *Ça te fait noy. Ça te fait chier.* 2. adj. Chiant, moche. *C'est noy !*

Nwa de po : [nwadɛpo] n.m. fam.

- Noir de peau. Personne à la peau noire, une personne de race noire. *Tu sors avec un nwa de po ?*

Rem. Cette expression est un phénomène phonétique et non lexical, étant prononcée avec l'accent créole haïtien.

Nymphette : [nɛ̃fɛt] n.f. 1611 (PR).

- Femme toujours prête à avoir une relation sexuelle avec quelqu'un, qui aime baiser et qui ne prend pas nécessairement le temps de choisir son partenaire, qui donne l'impression de coucher avec le premier venu. Syn. Cochonne. *J'me suis pogné une nymphette complètement malade.*

✓ DFP, « adolescente faussement ingénue, aux manières provocantes, diminutif de nymphe ».

Rem. Dans le Petit Robert, on apprend que ce mot est très vieux, 1611, et qu'il a été repris vers 1960, « de nymphe, très jeune fille au physique attrayant, aux manières aguicheuses, à l'air faussement candide, lolita ».

Oh boy : [obo¹j] interj. Emp.ang. *boy*, garçon.

- Expression de surprise, syn. Wow ! *Oh boy ! check la pétasse !*

Rem. Dans le Petit Robert, un *boy* existe depuis 1843, il est 1. « un jeune domestique indigène » et 2. « un danseur de music hall ».

Ordi : [ɔrdi] n.m. Abréviation d'ordinateur.

- Ordinateur. *J'ai un nouvel ordi.*

Ouf : [uf] interj.

- 1. Qui exprime le soulagement. *Ouf ! Ça achève !* 2. Qui souligne la beauté d'une fille ou d'une femme. Qui décrit une personne de belle apparence. C'est une manière de dire que la beauté d'une personne est indescriptible. Syn. À couper le souffle. *Ouf ! Elle est vraiment belle.*

Rem. Dans le Petit Robert, il s'agit d'une « interjection qui exprime la douleur, le soulagement », ce qui n'a pas de lien avec le sens donné par nos répondants.

Ce mot n'a pas non plus le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP.

Oula : [u]la] interj.

- Expression utilisée pour décrire une fille très sexy quand les mots manquent
cf. Ouf ! syn. Wow ! *Oula ! elle est trop belle !*

Ouragan : [uragã] n.m. Emp. Espagnol, *huracan*.

- 1. Pluie qui tombe. *L'ouragan s'est déplacé. Il ne pleut plus.* 2. Fig. Agitation. *L'ouragan s'est déplacé. La situation a retrouvé son calme.*
- ✓ Pour le premier sens : B ; DFA, « syn. de tempête ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le DQF, car il signifie « plat (...) vase ».

Ousque : [usk] adv. interrog.

- Où est-ce que...? *Ousque tu vas ?*
- ✓ B, « où » ; DLQ, « iousque », une conjonction synonyme d' « où » ; DQF, « langue parlée ».

Rem. Il s'agit ici d'un phénomène phonétique et non lexical.

P'pa : [pa:] n.m.

- Papa, père. *P'pa, tu m'passes-tu ton char à soir ?*
- ✓ GPFC, « papa, père ».

Pakis : [pakɪ] n.m.pl. Abréviation de Pakistanais.

- Pakistanais. Par ext. terme utilisé pour désigner un groupe d'immigrants arabes. *Ce restaurant appartient à des Pakis.*

Pantoute : [pãtut] adv.

- Pas du tout. *J'sais pas pantoute où ça se trouve.*
- ✓ B, « absolument pas » ; DFP, « p'en tout' » ; DLQ, « p'en tout, pas du tout » ; DQF, « pas du tout » ; GPFC, « pas du tout [...] pas en tout » ; PQ, « (pas du tout, nullement) vient peut-être d'une déformation de « pas du tout », mais plus probablement d'une vieille expression : 'Je suis pas fâché en toute!', qui voulait dire 'pas du tout' ».

Rem. « Attention : on peut aussi employer ce mot dans des phrases comme : *cette soirée est pas pire pantoute !* ce qui veut dire ‘très bien’, et même ‘remarquable’ » (PQ).

Papy old style : [papioldsta¹l] n.m. Emp. ang. *papy*, grand-père, *old*, vieux, *style*.

- Individu (pas nécessairement vieux) qui porte un habit à la mode d’autrefois, fig. homme qui porte des vêtements démodés.

Rem. « Papy » est dans le DFA, « grand-père ».

Parler : [parle] v. tr.

- Communiquer, s’exprimer. Par ext. *Avoir l’estomac qui parle*. Avoir très faim, avoir l’estomac qui gargouille. *Parler d’cul*. Discuter de sujets relatifs aux relations sexuelles.

✓ Pour le deuxième sens, NC.

Rem. On ne retrouve pas les mêmes exemples dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DQF et GPFC.

Parquer (se) (parker) : [parke(sə)] v. tr./ v. pron. Emp. ang. *to park*, stationner/garer.

- 1. v.tr. Stationner, *J’veis parquer mon char, j’reviens dans deux minutes*.
- 2. v.pron. Se stationner. *On peut se parquer ici*.

✓ Pour le premier sens : B, « parquer une voiture » ; Col., « parker son auto » ; DFA ; DFP, « garer un véhicule de parc » ; DLQ, « parquer, stationner » ; DQF ; GPFC ; PQ, « se garer ».

Rem. Ce mot très rare selon le Petit Robert est pourtant très courant pour nos répondants.

Le EQ donne à ce mot un sens complètement différent, « aller se parquer chez quelqu’un (...) voter pour un candidat politique en attendant un meilleur choix ».

Party : [partɛ] n.m. Emp. ang. *party*, fête.

- Fête, soirée endiablée, réception. *Faire le party*.
- ✓ B, « réunion de société, de divertissement » ; Col., « fête, soirée, réception » ; DLQ, « rencontre d'amis pour s'amuser » (ce qui est sensiblement la même chose) ; DQF, « réunion de gens pour s'amuser ».

Pas-chum : [patʃɔm] n.m.

- Amant, fréquentation sans engagement à long terme, sans promesse de fidélité, syn. *Fuck-friend*. *Un pas-chum*. *J'veis aller coucher chez mon pas-chum ce soir*.

Pas d'argent : [padarʒɑ̃] n.m.

- 1. Qui ne possède pas d'argent. *J'suis un pas d'argent cet été*. 2. À l'allure pauvre. *C'est plein de pas d'argent là-bas*.

Pas fraîche : [pɑfrɛ:ʃ] n.f. Péj. Fig.

- Femme désagréable, par ext. Femmes aux mœurs légères, putain.

Pas propre : [pɑprɔp] n.m./ n.f. Péj. vulg.

- Homme/femme désagréable, d'allure suspecte, à l'apparence négligée.

Pas rapport : [pɑrapɔr] loc.adv.

- Hors contexte, cf. Rap. *Elle n'a pas rapport*.

Rem. Sous l'entrée lexicale « rapport », on retrouve dans le Petit Robert « cela n'a aucun rapport », mais pas « *pas rapport* ».

Pas touche : [pɑtuʃ] loc.adv.

- Ne pas toucher à. Qui démontre la possessivité d'un individu envers une autre personne. *Ma blonde, c'est pas touche*.

Passé : [paʊs] n.f.

- 1. Relation sexuelle. *Faire une passe là-dessus*. *Faire une passe sur la palette*. Qui drague une personne pour la refiler à son ami.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : AF, B, Col., DFA, DFP, DLQ, DQF, EQ, GPFC, NC et PQ. Par exemple, dans le AF, il signifie « coït tarifé de la prostituée (...), déverbal de 'passer' » (1829); dans le DFP, « maison, hôtel de passe, de prostitution » ; dans le EQ, « C'est révoltant, choquant! Ça n'a pas de passe! » et, dans le PQ, « laissez-passer [...] faire de l'argent [...] leurrer, embobiner ».

Passer dans face : [pɑsedɑfas] v. intr.

- Passer devant quelqu'un sans s'arrêter. *Le bus m'a passé dans face. Le chien, i m'a passé dans face sans rien dire.*

Rem. On ne retrouve pas la même expression dans les ouvrages de référence suivants : B, Col., DFA, DFP, DLQ, DQF et PQ. Par exemple, dans le PQ, on trouve « passer à côté, dépasser une destination par erreur, passer tout droit », mais pas *passer dans (la) face*. C'est l'intention qui est différente pour nos répondants et dans le PQ, car, dans le PQ, il s'agit d'une erreur, tandis que, pour nos répondants, il peut s'agir d'un geste intentionnel.

Patché : [patʃe] n.m. Emp. ang. *patch*, pièce de tissu.

- Style vestimentaire réservé aux gangs de rues des motards (Hells Angels, Rockers, Rock Machine, etc.). *Y'est-tu rentré dans le gang des patchés ?*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le Col., « patcher/ *to patch*, poser une pièce, mettre une pièce » et, dans le DQF, « patcher (...) rapiécer ».

Pa'tnai'e : [patnɛ] n.m. Étym. Variante phonétique de partenaire.

- Ami. *Salut pa'tnai'e !*

Rem. Prononcé avec l'accent haïtien.

Paumé : [pome] n.m. 1899. « Redevenu fréquent depuis les années 70 » (AF).

- 1. Qui possède peu d'argent. Qui dépense inutilement le peu d'argent qu'il possède. *C'est un paumé. Achète pas ça, t'es paumé, t'en a pas besoin.*
- 2. Misérable, qui agit sans jugement, syn. Imbécile. *J'ai rencontré un vrai paumé hier soir au bar.*

- ✓ Pour le deuxième sens : AF, « se dit d'un individu désemparé, à bout de ressources matérielles et morales » ; DFA, « qui vit en dehors de la réalité, perdu » ; DFP; NC, « sans ressources, ni courage, désespéré, à la dérive ».

Rem. Ce mot nouveau du 20^e siècle signifie dans le Petit Robert « misérable, pauvre, perdu, égaré ». Ce dernier sens peut donc s'appliquer à la deuxième définition que nous donnons.

Pauvre : [pov(r)] adj./n.m./n.f. Fig. Étym. Latin *pauper*.

- Personne qui étudie. *Je suis retourné aux études, je suis pauvre. Comment ça va le pauvre ?*
- ✓ Par ext. : B, « qui a l'apparence de pauvreté » ; DFA, « qui a peu de ressources, peu de biens » ; DFP, « qui manque de biens et d'argent ».

Peau sèche : [pøseʃ] n.f. Vulg.

- Vieille personne ridée. *As-tu peur de devenir une vieille peau sèche ?*

Pédophile : [pedofɪl] n.m./n.f. Fig.

- Qui a une attirance sexuelle pour des jeunes personnes de sexe opposé. Ce mot dénote l'écart important entre l'âge de deux individus ayant une relation sexuelle. *Jean-Michel, c't un vrai pédophile, il se pogne tout le temps des filles ben plus jeunes que lui, genre 17-18 ans, pis lui i en a presque 30.*

Rem. Dans le Petit Robert, ce mot ne s'applique que pour les gens qui ressentent « une attirance sexuelle pour les enfants », et non pas pour l'ensemble des personnes plus jeunes.

Ce mot n'a pas non plus le même sens dans les ouvrages suivants : DFA, « attirance sexuelle pour des jeunes enfants » et DFP, « qui manifeste une tendance à la pédophilie ».

Peser : [pøze] v. tr. Étym. Latin populaire *pesare, de pendere*.

- Appuyer sur quelque chose. *Peser sua suce. Peser sul gaz. Accélérer.*
- ✓ DFP, « exercer une force, une pression [...] appuyer sur » ; DLQ, « *peser sul gaz*, appuyer sur l'accélérateur » ; DQF ; PQ, « presser, appuyer ».

Rem. On ne retrouve pas les mêmes exemples dans les ouvrages suivants : B et DFA.

Pétard : [petɑr] n.m.

- 1. Gars/ fille de belle apparence. Qui attire le regard des autres par sa beauté. *Check le pétard !* 2. Un joint de marijuana. *On se le fume ce pétard ?*
- ✓ DQF, « femme attirante, homme sexy » ; EQ, « être un (beau, vrai) pétard, être très (suprêmement) beau, belle, un beau brin de fille, être prétentieux » (selon nos répondants, « être prétentieux » n'était pas un sens possible) ; PQ, « fille ou gars attirant ».

Rem. Pour le premier sens, il est à noter que, pour nos répondants, ce mot est souvent employé au masculin, le féminin serait plutôt *pitoune* ou *pétasse*.

Pour le deuxième sens, on trouve aussi « tarpé », le verlan de « pétard » qui est beaucoup plus courant que la forme de base.

Pour les ouvrages de référence suivants, le mot ne s'applique qu'au sexe féminin ou a un sens différent : B, DFA, DFP, DLQ, GPFC et NC. Par exemple, dans le B, il signifie « une jolie fille » ; dans le DFA, « pièce d'artifice qu'on fait exploser pour provoquer un bruit » et, dans le DLQ, « femme attrayante (sexuellement) ».

Pétasse : [petas] n.f. 1878 (PR). 1881 (AF). 1896 (NC).

- 1. Garce, chippie. Femme déplaisante qui n'est pas aimée ou appréciée des autres femmes, qui énerve, une *bitch*. *Estie d'pétasse, a m'fait chier*. 2. Fille qui s'habille de manière sexy, provocante et vulgaire, une fille belle et conne. *Des bottes de pétasse. Un look pétasse*. 3. Fille pauvre qui s'habille comme si elle était riche, personne mal habillée, sans élégance, *cheap*. *A s'habille comme une pétasse pas d'classe*.

Rem. Dans le Petit Robert, ce mot existe depuis 1878. Il est vulgaire et signifie « une prostituée ». Ce dernier ouvrage qualifie *pétasse* de « terme injurieux à l'adresse d'une femme (sans connotation sexuelle) ». Pourtant, pour nos

répondants, il ne s'agit pas seulement d'une insulte, mais aussi d'un mot qualificatif pouvant être positif ou négatif, selon le contexte d'utilisation et l'intonation du locuteur. Pour ces derniers, il existe aussi d'autres expressions à partir de ce mot comme des *bottes de pétasse*.

Ce mot n'a pas tout à fait le même sens dans les ouvrages de référence suivants, lui donnant une connotation plutôt négative : AF, « une femme vulgaire ; prostituée débutante ou occasionnelle » et NC, « prostituée vulgaire et peu attrayante ».

Pété : [pete] adj. 1971 (AF) pour 1. 1976 (AF) pour 2.

➤ 1. Affecté. Ressentir les effets causés par l'alcool ou la drogue. *Être pété. Chutrop pété.* 2. Fou, marginal, hors du commun, spécial. *Lui, i'est pété ben raide.*

✓ AF, « ivre ou drogué (...) fou » ; pour le deuxième sens, DQF, « fou, dingue ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le DLQ, « extraordinaire, parti pour la gloire ».

Péter (se) : [pete(sə)] v. pron. Fig. 1976 (AF). Étym. Latin *pedere*.

➤ Abuser de l'alcool, boire beaucoup. *Se péter la face. Se la péter.*

✓ AF, « s'enivrer ».

Rem. On retrouve aussi dans le Petit Robert « se péter la gueule, se faire mal ».

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ, DQF, GPFC et PQ. Par exemple, dans le DFP, il signifie « v. intr. exploser, éclater » ; dans le DLQ, « se péter la gueule, se faire mal » et, dans le PQ, « se péter les bretelles, se vanter ».

Phat : [fat] adj. Emp. slang ang. *phat (Pretty Hot And Tempting)*

➤ Joli et de bon goût, bon, beau, cool, intéressant. *C'est phat !*

Rem. Cet adjectif peut être synonyme de plusieurs adjectifs ayant une connotation positive.

Pipi : [pipi] n.m./ adj. Fig.

- 1. n.m. Trop jeune, en bas âge. *Pipi ! Ça sent le pipi !* 2. adj. Style vestimentaire au look trop jeune pour celui ou celle qui le porte. *Look pipi.*

Rem. Dans le Petit Robert, ce mot n'a pas le même sens.

Ce mot n'a également pas le même emploi contextuel dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, EQ et NC.

Piquer : [pîke] v. tr. Étym. Latin populaire *pikkare*, « piquer, frapper » (GPFC).

- Prendre. *J'veis piquer une bière au bar. Piquer une marche.* Quitter un endroit. *Piquer une fouille.* Prendre une débarque, tomber. *Piquer dans le sous-bois.* Prendre un raccourci.
- ✓ DFA ; EQ, « piquer au plus court, prendre le plus court chemin, abrégé son propos » ; GPFC, « prendre, voler [...] tomber en avant ».

Rem. Dans le Petit Robert, on peut lire « piquer du nez, descendre en pic », mais on ne retrouve pas les exemples mentionnés ci-haut.

Ce mot n'a pas non plus exactement le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFP, DLQ, DQF et NC. Par exemple, dans le DFP, il signifie « piquer un somme [...] faire un somme ». Ce qui est possiblement acceptable, mais que nos répondants n'ont pas mentionné.

Pire : [pi: r] adv./ adj. Étym. Latin *pejor*, comparatif de *malus*.

- Très mauvais, plus mauvais. *C'est pas pire. C'est correct, c'est pas mal, c'est pas mauvais.*
- ✓ B, « ce n'est pas mal » ; DFP ; DLQ ; DQF, « pas mal, assez bien, assez bon » ; GPFC, « ce n'est pas pire, ce n'est pas mal [...] ce n'est pas mauvais ».

Rem. On ne retrouve pas cet exemple dans le DFA, le EQ et le GPFC.

On peut lire une note intéressante dans le PQ concernant l'utilisation du *pas* accompagné d'un adjectif : « (...) les Québécois raffolent (et abusent parfois) de ces formules à forme négative pour révéler avec une certaine retenue qu'ils

apprécie une chose ou une qualité (...)», par exemple, pas mauvais, pas mal, pas pire, etc.

Pis : [pi] conj./adv.

- Conjonction de coordination. Syn. Puis.
- ✓ B, « ensuite, après » ; DFP ; DLQ ; DQF ; GPFC, « souvent employé comme cheville syntaxique, sans signification précise, variante de puis » ; PQ, « puis, et ».

Pito hermano : [pitoermano] n.m. Emp. Dérivé de l'espagnol.

- Joint. *On roule-tu un pito hermano ?*

Rem. Nos répondants ne parlent pas espagnol. C'est peut-être, pour nos répondants, une façon de rendre exotique un geste devenu pour eux banal.

Piton dans le front : [pitôdâlfrô] loc. inv.

- Personne d'origine hindoue. *Un-une piton dans le front.*

Rem. On ne retrouve pas cette expression sous l'entrée lexicale « piton » dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DQF, EQ, GPFC et PQ.

Pitoune : [pitun] n.f.

- 1. Fille qui s'habille de manière sexy et provocante tout en restant élégante, aux allures d'une poupée. *On s'est mis pitoune en criss à soir.* 2. Terme affectueux, syn. Chérie. *Ma pitoune.*

- ✓ DQF, « femme sexy, poupée ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DLQ, GPFC et PQ. Par exemple, dans le DLQ, il signifie « grosse femme » et, dans le PQ, « bille de bois rond (...) fille, mot vulgaire dans ce sens ». Dans le DLQ, c'est le contraire et, dans le PQ, c'est similaire, mais ce mot n'est pas vulgaire pour nos répondants, car *pitoune* est un compliment pour plusieurs.

Il est à noter que *pitoune* n'est pas dans le Petit Robert, tandis que *pétasse* y est.

Pour les répondants, *pitoune* est souvent employé comme le féminin de *pétard*.

Planté-e : [plâte] adj.

- Personne sexy, de belle apparence. *Elle est vraiment bien plantée.*
- ✓ B ; DFP ; DLQ, « être bien constitué » ; GPFC, « bien planté, bien bâti, bien fait ».

Rem. Dans le Petit Robert, on peut lire « droit et ferme sur ses deux jambes ».

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : le DFA, « être droit, comme fixé au sol » et le EQ, « être bien planté [...] avoir une carrure imposante ».

Planter : [plâte] v.tr./ intr. Étym. Latin *plantare*, enfoncer avec la plante (du pied).

- 1. tr. Battre. *Ils ont planté l'autre équipe.* 2. intr. Tomber. *J'ai bien planté la semaine passée.*
- ✓ Pour le premier sens, EQ « se faire planter, se faire battre, supplanter » ; pour les deux sens, DQF.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ, GPFC, NC et PQ. Par exemple, dans le PQ, il signifie « ridiculiser, baiser ».

Plate : [plat] adj.

- Ennuyant, emmerdant, déplaisant, cf. Poche. *C'est plate.*
- ✓ B, « ennuyant, peu intéressant » ; DFA, « qui manque de caractère, de personnalité, de vivacité » ; DQF ; GPFC, « c'est plat', c'est ennuyant, c'est sans agrément » ; PQ, « ennuyeux, fastidieux », « insignifiant » ou encore « C'est plate! C'est dommage! ».

Rem. Dans le Petit Robert, on retrouve une définition plus sévère, « banal, médiocre ». Pour nos sujets, *plate* signifiait surtout l'absence de plaisir ou la longueur du temps.

Play Station : [plɛstɛʃjɔ̃n] n.m.

- Marque commerciale d'un type de console pour jouer à des jeux électroniques. *As-tu eu ton Play Station à Noël ?*

Plein de cash : [plɛ̃dkɑʃ] loc. n.m./ loc. n.f. Étym. Latin *plenus*. emp. ang. *cash*, argent.

- Qui possède beaucoup d'argent et qui en dépense abondamment.

Rem. Dans les ouvrages suivants, on trouve le sens « abondance » sous l'entrée lexicale « plein », mais pas cette expression : B, DFA, DFP, DLQ, DQF et GPFC. Par exemple, dans le DFP, il signifie « rempli de, qui contient une grande quantité de, qui a beaucoup de », ce qui est vrai, mais la définition de mentionne pas l'abondance d'argent.

Plein de marde : [plɛ̃dmɑrd] loc. n.m./ loc. n.f. inv.

- Avare, qui a beaucoup d'argent, souvent prétentieux et déplaisant. *J'l'aime pas lui, c't un gros plein de marde.*

Rem. Ce mot n'a pas tout à fait le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DLQ et GPFC. Par exemple, dans le DLQ, il signifie « individu qui parle à tort et à travers, qui cherche à induire en erreur », ce qui est possible, mais que nos répondants ne nous ont pas mentionné.

Plute (à) : [plyt(a)] adv. Étym. transformation de l'expression « à plus tard », résultant de la troncation de la rime de la dernière syllabe de l'expression [tar].

- Au revoir. *À plute grosse pute !*

Poche : [pɔʃ] adj.

- **1.** Qui manque de talent pour effectuer une tâche. Syn. Mauvais. *J'suis poche en dessin.* **2.** Paresseux, fatigué. *Être poche. J'me sens poche à soir.* **3.** Nul, mauvais, désagréable, embêtant, ennuyant, cf. Plate. *C'est poche. Une soirée poche.*

- ✓ DFP, « paresseux, fainéant [...] lourd, fatigué » ; DLQ, « lâche, paresseux » ; DQF, « fainéant (...) » ; EQ, « (...) incapable, imbécile, niais, (...) » ; GPFC ; PQ, « piètre, minable, surtout dans le langage des jeunes ».

Pocher : [pɔʃe] v. tr.

- Avoir des résultats faibles, échouer, cf. Poche. *J'ai poché mon exam de français.*
- ✓ DQF, « échouer à un examen » ; PQ, « rater, surtout dans le langage des jeunes ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : le B, le DFP, le DLQ, le EQ et le GPFC. Par exemple, dans le DLQ, il signifie « mendier, le faire aux cartes » et, dans le EQ, « plaire à quelqu'un (...) se faire tromper (...) se quereller ».

Pogner : [pɔŋe] v.tr./ pron. Étym. du Vx Fr. (PQ) dans le sens de saisir, prendre. 1865 (AF).

- 1. v.tr. Attraper. *Il a pogné le ballon.* 2. v.tr. Prendre. *Il a pogné deux billets. Pogner le bus.* Prendre l'autobus. *Pogner le métro.* Prendre le métro. *Pogner mon char.* Prendre sa voiture. *Pogner le dick.* Toucher ou empoigner le pénis. 3. v. pron. Avoir une relation sexuelle. *Se pogner quelqu'un. Elle s'est pognée un mec.* 4. v.pron. *Se pogner le cul.* Ne rien faire. Expression utilisée pour décrire la paresse de quelqu'un, l'absence de motivation d'une personne à accomplir une tâche ou à faire quelque chose.
- ✓ AF, *pogner* « saisir à pleines mains » et *se pogner*, « se masturber (...) de pogne » ; pour les sens 1,3,4, DLQ ; DQF.

Rem. Nous n'avons pas obtenu à l'aide de nos entrevues tous les sens décrits dans le PQ comme « avoir du succès », « se faire avoir », etc.

Ce mot date de 1910 dans le NC et signifie « masturber », ce qui n'est pas le cas pour nos répondants.

Police pas de cuisse numéro 36 : [pɔlispɑdkɥisnymerotrɑtsis] loc. n.f.

Étym. Latin *politia*, de *polis*, cité.

- Policier. Expression ironique utilisée pour taquiner les forces policières. *Salut la police pas de cuisses numéro 36 !*
- ✓ « Police » : B, DFA ; DFP ; DQF ; GPFC, « agent de police, policier ».

Pon-yeule : [pɔ̃ j i œ l] n.m. péj.

- Qui vient de l'Amérique latine, cf. Latinos. *J'ai pogné un pon-yeule comme chauffeur de taxi, i faisait jouer sa musique dans l'tapis (très fort).*

Porn (porno) : [pɔ^u ɛ̃ n] n.m./ adj. Vers 1893 (AF). Abréviation de pornographie/ pornographique.

- Pornographie. *Guy check toujours les sites de porn sur l'Internet. Les sites pornos.*
- ✓ AF, « genre pornographique » ; DFP, n.m., « porno, pornographie ».

Rem. Pornographie est de genre féminin et sa forme tronquée est masculine.

Poubelle : [pɔbɛl] n.f. 1977 (AF).

- Vieille petite voiture rouillée. *J'me suis acheté une poubelle pour aller travailler.*
- ✓ AF, « voiture (généralement en mauvais état) ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP et DQF. Par exemple, dans le B, il signifie « boîte pour recevoir les ordures ménagères » et, dans le DFP il garde son sens primaire, « de Poubelle (1831-1907) nom du préfet de la Seine (France) qui imposa l'usage de ce récipient ».

Pousser (se) : [puse(sə)] v. pron. Étym. Latin *pulsare*.

- S'en aller, partir. *On se pousse, j't'écoeurée !*
- ✓ B ; DLQ, « s'en aller » ; EQ, « se pousser (quelque part), prendre la fuite, s'en aller (quelque part) ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DFA, DFP et GPFC. Par exemple, dans le GPFC, il signifie « écarter, mettre de côté [...] pousse-toi ».

Power trip : [pawɛɪtɾɪp] n.m. Emp. ang. *powertrip*, envie de pouvoir.

- Personne qui se croit supérieure aux autres ou qui utilise son rang plus élevé pour donner des ordres à tort et à travers, qui abuse de sa position ou des pouvoirs qui lui sont conférés. Cette expression a une connotation très négative. *Avoir un power trip*.

✓ DQF.

Pow-wow (*pawaw*) : [pawuaw] n.m. Emp. algonquin.

- Grande fête, party, réception. *Y'a un gros pow-wow d'organisé en fin de semaine*.
- ✓ DLQ, « grande fête, aller fêter » ; DQF ; EQ, mot d'origine algonquine signifiant « secouer », mais aussi « partir sur (faire) un pawaw (pow-wow), se mettre à fêter, s'amuser follement. Grande assemblée, grande fête chez les Amérindiens ».

Prendre : [prɛ̃dr] v. tr.

- 1. Utiliser un moyen de transport. *Prendre un tax*. Abréviation de taxi. *Prendre le cab*. Emp ang. *cab*, taxi. *Prendre son char*. 2. Absorber, avaler. *Prendre une brosse*. Boire beaucoup d'alcool.
- ✓ Pour le premier sens : B ; DFA. Pour le deuxième sens : DLQ, « prendre une brosse, se saouler ». Pour les premier et deuxième sens : DFP, « prendre une marche [...] utiliser un moyen de transport [...] prendre une brosse » ; DQF ; GPFC.

Rem. Ce verbe est très productif en expressions.

Prep : [prɛp] n.m./adj. inv.

- 1.n.m. Personne arborant un style vestimentaire caractérisé par l'abondance de marques populaires telles Tommy, J.LO, Phat Farm, Karv, Chaps, etc. *Yo, t'as acheté un chandail de prep !* 2. adj. *Look prep. Chandail prep.*
- ✓ DQF, « adolescent qui aime s'habiller à la dernière mode des couturiers dans le vent (...) ».

Presser le pas : [prɛsɛlpa] loc.v. Étym. Latin *pressare*.

- Se dépêcher, accélérer. *I presse le pas le chien.*
- ✓ B, « rendre le pas, la marche plus rapide » ; DFA ; GPFC, « hâter, précipiter ».

Rem. On retrouve dans le DQF, « ça presse, ça urge ».

Printemps : [prɛtɑ̃] n.m. Étym. Latin *primus tempus*, premier temps.

- Épanouissement, beauté. *C'est le printemps.* Expression qui désigne la présence de belles filles en tenue légère.

Rem. Ce mot garde son sens primaire dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP et EQ. Toutefois, on trouve « la jeunesse » dans le B.

Propulsion : [prɔpylsasjɔ̃] n.f.

- Départ. Le fait de s'en aller, de partir. *Faire une propulsion.*

Propulser (se): [prɔpylsɛ(sə)] v. pron. Étym. Latin *propellere*, pousser devant soi (DFA).

- Partir rapidement d'un endroit, cf. Se pousser. *On se propulse.*

Rem. On trouve d'autres sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « faire avancer » et dans le DFP, « v.pron. avancer ».

Puer : [pye] v. intr. Fig. Étym. Latin populaire, *putire*, classique, *putere*, Vx Fr. *puir*.

- Laisser une mauvaise impression. Utilisé pour marquer le caractère négatif d'une situation. *Ça pue !*

Rem. Les ouvrages suivants ne donnent pas de sens figuré : B et DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « exhaler une odeur fétide ».

Puissant : [pɥisâ] adj.

- Intéressant, digne d'intérêt. *C'est puissant.*

Rem. Nos répondants ne nous ont pas mentionné les sens qu'on retrouve dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP. Par exemple, dans le B, il signifie « qui a beaucoup de puissance » et, dans le DFP, « qui est capable de produire de grands effets ».

Pus : [py] adv.

- Plus. *Pus ben ben*. Plus maintenant. *Pus capable, chu pu capable*. Je n'en peux plus, ça ne peut plus durer.

- ✓ B ; DLQ ; DQF, « plus ».

Rem. Forme dérivée de « plus » dans la locution de négation « ne... plus ».

Quedalle (que dalle) : [kɛdɑl] adv. 1587 (AF). 1829, « Je n'entrave que le dail (Esnault) » (NC). 1884, « pour la forme actuelle et ses emplois » (NC).

- Rien du tout, c.f. Dalle. *Qu'est-ce que tu fous ? Quedalle !*

- ✓ AF ; DFA, « n'y comprendre quedalle, ne rien y comprendre » ; NC, « rien ».

Rem. L'auteur de AF croit que ce mot proviendrait peut-être de « *dalle*, monnaie allemande ».

Quêteux-quêteuse : [kɛtø-z] n.m./ n.f. Étym. Vx Fr. (DFP).

- Quêteur, qui quémande de l'argent. *C'est plein de quêteux sur Ste-Cat'* (sur la rue Sainte-Catherine).

- ✓ DLQ, « quémandeur, mendiant, pauvre, misérable » ; DQF ; GPFC.

R'n B : [æɹɛnbɪ] n.m./adj. inv. Emp. ang. *rythme and blues*, Abréviation. R'n B.

- *Rythme et Blues*. Type de musique cool et sensuelle appartenant à la culture Hip Hop, popularisée par les noirs américains. *J'écoute beaucoup de R'n B. Danser dans un club de musique R'n B.*

Racaille : [rakɑ¹j] n.f.

- *Étranger*. De nationalité étrangère, qui n'est pas québécois de souche. *Y'a plein de racailles dans la discothèque.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, « la partie la plus vile de la populace » ; DFA, « ensemble de personnes considérées comme la partie la plus vile de la société » et DFP, « foule méprisable ».

Ramasser quelqu'un : [ramɑsɛkɛlkoẽ] loc.v. tr.

- Avoir une relation sexuelle avec une autre personne. Syn. Baiser, fourrer, se mettre, avoir une *rassazia*. *J pense que j'veis le ramasser à soir.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ, DQF, GPFC, NC et PQ. Par exemple, dans le DFA, il signifie « les relever ou les prendre quand ils sont à terre » et, dans le NC, « faire une chute ».

Rap : [rap] n.m.

- *Rhythm and poetry*. Style rythmé appartenant à la culture Hip Hop. *J'écoute beaucoup de rap à la radio. J'download souvent des tounes de rap.*
- ✓ DFA, « style de musique d'origine américaine (...)».

Rem. Ce type de musique est très populaire chez nos répondants. Il est caractérisé par l'utilisation d'échantillonnage accompagné de paroles souvent vulgaires, inspirées de la vie des ghettos aux États-Unis. Ce mot est, selon certains usagers, un acronyme de « Rhythm and Poetry ».

Dans le Petit Robert, *rap* n'a pas du tout la même étymologie et le même sens, il signifie « *to rap*, donner des coups ».

On retrouve l'homonyme « rap » de « rapport » dans les ouvrages de référence suivants : le DQF, « rapport » ; le EQ, « pas rap... (rapport) , ça n'a rien à voir, ce n'est pas pertinent, dans le langage de la jeunesse » et le PQ, « ç'a pas rap! Ça n'a pas de rapport, c'est hors de propos, dans le langage des jeunes ».

Il est surprenant de voir que, pour nos jeunes répondants, *rap*, dans le sens de « rapport », n'existe plus dans le langage familial (et est démodé) depuis quelques années déjà.

Rapace : [rapas] n.f. Étym. Latin *rapax, rapacis*, « qui s'empare de, ravisseur », de *rapere*, « saisir, ravir » (DFP).

- 1. Individu qui cherche désespérément à avoir une relation sexuelle avec la première venue. *Ce gars, c'est une vrai rapace.* 2. De nationalité étrangère. *Ce bar est plein de rapaces.*

Rem. Dans le Petit Robert, une *rapace* est quelqu'un qui cherche à s'enrichir au détriment d'autrui.

Ce mot n'a pas tout à fait le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP et GPFC. Par exemple, dans le B, il signifie, « canaille, vaurien » et, dans le DFP, « bardane, glouteron [...] canaille, vaurien ».

Rappeler (se) : [raple(sə)] v. pron.

- 1. Se téléphoner. 2. Se donner des nouvelles.
- ✓ Pour le premier sens : DFA, « l'appeler de nouveau ».

Rem. On peut lire « se téléphoner » dans le Petit Robert.

Rave : [rə:v] n.m.

- Fête organisée dans des endroits publics - comme le Palais des congrès, le Centre bell et le Stade olympique - où les gens consomment certaines drogues illicites comme le *speed* et l'*extasy* en dansant sur des rythmes de musique techno toute la nuit.

Rem. Ce mot, d'une toute autre origine, signifie « navet (...) œufs de poissons » dans le B.

Raver : [reve] v. intr. de *rave*.

- Participer à un rave. Danser toute la nuit à une grande fête, privée ou publique, avec de la musique techno. *On va raver en fin d'semaine.*
- ✓ DFA, « personne qui participe à une rave-partie », une rave-partie correspond à un *rave* pour nos répondants, mais ils ne nous ont pas mentionné ce mot lors des entrevues.

Rem. Il est possible de raver dans des endroits clandestins, dévoilés à la dernière minute, ou encore dans des lieux publics très accessibles comme le Stade olympique et le Centre Bell. Il existe aussi des raves privés se déroulant dans des maisons, des chalets ou des entrepôts.

Ce mot, d'une autre origine, signifie « rester longtemps, moisir » dans le B.

Réguine (rigging ou régaine) : [regin] ou [regen] n.f. Emp. ang. *rigging*, grément.

- Vieille voiture. *Vas-tu me laisser conduire ta vieille réguine ? En glissant, j'ai accroché une vieille régaine.*
- ✓ DQF, « vieille voiture ».

Rem. Ce mot n'a pas ce sens dans le B et le DLQ. Il signifie « attirail, ustensil, bagage » dans le B et « grément, outillage (...) » dans le DLQ.

Dans le GPFC, on trouve *riguine*, « chose ou personne usée, vieillie ».

Renipper : [rɛnipe] v. tr.

- Rénover, remettre à neuf, réparer, embellir. *J'veux renipper mon char en fin d'semaine.*
- ✓ DFP, « remettre en état » ; DLQ, « (...) améliorer sa situation, remettre en état, remettre au beau (...) » ; DQF, « refaire (...) améliorer, lui redonner une nouvelle apparence » ; GPFC.

Replier (se) : [rɛplijɛ(sə)] v. pron. Fig.

- Revenir sur ses pas, quitter un endroit. *C'est trop poche ici, on s'replie. J'ai oublié mon portefeuille, on doit se replier.*
- ✓ B ; DFA, « faire un mouvement en arrière » ; DFP, « faire opérer un mouvement de repli à [...] v.pron. armée qui se replie ».

Rider par le paquet : [rajidɛlpakɛ] loc.v. Fig. Emp. ang. *to ride*, balade, faire une promenade.

- Mener par le bout du nez, contrôler. *Sa blonde le ride par le paquet.*

Rem. Nos répondants ne nous ont pas mentionné les sens trouvés dans les ouvrages suivants : Col., DFA, DLQ et EQ. Par exemple, dans le Col., il signifie « rouler longtemps, faire de la route » ; dans le DLQ, « aller vite, être actif, *se faire rider*, se faire embarquer » et, dans le EQ, « balade, se faire rider, être trompé, dupé ».

Rollerblade : [rɔlɛɪblɛⁱd] n.m. Emp. ang.

- Patins à roulettes. Marque commerciale de patins à roulettes. *On va-tu faire du rollerblade ?*
- ✓ DQF, « roller blades, patins en ligne ».

Rem. Il s'agit d'un type d'activité pratiquée par les répondants. L'abréviation *roller* est maintenant dans le Petit Robert et signifie « patins à roulettes ».

On trouve aussi « rollers » dans le DFA.

Room : [rum] n.m./ n.f. Emp. ang. *room*, chambre.

- Chambre de discussion, endroit où l'on peut *chatter* (clavarder, discuter) sur Internet. *Rencontre-moi dans un room. J'chatte souvent dans une room privée.*

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le Col., « living room, salle de séjour ».

Sale : [sal] adj.

- Quelque chose de très beau, très bien, formidable, incroyable, superbe, syn.
Hot. Un sale char. As-tu vu la sale fille à l'entrée ?

Rem. Ce mot a plutôt une connotation négative dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DLQ et GPFC.

Salope : [salɔp] n.f. Vers 1770 (AF).

- 1. Péj. Jeune fille aux mœurs légères (selon le Petit Robert et nos répondants).
Syn. Putain. *A couche avec tout le monde, estie de salope !* 2. Fille/ femme portant des vêtements sexy et vulgaires, cf. Pétasse. *Elle est habillée comme une salope. Une robe de salope.*
- ✓ Pour le premier sens : PR, AF, « femme peu recommandable par ses mœurs, ses actes, son comportement (terme d'injure), (...), de l'adjectif 'salop' (1834 [Boiste], issu de 'sale' et de 'hoppe', var. de 'huppe', oiseau réputé très négligé de sa personne ; d'abord au sens de 'sale', au XVII^e s ». B, « une femme de mauvaise vie » ; DFA, « femme dévergondée, garce » ; DFP ; DQF, « femme sale, malpropre, dégoûtante, cochonne » ; GPFC, « 1) femme que sa conduite dévergondée fait tenir pour méprisante [...] 2) femme malfaisante, méprisable » ; NC, « [...] féminin pour désigner de façon insultante un homme lâche, vil, retors, en particulier, un dénonciateur [...] » ; PQ, « le mot *salope* n'a pas tellement, au Québec, le sens de 'fille de mauvaise vie'. Il veut plutôt désigner une fille qui a fait un mauvais coup à quelqu'un, ou bien une fille malpropre. Le féminin de 'salaud', simplement. »

Rem. Le deuxième sens est absent du Petit Robert.

Saucer (se) : [sɔsɛ(sə)] v. pron.

- Se baigner. *On va-tu se saucer dans ta piscine ?*
- ✓ B, « se tremper dans l'eau » ; DFP, « se faire saucer, se faire mouiller [...] » ; DLQ, « se mettre à l'eau » ; DQF, « se baigner ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants :

DFA, « tremper dans la sauce (...) » ; EQ, « se faire saucer, se laisser tromper, duper » et GPFC, « faire une courte visite ».

Saucette : [sɔsɛt] n.f.

➤ Bain ou baignade rapide. *Faire une saucette.*

✓ DLQ, une « trempette » ; DQF ; PQ.

Rem. Ce mot signifie plutôt « courte visite » dans les ouvrages de référence suivants : B, DLQ, EQ, GPFC, et PQ.

Sauter sa coche : [sɔtɛsakɔʃ] loc.v. Étym. Latin *saltare*, sautiller, danser, de *saltum*.

➤ S'énerver, se mettre en colère, syn. Pogner les nerfs. *Le prof l'autre jour a failli sauter sa coche solide !*

Rem. On ne retrouve pas la même expression sous l'entrée lexicale « sauter » dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DQF, GPFC.

Savoir boire : [savwarbwar] loc.v.

➤ Boire raisonnablement. *Ne pas savoir boire.*

✓ B, « être habile, accoutumer à faire quelque chose » ; DFA, « avoir le talent, la force, le pouvoir, l'adresse, l'habileté de faire quelque chose », ce qui pourrait s'appliquer à notre définition par extension.

Scorer : [skɔrɛ] v. intr. Fig. Emp. ang. *to score*, compter.

➤ Avoir une relation sexuelle avec quelqu'un. *As-tu fini par scorer hier ?*

✓ DQF ; EQ « score d'un soir, être (faire) une conquête passagère, éphémère ».

Rem. Cette expression s'utilise lorsqu'il s'agit généralement d'une relation de courte durée, syn. fam. « avoir une bonne rassazia, avoir une bonne baise ».

Dans les ouvrages de référence suivants, il garde son sens primaire « marquer, compter » : B, Col., DLQ et PQ.

Scrap : [skrɑp] adj. Emp. ang. *scrap*, hors service.

- Endommagé. Fig. Affecté par la boisson, la drogue ou la fatigue. *Être scrap.*
Chu scrap.

✓ DQF.

Rem. Ce mot ne concerne pas les personnes dans les ouvrages de référence suivants : Col., DLQ et PQ. Par exemple, dans le Col., il signifie « marchandise de mauvaise qualité » et, dans le PQ, « ferraille (...) c'est de la scrap, ça ne vaut pas un rond ».

Scraper la face (se) : [skrɑpɛlafas(sə)] loc. v. pron. Fig. Emp. ang. *to scrap*, détruire, démolir.

- Avoir les facultés affaiblies, boire beaucoup, consommer certaines drogues - comme de la marijuana, des champignons hallucinogènes, de la cocaïne, de l'ecstasy ou encore du speed, etc. *J pense pas me scraper la face en fin de semaine. J vais me scraper la face solide vendredi soir.*
- ✓ Par ext. : Col. ; DQF, « démolir, détruire » ; PQ, « *to scrap*, scraper, anéantir, détruire ».

Rem. Dans le B. il signifie « envoyer au rebut ».

Secondaire V : [səgôdɛrsɛk] loc. n. m./ n.f. Fig.

- Nom donné aux personnes travaillant à faible revenu et effectuant une tâche ne nécessitant aucune habileté intellectuelle, n'ayant pas terminé leurs études (secondaires, collégiales), travaillant dans un snack bar, un restaurant modeste ou autre du même genre. *Au café d'en face, c't une fille de secondaire V qui nous a servi.*

Sentir : [sɑtir] v. tr. Fig.

- Donner une forte impression. *Ça sent le pipi. Ça sent le pipi dans la place. C'est plein de jeunes ici. Ça sent le printemps.* Il y a une abondance de belles filles dans un même endroit.

Rem. On ne retrouve pas ces expressions dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, DQF et GPFC.

Shaker : [ʃe¹ke] v. tr./ intr. Francis. Emp. ang. *to shake*, brasser, avec l'ajout du suffixe verbal français -er.

- Trembler, trembloter, bouger, vibrer. *J'arrête pas de shaker tellement j'ai frette.*
- ✓ Col., « trembler, vibrer » ; DLQ, « secouer » ; DQF ; PQ.

Rem. Dans le Petit Robert, le B et le DFA, ce mot est un nom masculin et non un verbe. Il signifie « n.m. récipient servant à mélanger les cocktails »(B).

Shish taouk : [ʃɪʃ tɑuk] n.m. Emp. libanais, *shish taouk*, plat libanais.

- 1. Sandwich servi dans un pain pita au poulet avec une sauce à l'ail. *On va se taper un shish taouk en sortant.* 2. Immigrant du Moyen-Orient. *Les Shish taouk viennent sûrement de finir leur chiffre de nuit, y en a plein dans l'bus à matin.*

Rem. Il est à noter qu'aucun des répondants ne savait orthographier correctement le mot.

Selon les amateurs, le *Shish taouk* est un plat souvent mangé très tard le soir après une sortie dans une discothèque ou un bar.

Shooter : [ʃuʃe] v. intr. Francis. Emp. ang. *to shoot*, lancer, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Lancer. *On va se shooter le ballon.*
- ✓ B, « faire un shoot » ; Col., « tirer, lancer » ; DFA ; DLQ, « tirer (un projectile, une rondelle, etc.) » ; DQF, « tirer » ; PQ.

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : DLQ, « éjaculer » et PQ, « dire la vérité ».

Shot gun : [ʃɔtɡɔn] interj. Emp. ang.

- Expression créée pour réserver une place à l'avant de la voiture lorsqu'il y a plusieurs passagers. *Shot gun !*

Shot : [ʃɔt] n.m./ n.f. inv. Emp. ang., *shot*, fois.

- 1. n.f. Fois. *Ça fait deux shot.* 2. n.m. Procédé utilisé pour inhaler la fumée d'un joint de marijuana, *Veux-tu un shot ?* 3. n.m. Gorgée, un shooter. *Faire un shot, prendre un shooter.* Prendre un once d'alcool fort dans un petit verre en une gorgée.
- ✓ Pour le premier et le troisième sens : Col., « une shot de gin, un coup, un verre [...] 100\$ de la shot, de la fois, du coup » ; DQF. Pour le premier sens, PQ, synonyme d'histoire particulièrement intéressante, « Connais-tu la *shot* ? ». Pour le troisième sens : DLQ, « gorgée (d'alcool) (...) ».

Rem. Pour le deuxième sens, souvent, les utilisateurs placent un tuyau à l'extrémité du feu pour ne respirer que la fumée, se croisent les mains, se la transmettent de bouche à bouche.

Dans le film *Platoon*, on voit les soldats inhaler la fumée par l'extrémité du canon. Un homme souffle la fumée d'un joint de marijuana dans le fusil et un autre respire la fumée à l'autre extrémité, par le canon. En anglais, *shot gun* signifie « fusil de chasse », c'est peut-être l'origine de ce mot.

Site : [sɪt] n.m.

- Endroit virtuel, adresse Internet, où l'on retrouve différentes informations que l'on peut télécharger. *Site Internet.*

Rem. Ce mot est dans plusieurs ouvrages de référence, mais n'a pas le sens d'endroit ou emplacement virtuel : B, Col., DFA, DFP et DQF.

Skater : [skɛtɛɹ] n.m./ adj. Emp. ang. *to skate*, patiner.

- 1. n.m. Personne arborant le style vestimentaire conçu spécialement pour la pratique de la planche à roulettes. *Un skater.* 2. adj. *Le look skater.*
- ✓ DQF.

Rem. Dans le Col., le DFA et le DFP, on retrouve « skate-board », planche à roulettes.

Smooth : [smut] adj.

- Doux, calme, détendu. Syn. *Chill*. *Cette bière là est bonne, elle est smooth. Ce prof-là est vraiment smooth.*
- ✓ DLQ, « doux, lisse, qui ne froisse personne » ; DQF.

Snob : [snɔb] adj./ n.m./ n.f. inv. Emp. ang. Étym. Latin *sine*, sans, et *nobilitate*, noblesse, en abrégé s.nob.

- Qui possède beaucoup d'argent et qui est hautain. Qui ignore les gens sur son passage. *Son nouveau chum est tellement snob! Maintenant que tu travailles, tu fais ton snob bro'.*
- ✓ B, « qui attache trop d'importance au rang social, à la fortune, etc. » ; DFA.

Snooze : [snuz] n.m. Emp. ang. *snooze*, petit somme.

- Sieste. Qui s'endort, qui a envie de faire une sieste. *Être sul snooze. Tomber au snooze.*

Snoozer : [snuzɛ] v. intr. Francis. Emp. ang. *snooze*, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- Traîner au lit. Retarder le moment de se lever le matin. *Je snooze une, deux ou trois fois chaque matin.*

Solide : [sɔlɪd] adj./ adv./ interj. Étym. Latin *solidus*, massif.

- 1. adv. Beaucoup. *On se la pète solide. On va boire beaucoup.* 2. adj. Bon, bien, intéressant - peut prendre différents sens selon le contexte. *C'est solide !* 3. interj. Cool, fort, super (employé seul). *Solide !*
- ✓ Pour le premier sens, EQ « boire (un coup) solide, en grand, beaucoup, superlatif, se dit souvent à propos d'alcool (...) ». Pour le deuxième sens, DQF, « bon ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B, Col., DFA, DFP, DLQ et GPFC. Par exemple, dans le DFA, il signifie « c'est du solide, c'est sérieux, c'est important » et, dans le DLQ, « massif ».

Soûl-e : [su-l] adj. Étym. Vx Fr. *Botte*. Étym. Latin *satullus*, diminutif de *satur*, rassasié.

- Ivre : personne qui a bu beaucoup, qui a les facultés très affaiblies. *Être soûl comme une botte*.
- ✓ Sous l'entrée lexicale « botte » : DFP, « ivre » ; DLQ, « être très saoul » ; DQF ; GPFC, « en boisson ».

Rem. *Être soûl comme une botte* est tiré d'une chanson de Plume Latraverse.

On ne retrouve pas cet exemple dans le B et le DFA.

Splif : [splɪf] n.m. Fam.

- Joint de marijuana. *Fumer un splif*.

Street worker : [stɪɪtwɔɪke^yɪ] n. inv. Emp. ang. *street*, rue et *worker*, travailleur.

- Qui travaille dans la rue, plus communément appelée pute ou prostituée. *On dirait que les street worker se sont déplacés dans l'Est*.

Style : [stɪl] n.m. Étym. Latin *stylus*.

- Look. Type de vêtements appartenant à une mode particulière. *Avoir du style*.
- ✓ B, « goût, mode ».

Rem. Il existe plusieurs styles vestimentaires, manière de s'habiller : le *style fresh*, emprunté à l'anglais pour désigner « frais », un style vestimentaire *hot*, beau et à la mode ; le *style heavy metal*, lorsqu'une personne porte des vêtements associés à certains groupes *rock* ; le *style preppy*, quand une personne s'habille avec des vêtements de marque populaire ; le *style vagabond*, quand une personne porte des vêtements vieux, amples ou hippies et a généralement les cheveux longs, un look malpropre ; le *style yo*, utilisé pour décrire une personne qui porte des vêtements de marques suivant la mode des chanteurs hip hop.

Suer : [syɛ] v. intr. Étym. Latin *sudare*.

- Avoir très chaud. *Suer comme des porcs. Suer de la poche*.

Rem. Les deux expressions peuvent être utilisées par un locuteur de sexe masculin ou féminin, même *suer de la poche*.

Dans les ouvrages de référence suivants, on ne retrouve pas ces exemples, mais le même sens : B, DFA et DFP, « rejeter de la sueur par les portes » (DFP).

Sugar mamie : [ʃæɡəʁmami] n.f. Francisation de l'emp. ang. *sugar mommy*,

- 1. Femme d'un certain âge qui entretient un amant beaucoup plus jeune. *Paul se cherche une sugar mamie.* 2. Dame d'un certain âge, sympathique et généreuse que l'on peut rencontrer dans des endroits fréquentés par les jeunes adultes, syn. Grand-maman gâteau. *J'ai rencontré une sugar mamie super gentille.*

Rem. On retrouve « sugar daddy » dans le DQF, mais pas « sugar mommy ».

Sul : [syɫ] loc. prép. Abréviation de sur le/l'.

- Sur le-l'. *Naviguer sul net.*
- ✓ DLQ, « sul » signifie « sur le ».

Super débile écœurant : [syperdebɪlekœʁɑ̃] loc. adv.

- Expression que les jeunes utilisent pour se moquer des plus âgés qui essaient de parler comme eux. *Wow ! C'est super débile écœurant !*
- ✓ *Super* : B, « (...) pour désigner une situation plus élevée » ; DFA, « au-dessus de l'ordinaire, formidable, admirable » ; DLQ, « fantastique » ; DQF ; EQ « c'est super! » c'est « être formidable, extraordinaire, dans le langage des jeunes ».

Rem. Dans le petit Robert, cette expression formée de *débile* et *écœurant* a un caractère négatif, tandis que pour nos répondants, elle a plutôt un trait moqueur. D'ailleurs, la majorité des répondants disent ne pas l'utiliser, sauf pour s'amuser.

Surfer : [sæɪfæɪ] n.m. Emp. ang.

- Plagiste. *Look surfer.* Style libertin de plagiste.

T'sais : [tse] loc. inv.

- Tu sais. Marqueur de relation utilisé à profusion dans divers contextes, peut aussi servir de ponctuation à l'oral. *T'sais qu'est-ce qu'on devrait faire ? I é presque une heure t'sais !*

Tabarnak (tabarnac, tabar, ta): [tabarnak] adv. Vulg.

- 1. Blasphème - lorsqu'il est employé seul. *Tabarnak ! Fermez vos yeules tabarnak !* 2. Très - lorsqu'il est employé avec un adjectif et la préposition de. *Une tabarnak de belle maison*, cf. criss.
- ✓ DLQ ; DQF ; EQ, « être en tabarnak, être en colère, en furie » ; PQ.

Rem. Ce blasphème est souvent transformé pour des raisons de politesse (tabar, ta, tabarouette, tabarnouche). Lorsqu'il est prononcé au complet, l'accentuation porte sur le « ar » et donne au mot une connotation très négative.

Dans le B et le DFA, ce mot garde son sens primaire, « tabernacle ».

Taboulé : [tabule] n.m. Fig. Fam.

- Immigrant du Moyen-Orient. *On arrive dans le quartier des taboulés.*

Rem. On ne retrouve pas le sens figuré dans le DFP, « mets d'origine syro-libanaise ».

Tamouls : [tamul] n.m.pl.

- Groupe ethnique formé d'immigrants indiens à la peau foncée, portant généralement un turban. *C'est une usine qui emploie presque juste des Tamouls.*
- ✓ DFP, « qui se rapporte aux Tamouls, peuple métano-indien de l'Inde du S.E. et de Ceylan ».

Rem. Dans le B, ce mot signifie « langue des Tamouls, du sud de l'Hindoustan ».

Tanné-e : [tane] adj. Étym. Vx Fr.

- Fatigué, ennuyé. *Être tanné*, en avoir marre, vouloir arrêter ou ne plus pouvoir supporter une situation. *J'suis tanné de c't estie de char-là ! T'es pas tanné de te faire piler sur la tête.*
- ✓ B, « fatigué, ennuyé » ; DFP, « fatigué, à bout de patience » ; DFP, « fatigué, accablé [...] dont la patience est à bout » ; DLQ, « fatigué, écœuré, las » ; DQF, « en avoir marre » ; GPFC ; PQ, « agacé, excédé, vieux français ».

Rem. Dans le Petit Robert, le verbe *tanner* signifie « agacer, importuner » et, dans le DFA, « qui est de couleur brun-roux ».

Taper : [tape] v. tr./ pron.

- **1.** v. tr. Ne pas apprécier la présence de quelqu'un, tomber sur les nerfs de quelqu'un. *I me tape.* **2.** pron. Avoir, prendre. *Se taper quelqu'un ou quelque chose. Se taper un mec.* Avoir une relation sexuelle avec un homme. *Se taper un détour.* Faire/ prendre un détour. **3.** pron. Manger, boire, consommer. *Se taper un Mc Do. Se taper une poutine à 3h du mat'. Se taper un pichet de bière.*
- ✓ Pour les sens 2 et 3 : AF, « consommer, absorber [...] posséder sexuellement » ; DFA, « se taper quelqu'un (...) se l'offrir, s'en donner le plaisir » ; DFP, « s'offrir quelque chose d'agréable [...] avoir des relations sexuelles avec » ; NC.

Rem. *Se taper un mec* est dans le Petit Robert et signifie « avoir une relation sexuelle avec un homme ».

Dans le AF, ce mot signifie « manger » depuis 1866 et « avoir une relation sexuelle » depuis 1876.

Selon le NC, *se taper* est un « faux pronominal sur le modèle s'enfiler, s'envoyer », en impliquant l'idée de consommer pour soi des aliments, une femme, etc.

Tapette : [tapɛt] n.f. 1854 (AF). 1859 (NC). Fam.

- 1. Faible, sans dynamisme, qui n'a pas le goût du risque. *Fais pas ta tapette. Jeu de tapette.* 2. Homosexuel. *J'suis sûr que c't une tapette.*

✓ Pour le deuxième sens : AF ; DFA ; DLQ ; DQF ; NC.

Tas de ferraille : [tadfer¹a¹j] loc. n.m. Fig. 1872 (NC).

- Très vieille voiture. *T'as un beau tas de ferraille.*

Rem. On ne retrouve pas cette expression dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DFP, GPFC et NC. Dans le DFA, on retrouve « tas de boue » qui signifie « voiture en mauvais état », mais pas *tas de ferraille*.

Temps de chien : [tâdʃijê] loc. inv.

- Température désagréable. *Il fait un temps de chien.* Il ne fait pas beau.

✓ B ; DFA ; DLQ, « *temps de chien*, très mauvais temps » ; DQF, « temps de canard » ; EQ, « un temps maussade ».

Rem. Il existe, selon le Petit Robert, une expression similaire « il fait un temps à ne pas mettre les chiens dehors ».

On ne retrouve pas cette expression dans les ouvrages de référence suivants : DFP et GPFC.

Terroriste : [tɛrɔrist] n.m. Péj.

- Qui est d'origine arabe, personne arabe, restaurant arabe, cf. Shish taouk. *On va manger un shish taouk chez les terroristes.*

Rem. Expression née suite à la tragédie du World Trade Center.

Ce mot n'a pas le même sens dans les ouvrages de référence suivants : B et DFA. Par exemple, dans le B, il signifie « partisan, agent de la terreur ».

Tête : [tɛ¹t] n.f.

- 1. Péj. *Tête carrée.* Anglophone déplaisant, raciste ou unilingue habitant au Québec et au Canada. 2. Péj. *Tête enflée.* Qui se croit supérieur aux autres par sa richesse et son statut social.

- ✓ Pour le premier sens : DQF ; EQ, « être (une) tête carrée, être borné, se dit particulièrement d'un Canadien anglais ». Pour le deuxième sens : EQ, « être orgueilleux, snober, se croire plus important qu'on ne l'est ».

Rem. Ces expressions ne se retrouvent pas dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP.

Ti-caille : [t_sika¹j] n.m.

- Individu stupide, imbécile, cf. Ti-casque, Ti-clin, Ti-coune.
- ✓ EQ, « être une personne de peu d'importance, de peu de valeur ».

Ti-casque : [t_sikas] n.m.

- Individu stupide, imbécile, qui ne pense pas avec sa tête, cf. Ti-caille, Ti-clin, Ti-coune.

Rem. Dans le DQF, ce mot signifie « ti-casse, ouvrier exploité ».

Ti-clin : [t_siklê] n.m.

- Individu stupide, imbécile, cf. Ti-caille, Ti-casque, Ti-coune.
- ✓ EQ, « être une personne médiocre, peu importante ».

Ti-coune : [t_sikun] n.m.

- Individu stupide, imbécile, cf. Ti-clin, ti-casque.
- ✓ DQF, « zozo ».

Rem. Dans le DLQ, ce mot signifie « sobriquet pour jeune homme viril ».

Ti-cul : [t_siky] n.m.

- Enfant espiègle, immature, cf. *Ti-kid. Hey ! Ti-cul, viens icitte !*
- ✓ DLQ, « petit bout d'homme, sobriquet pour un enfant ou un homme court » ;
DQF ; EQ, « être peu important, peu considéré ».

Ti-jeune de secondaire 1 : [t_siʒændəsəgôdɛrœ] n.m.

- 1. Personne jeune. *C'est plein de ti-jeunes de secondaire 1 dans la place.*
- 2. Individu immature, qui n'est pas trop intelligent ou qui n'a pas fait de longues études. *Tu penses comme un ti-jeune de secondaire 1.*

Ti-kid : [t_si kɪd] n.m. Emp. ang. *kid*, enfant.

- 1. Jeune, cf. Ti-cul. *Il ne m'intéresse pas, i est trop ti-kid.* 2. De petite taille. *Son nouveau chum est vraiment ti-kid !*

Tinquer (tanker) : [têkœ] v. tr.

- Mettre de l'essence dans la voiture. *Il faut que j'arrête tinquer mon char.*
- ✓ Dans le DLQ, ce mot a deux sens, le premier est identique à celui-ci « mettre de l'essence dans le réservoir » et le deuxième aurait pu apparaître dans notre corpus, « consommer beaucoup de bière, d'alcool » ; DQF, « prendre de l'essence, remplir le réservoir ».

Rem. Dans le GPFC, on retrouve *tinque* (n.f.) qui signifie « réservoir », mais pas *tinquer*. Tandis que dans le Col., *tinque* (tinque d'eau chaude) signifie « chauffe-eau ».

Tirer (se) : [t_si rɛ(sə)] v. pron.

- *Se tirer une bûche.* S'asseoir.
- ✓ DQF, « prendre un chaise pour s'asseoir (...) s'asseoir pour causer ».

Rem. On ne retrouve pas cette expression dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DLQ, GPFC et NC.

Tite-dame : [t_sɪ tdam] n.f.

- Dame de petite taille. *C'est une tite-dame au comptoir qui m'a accueilli.*

Tite-frette : [t_sɪ tfrɛt] n.f.

- Bière froide. *Une tite-frette mon Germain.*

Rem. *Une tite-frette mon Germain* est une expression tirée du film « Les Boys » et de l'émission « Kilomètre/heure ».

Ti-vieux : [t_sɪ vjø] n.m.

- Homme d'un certain âge de petite taille. Fig. Vieil homme. *C'est plein de ti-vieux dans le parc.*

Tomber : [tôbe] loc.v.

- *Tomber des clous.* Il pleut très fort. *Tomber des flocons. I tombe des flocons.*
Il neige légèrement.

Rem. On ne retrouve pas ces expressions dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA, DQF et GPFC.

Tonner : [tône] v. impers.

- Entendre le tonnerre gronder. *I tonne en ta depuis dix minutes.*
- ✓ B ; DFA, « le tonnerre gronde » ; DFP, « le tonnerre se fait entendre ».

Top : [tɔp] loc. adv. Étym. emp. ang. *top*, sommet.

- Très cool, très hot, excellent. *Top feu ! Top shape. J'suis top shape ce matin.*
Ça va très bien, je suis en excellente forme.
- ✓ DQF, « en pleine forme ».

Rem. Nos répondants ne nous ont pas mentionné les sens trouvés dans les ouvrages suivants : B, Col. et GPFC. Par exemple, dans le Col., il signifie « le maximum, le comble, le bouquet ».

Tortiller du bide : [tɔrti.jedzybid] loc. v. Fig. Étym. Latin *tortilis*, enroulé.

- Avoir faim, avoir l'estomac qui se tord. *J'ai tortillé du bide tout' l'avant-midi.*
- ✓ Bide : DFP, « ventre ».

Rem. Ce mot n'a pas le même sens dans le B et le DFA. Par exemple, dans le B, il signifie « manger vite ».

Toune : [tun] n.f. Emp. ang. *tune*, chanson.

- Chanson. *C't une vraiment bonne toune.*
- ✓ B, « air de musique » ; Col. ; DLQ, « air, chanson » ; DQF, « air de musique, mélodie » ; EQ, « mélodie » ; GPFC ; PQ, « chanson populaire ».

Rem. Le EQ lui donne un sens additionnel, « être une traînée, une moins que rien ».

Travailler fort dans les coins (de la bande) : [travajɛfɔrtɔ̃dêkwê] loc.v.

- Draguer, cruiser les filles. *J'ai travaillé fort dans les coins toute la soirée, pis ça n'a pas marché.*

Rem. On ne retrouve pas cette expression dans le B et le DQF sous l'entrée lexicale « travailler ».

Trinquer : [trêke] v. intr. Emp. allemand, *trinken*, boire

- Boire. *Trinquer à l'os*. Boire beaucoup.
- ✓ DFP ; GPFC, « fam. et vieilli. Boire à l'excès ».

Rem. Ce mot n'a pas exactement le même sens dans le B, le DFA et le NC. Par exemple, dans le NC, il signifie « boire avec quelqu'un en entrechoquant les verres, pour donner un gage d'amitié, souhaiter bonne santé ».

Trip de bouffe : [tripdəbuf] loc. n.m.

- Envie de manger en dehors des repas, de grignoter par gourmandise. *J'ai un gros trip de bouffe.*

Triper : [tripe] v. intr. 1966 (AF). Emp. ang. *to trip*, avec l'ajout du suffixe verbal -er.

- 1. S'amuser de façon générale, avoir du plaisir. *Je tripe quand je vais là.*
- 2. S'amuser en ayant recours à l'alcool ou la drogue. *Je tripe au bout'.*
- 3. Triper sur quelqu'un ou quelque chose ; aimer plus ou moins secrètement une personne ; avoir un *kick* pour une personne. *Je tripe sur lui depuis tellement longtemps.*
- ✓ Pour le premier sens : PQ, « ça me fait triper, planer, rêver, anglais *to trip* ». Pour le deuxième sens : AF, « désignation du 'voyage' procuré par le L.S.D. » ; DLQ, « ressentir les effets euphoriques d'une drogue (...) » ; EQ, « anglais, voyage. Partir sur un trip, partir sur une tocade, céder à une lubie, un (des) fantasme(s) (notamment après avoir pris de la drogue), s'enivrer ». Col., « se passionner pour ». Pour le premier et le troisième sens, DQF, « atteindre un état d'extase ».

Trois-D : [tʁwɑde] n.m. Abréviation de trois-dimensions.

- 1. Ensemble de programmes informatiques qui permettent de concevoir et de produire des images en trois dimensions pour leur donner un aspect réel. Utilisé dans des films d'animation et de science-fiction ou pour des programmes d'infographie. *As-tu vu le dernier Shrek ? C'est foule 3-D dedans.*
- 2. Domaine d'activité relié à l'animation virtuelle. *Je fais du 3-D, j'ai étudié en 3-D.*

Truck : [tʁɔk] n.m. Emp.ang. *truck*, camion.

- Camion. *Y'a plein de trucks sur le mét'. Y'avait un carambolage dans le tunnel impliquant cinq trucks.*
- ✓ B ; DLQ ; DQF ; PQ.

Rem. On retrouve dans le Col., *trucker*, pour camionneur.

On trouve le sens figuré dans le EQ, « troque (de l'anglais *truck*), en avoir son troque, en avoir assez ».

Vampire : [vɑ̃pe¹r] adj. Emp allemand, *vampir*, du serbe.

- Qui porte des vêtements sombres aux allures macabres, cf. Gothique. *Look vampire.*

Rem. Ce mot n'a pas le sens d'apparence vestimentaire dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP.

Vedger : [vedʒe] adj. Emp ang. américain *végétable*, légume.

- Fatigué, faible, sans énergie. *Être vedge. J'ai été vedge toute l'après-midi.*

Vedger : [vedʒe] v. intr. de vedge.

- Ne rien faire, syn. Chiller. *J'ai envie de vedger toute la soirée.*

Vent dans face qui fait mal : [vɑ̃dɑ̃fas] loc. n. inv.

- Expression qui signifie qu'il fait très froid. *Estie de vent dans face qui fait mal, j'haïs l'hiver ! Maudit vent dans face qui fait mal, i fait frette en ta !*

Rem. Dans les ouvrages de référence suivants, il y a le mot *vent*, mais on n'y retrouve pas cet exemple : DFA, DLQ et EQ.

Ventre : [vɑ̃tr] n.m.

- Abdomen. *Avoir mal au ventre*. Avoir trop bu.

Rem. On ne retrouve pas cet exemple dans les ouvrages de référence suivants : B, DFA et DFP.

Vieux/ vieille: [vjø/vi.jɛ¹.j] adj./ n.m./ n.f.

- *Vieille croûtonne*. Vieille personne désagréable, sénile. *Vieille frustrée*. Femme désagréable, qui se plaint toujours - donnant l'impression d'être *mal baisée* ou d'avoir ses SPM (syndrômes pré-menstruel, selon les répondants). *Vieille sacoche*. Vieille dame. *Vieux criss*. Vieil homme entêté. *Vieux croûton tout' ratatiné*. Vieil homme ridé. *Vieux crouch*. Homme d'un certain âge avec une attitude désagréable. *Vieux gros cochon*. Homme au regard désagréable et persistant qui ne s'intéresse qu'aux jeunes filles.

Rem. On ne retrouve pas ces exemples dans le B, le DFA et le DQF.

Virer : [viʁe] v. tr./ intr.

- S'amuser et boire beaucoup. *On va virer su' le cul à soir*. *On vas-tu en virer une sale à soir ?* *Virer une tabarnak*. *En virer une tabarnak*. *À soir, m'en virer une tabarnak*. Consommer à l'excès. *Virer une brosse*. cf. prendre une brosse. *Virer la baraque (maison) à l'envers*. Faire la fête, s'amuser, foutre le bordel.
- B, « virer une brosse, prendre une cuite » ; DLQ, « virer une brosse, se saouler pendant plusieurs jours », mais pour nos répondants il s'agit plutôt d'un soir et non de plusieurs jours.

Rem. Nos répondants ne nous ont pas mentionné les sens retrouvés dans les ouvrages de référence suivants : DFA, DFP, DQF et GPFC. Par exemple, dans le DFA, ce mot signifie plutôt « changer de direction, (...) tourner, (...) verser (...) ».

Waaaa ou Woaaa : [wa:] [wua]interj.

- Qui sert à décrire quelque chose ou quelqu'un qui est *hot*, beau/belle et surprenant/e, syn. *Wow ! Waaaa ! Check-moi-z'y donc le char de malade ! Woaaa ! Elle est trop chick ta blonde.*

Wabalou : [wabalu] n.m. Fam.

- Noir. Personne de race noire. *J't'ai vu danser avec un wabalou. De la musique de wabalou.*

Whack : [wak] adv. Emp. ang. *whack*, coup/ battre.

- Mauvais, de piètre qualité. *C'est whack.*

Rem. Certains le définissent en anglais comme « faible, de piètre qualité » (définition tirée du film, *Malibu's most wanted*).

Wanna be : [wɔnabi] n.m./ n.f. Emp. ang. *to want to be*, vouloir devenir.

- Qui se prend pour un autre, un *faique* [feⁱ:k]. *Cette fille-là c't'une wanna be pas à peu près.*

Waps : [wɔps] n.m./ n.f./ adj. Péj.

- **1.** n.m./ n.f. Personne d'origine italienne qui habite au Canada depuis plusieurs générations, mais qui refuse de renoncer à sa culture ancestrale ; personne attachée à ses origines italiennes. *Estie de waps de Saint-Léonard. Café de waps. Sortir avec un waps. Se tenir avec les waps.* **2.** adj. *Look waps.*

Wong : [wɔŋ] n.m. Fam.

- Personne d'origine asiatique. *Je pense pas que les wongs dansent si bien que ça.*

X-Box : [ɛksbɔks] n.m. inv. Emp. ang.

- Marque commerciale, type de console pour les jeux électroniques. *Ils ont passé la nuit sur leur X-Box.*

Yeule : [jœl] n.f. variante de gueule.

- Tête, visage, face. *M'a t'péter la yeule.* Je vais te frapper au visage.

✓ DLQ ; DQF ; GPFC.

Yeux plissés : [zjøplise] loc. n.m.pl. Fam.

➤ Personne d'origine asiatique. *Notre serveur, c'est les yeux plissés près du bar.*

Yo : [jo] n.m./adj. / interj. Fam.

➤ 1. n.m. Adeptes de la culture Hip Hop ; personne qui porte des vêtements de mode Hip Hop. *Un yo.* 2. adj. Qui représente la culture Hip Hop, qui écoute beaucoup de musique Hip Hop ou qui porte un style vestimentaire inspiré par les chanteurs de rap. *Look yo.* 3. interj. Salut ! *Hey! yo man ! Yo ! ça file ?*

Yoyo : [jojjo] n.m. Étym. Réduplication de *yo*.

➤ Adeptes de la culture Hip Hop, cf. Yo. *Es-tu rendu un yoyo ?*

7. Conclusion

C'est suite à l'observation du langage des jeunes au Québec et en France que nous avons décidé de réaliser une étude sur le langage des jeunes à Montréal et plus précisément dans les quartiers Est de Montréal. Nous avons l'impression que les jeunes parlaient différemment et que cette différence était parfois mal perçue auprès de certains groupes d'âge (souvent des personnes relativement plus âgées).

Selon nous, l'utilisation d'expressions et de mots n'apparaissant pas dans les ouvrages de référence du français standard ou québécois rendait le message plus difficilement compréhensible. Ce qui nous a amenée à nous pencher de plus près sur le langage des jeunes adultes âgés de 17 à 25 ans afin de créer un corpus décrivant le lexique appartenant à leur vernaculaire.

Pour ce faire, nous avons procédé à différentes entrevues afin de créer un corpus de mots ou d'expressions utilisés en situations informelles. Ensuite, nous avons validé les données que nous avons recueillies en éliminant tous les mots dont le sens était identique à celui mentionné dans *Le Petit Robert*. Nous souhaitons démontrer que les jeunes étaient très créatifs et utilisaient différentes expressions n'appartenant pas nécessairement au français standard, mais nous avons vite réalisé qu'une telle tentative ne pourrait jamais être complète et exhaustive, car la vivacité de leur langage était une contrainte incontournable et inévitable.

Le langage des jeunes bouge très vite. Cette vivacité démontre bien l'adaptation de leur langage dans les différentes situations informelles qu'ils rencontrent. D'ailleurs, ils ne ont tendance à inventer des mots ou des expressions pour répondre à un besoin, comme *cinq-à-septer* (aller dans un 5 à 7), pour combler un trou de mémoire, *t'sais genre comme style*, pour exprimer un sentiment, *c'est phat* (*Pretty hot and tempting*), car le vocabulaire disponible ne représente pas l'idée

qu'ils cherchent à exprimer ou encore tout simplement pour s'amuser avec les syllabes, *on se le fume ce tarpé ?* (on se le fume ce pétard ? en verlan)

Le lexique que nous avons créé grâce aux données recueillies n'est donc pas exhaustif. D'ailleurs, nous avons noté l'absence de certaines catégories ou de certains thèmes lors de nos entrevues. Si nous avions inclus des thèmes reliés aux sports, tel le ski, la planche à neige ou d'autres activités comme le *breakdance* peut-être aurions-nous obtenu davantage de données. Les sujets auraient peut-être mentionné des mots comme *jumper, rider, faire de la planche, un board, des blades, du free-style* et d'autres noms de figures et de sauts. Aussi, nous aurions peut-être pu obtenir davantage de mots si nous avions suivi les sujets pendant une certaine période de temps. En fait, cette deuxième remarque réfère à la principale contrainte que nous avons rencontrée, le langage des jeunes est très instable et très vivant ce qui rend son étude difficile et notre lexique incomplet. Il est donc important de répéter que cette étude est une étude qualitative et non quantitative.

Nous sommes conscients des limites de notre lexique, car nous entendons à chaque jour de nouvelles expressions qui mériteraient que l'on s'y attarde et que l'on vérifie leur présence et leur définition dans les différents ouvrages de référence, sauf que ce travail n'aurait pas de fin. Il a fallu nous limiter à ce que nous avons obtenu lors de la cueillette des données, analyser les résultats et tenter de décrire le plus fidèlement possible les mots ou expressions recueillis, même si nous savions qu'à chaque jour de nouvelles expressions naissaient, se démodaient et mouraient.

Est-ce dû à un manque de vocabulaire, un style ou plutôt une envie de créer un impact plus fort chez l'interlocuteur par l'emprunt ou la création de mots ? Nos répondants affirment que tout dépend de la situation dans laquelle ils se trouvent, mais aucun ne nie être passionné par la langue et par le plaisir de jouer avec les mots et les syllabes. C'est souvent lorsqu'ils se retrouvent entre pairs qu'ils inventent le

plus souvent un mot ou une expression par différents procédés linguistiques comme l'emprunt ou l'affixation. Ces innovations sont souvent intentionnelles. Il ne cherche donc pas à mystifier l'interlocuteur en utilisant des expressions comme code secret, même si parfois ils utilisent un langage teinté d'expressions n'appartenant pas au français standard en présence d'intrus. Entre eux, nos répondants disent utiliser un langage rempli d'expressions et de néologismes, mais ils affirment adapter leur registre selon leur interlocuteur sans toutefois faire attention à chaque instant à leur manière de s'exprimer.

Les entrevues réalisées nous ont permis d'amasser plus de 800 mots ou expressions que nous avons analysés dans différents ouvrages. Devrait-on inclure ces mots dans les prochains ouvrages de référence ? Nous croyons qu'il serait une erreur de les normaliser immédiatement s'assurer de leur longévité, car le langage des jeunes étant très vivant est aussi très instable et très variable. Toutefois, certains mots mériteraient une attention particulière, car ils ont réussi à s'insérer dans la langue depuis plusieurs années et sont aussi utilisés par les locuteurs d'autres générations, comme *char*, *pitoune* et bien d'autres. Nous espérons que ceux-ci traceront leur chemin dans les ouvrages de référence populaires.

Bibliographie

- BACHMANN, C. et Luc BASIER. 1984. « Le verlan : argot d'école ou langue des keums ? » *Mots*, no 8 : 169-187.
- BAGGIONI, D. 1977. « Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme » *Cahiers de linguistique sociale*, 2, *La norme*. Rouen et Perpignan. p. 56-88.
- BARABÉ, Claudette. 1992. La perception et l'identification des sociolectes chez les apprenants adultes en français langue seconde, Mémoire de maîtrise, UQAM.
- BEAUCHEMIN, Normand. 1982. « L'élaboration du vocabulaire fondamental du québécois parlé » *Le français parlé, Revue québécoise de linguistique*, vol. 11 no 2, p.113-126.
- BÉLANGER, Mario. 1997. *Petit guide du parler québécois*. Montréal : Les éditions internationales Alain Stanké. 232 p.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre. 1902. *Dictionnaire Nord-Américain de la langue française*. Montréal : Beauchemin.
- BERGERON, Léandre. 1980. *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal : Éditions Typo et Léandre Bergeron. 572 p.
- BOUCHARD, Chantal. 1998. *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*. Montréal : Fides. 303 p.
- BOUDREAULT, Marcel. 1973. « La qualité de la langue » *Synthèse/ Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*. Québec : Éditeur officiel du Québec. 561, iv p.
- BOURDIEU, P. 1977. « L'économie des échanges linguistiques » *Langue française*, 34, p.17-35.
- BOURDIEU, P. 1982. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU, P. 1983. « Vous avez dit populaire ? » *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 46 : 98-105.
- BOURDIEU, P. et L. BOLTANSKI. 1975. « Le fétichisme de la langue » *Actes de la recherche en sciences sociales* 4 : 2-32.
- BOYER, Henri. 1997. « Nouveau français, parler jeune ou langue des cités ? » *Langue française*, 114, juin, 1997, p.6-15.

- BRADAC, James. 1982. « Language and social knowledge » *The social psychology of language*, VIII. Londres : E. Arnold. 151 p.
- CELLARD Jacques et Alain REY. 1980. *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris : Hachette.
- COLIN J.-P., MÉVEL J.-P. et C. LECLÈRE. 1990. *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines*. Paris : Larousse.
- CORBEIL, Jean-Claude. 1989. « La bataille des dictionnaires » Interview, *L'Actualité*, Montréal, avril, p. 20-24.
- COVILLE, Anne. 1993. *La parole adolescente : l'orthophoniste, l'adolescent et ses parents*. Paris : Éditions Universitaires. 100 p.
- D'ANGLEJAN, A. et R. TUCKER. 1973. « Sociolinguistic Correlates of Speech Style in Québec » Shuy, R.W. and R.W. Fasold (éd.) *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*. Georgetown. University Press. Washington, D.C. p.1-27.
- DE CHANTAL, François. 1994. « Lexicologie et enseignement des langues. Des indices : pour quoi faire ? » *Revue de l'ACLA* : printemps, vol. 16 no 1, p. 59-68.
- DESHAIES, Denise. 1989. « Une norme, des normes ou pourquoi pas autre chose ? » *Le statut culturel du français au Québec*. Actes du congrès : langue et société au Québec.
- DESRUISSEAUX, Pierre. 2003. *Dictionnaires des expressions québécoises*. Bibliothèque québécoise, Éditions Hurtubise. 476 p. (Publié antérieurement sous le titre « Le livre des expressions québécoises ». Lasalle : Hurtubise HMH. 1979)
- DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS PLUS. 1988. Montréal : Centre éducatif et culturel.
- DIMITRIJEVIC, N.R. 1969. *Lexical Availability : A new Aspect of the Lexical Availability of Secondary School Children*. Heidelberg, Julius Groos Verlag.
- DUBOIS, Jean et al. 1987. *Dictionnaire du français d'aujourd'hui*. France : Larousse.
- DUMAS, Denis. 1987. *Nos façons de parler*. Presses de l'Université du Québec. 174 p.
- DUMAS, Denis. 2000. *Tendances récentes dans la prononciation du français québécois*.
- ECKERT, Penelope. 2000. *Linguistic variation as social practice*. Mass. : Blackwell Malden. 240 p.
- FIELD, M. et J.M. BRAHAM. 1975. *Jeunesse et révolution*. Paris : Maspéro.
- FOREST Constance et Denise BOUDREAU. 1998. *Le dictionnaire des anglicismes : Le Colpron*. Laval : Beauchemin.

- FORTIER, Gilles. 1993. *Le vocabulaire des adolescents et adolescentes du Québec*, Montréal : Les Éditions Logiques. 356 p.
- FRANÇOIS, Denise. 1968. « Les argots » *Langage*, sous la direction d'A. Martinet. La pléiade. Paris : Gallimard. p. 620-646.
- FRANÇOIS-GEIGER, D. 1990. « Argots : la cohabitation » *Europe* 738 .
- FRANÇOIS-GEIGER, D. 1991. « Panorama des argots contemporain » *Langue française*, no 90, p.5-9.
- GAGNÉ, Gilles. 2000. « Les programmes d'enseignement du français » *Le français au Québec, 400 ans d'histoire*. Conseil de la langue française. Les Éditions Fides et Les publications du Québec. p. 392-399.
- GALLISSON, R. 1991. *De la langue à la culture des mots*. Paris, CLE international.
- GOUDAILLER, J.-P. 1997. *Comment tu tchatches ?* Paris : Maisonneuve et Larose. 191 p.
- GRAND USUEL LAROUSSE. 1997. Dictionnaire encyclopédique.
- GRASSIN, S. 1984. « Réservé au moins de vingt ans. » *L'express*, no 1728.
- JOBIN, J.-L. 1987. *Le vocabulaire de deux générations de Québécois : différences temporelles (1966 et 1981) et régionales (Montréal et Québec)*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- JUNEAU, Marcel. 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Études des graphies des documents d'archives*. Québec : Presses de l'Université Laval, 311 pages.
- L'ABBÉ, Fannie. 2001. « L'envers des syllabes : une étude comparative des syllabes du verlan et du français » *CESLa 2001*, Université du Québec à Montréal.
- LABERGE, S. et M. CHIASSEON-LAVOIE. 1971. « Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques ». R. Darnell. *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton : Linguistic Research Inc.. p. 89-126.
- LABOV, William. 1972. *Language in the inner city*. The University of Pennsylvania Press. 412 pages.
- LABOV, William. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- LABOV, William. 1978. *Le parler ordinaire*. Paris : Éditions de minuit. 351 p.

- LABOV, William. 1993. « Peut-on combattre l'illettrisme ? Aspects sociolinguistiques de l'inégalité des chances à l'école », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 100 : 37-49.
- LAFORÉST, Marthy. 2002. « Attitudes, préjugés et opinions sur la langue » *Le français, une langue à apprivoiser*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 81-91.
- LAHIRE, B. 1993. « Culture écrite et inégalités scolaires. » *Sociologie de l'échec scolaire*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- LAMBERT, Wallace E., Richard HODGSON, Robert C. GARDNER et Samuel FILLENBAUM. 1960. « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, Washington, vol. 60, no 1, janvier, p. 44-51.
- LAMBERT, Wallace E., Hannah FRANCKEL et G. Richard TUCKER. 1966. « Judging personality through speech : a French-Canadian example » *The journal of Communication*, Philadelphie, vol. 16, p. 305-321
- LAMBERT, Wallace E. 1967. « A Social Psychology of Bilingualism » *The journal of Social Issues*, 23, p. 91-109.
- LAPPIN, Kerry. 1982. « Évaluation de la prononciation du français montréalais : étude sociolinguistique » *Le français parlé, Revue québécoise de linguistique*, vol. 11 no 2, p. 93-112.
- LAZURE, Jacques. 1984. « La société alternative et les jeunes » *Regards sur les jeunes adultes*, vol. IX, no 2, novembre, p. 141-149.
- LEFEBVRE, Claire. 1989. « Une ou plusieurs normes » *Le statut culturel du français au Québec*, Actes du congrès : langue et société au Québec (cité dans Lefebvre, C. 1989 : Gal. 1979, Labov 1966, Cedergren 1974, Laberge 1977).
- LEFEBVRE, Gilles. 1989. « Le problème de la norme linguistique au Québec, à la lumière des idéologies socioculturelles » *Le statut culturel du français au Québec*, Actes du congrès : langue et société au Québec.
- MARTEL, Pierre et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. 1995. « La qualité de la langue au Québec » *Diagnostic 18*, 167 p.
- MARTEL, Pierre et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. 1996. « Le français québécois : usages, standard et aménagement », *Diagnostic 22*. 142 p.

- MARTEL, P. et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE. 2000. « Le français au Québec : un standard à décrire et des usages à hiérarchiser » *Le français au Québec, 400 ans d'histoires et de vie*. Conseil de la langue française. Les Éditions Fides et Les publications du Québec. p. 379-391.
- MAZURE, D. 1994. « Savez-vous parler jeune ? » *L'Écho des Savanes*, no 128, juin.
- MENEY, Lionel. 1999. *Dictionnaire québécois français*. Montréal : Guérin.
- MERCIER, Louis. 2002. « Le français, une langue qui varie selon les contextes » *Le français, une langue à apprivoise*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 41-60.
- MICHÉA, R. 1953. « Mots fréquents et mots disponibles : un aspect nouveau de la statistique du langage » *Les langues modernes*, XLV, octobre, no 4, p. 338-358.
- NOËL, D. 1980. *Le français parlé : Analyse des attitudes des adolescents de la ville de Québec selon les classes sociales*. Québec. Centre international de recherche sur le bilinguisme, B-94, 95 p.
- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT. 1993. *Le français québécois : normes et usages*. Montréal : Guérin.
- OUELLON, Conrad et coll. 1999. « La norme du français au Québec : perspectives pédagogiques » *Terminogramme*, no 91-92.
- PETIT ROBERT. 1996.
- PIERRE-ADOLPHE P., MAMOUD M. et G.-O. TZANOS. 1998. *Tchatche de Banlieue*. Paris : Mille et une nuits. 127 p.
- PIERRE-ADOLPHE P., MAMOUD M. et G.-O. TZANOS. 1995. *Le dico de la banlieue*. Paris : La Sirène.
- SANKOFF, D. et al. 1976. « Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale » *Cahier linguistique*, no 6, UQAM, Montréal. p. 85-105.
- SEUX, Bernard. 1997. « Une parlure argotique de collégien » *Langue française*, 114, juin, p. 82-103.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. 1930. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec : Les Presses de l'université Laval.
- SOURDOT, Marc. 1997. « La dynamique du français des jeunes : sept ans de mouvement à travers deux enquêtes (1987-1994) » *Langue française*, 114, juin, p. 56-81.

- THIBAUT P. ET D. VINVENT. 1990. *Un corpus de français parlé*. Québec : Université Laval. 145 p.
- THIBOUTOT, Sylvie. 1994. *La pénétration du français de France dans et par les textes journalistiques québécois*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 217 p.
- VANDEL, P. 1993. *Le Dico français/français*. Paris : J.-C. Lattès. p. 311-328.
- VANDEL, P. 1994. « Le jeune tel qu'ils le parlent » *Le nouvel observateur*, 17-23 mars.
- VERDELAN-BOURGADE, M. 1990. « Parlez-vous branché ? » *Europe* 738.
- VIGNER, G. 1989. « Thèmes, champs lexicaux et activités discursives » *Lexiques*. Paris : Hachette. p. 134-145.
- VIKIS-FREIBERGS, V. 1974. *Fréquence d'usage des mots au Québec*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.